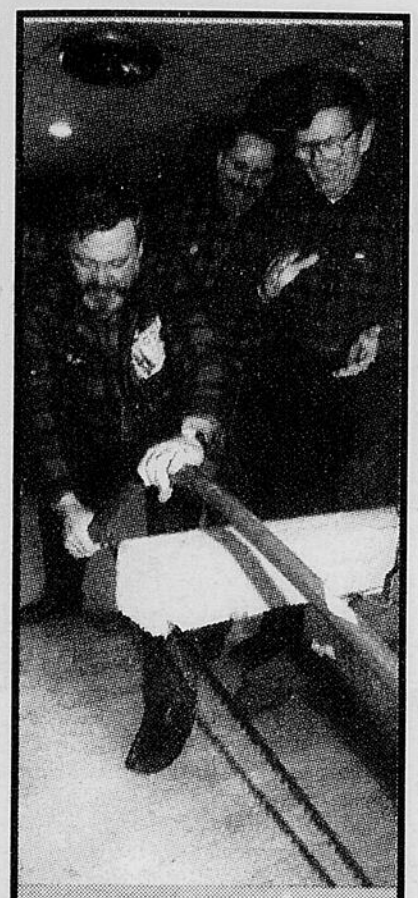
DENTISTE
Dr MARC DESCHÊNES
Dr MARTINE GAUTHIER
URGENCES
LUNDI AU SAMEDI
JOUR et SOIR
Place Barrette
545-7180

le QUOTIDIEN
du Saguenay–Lac-Saint-Jean

19e année Nº 116 | Le lundi 17 février 1992 | 32 pages | 60¢ plus taxes

VÉNITIENNES '83 inc
manufacturier
543-0524
Acceptons les appels à frais virés



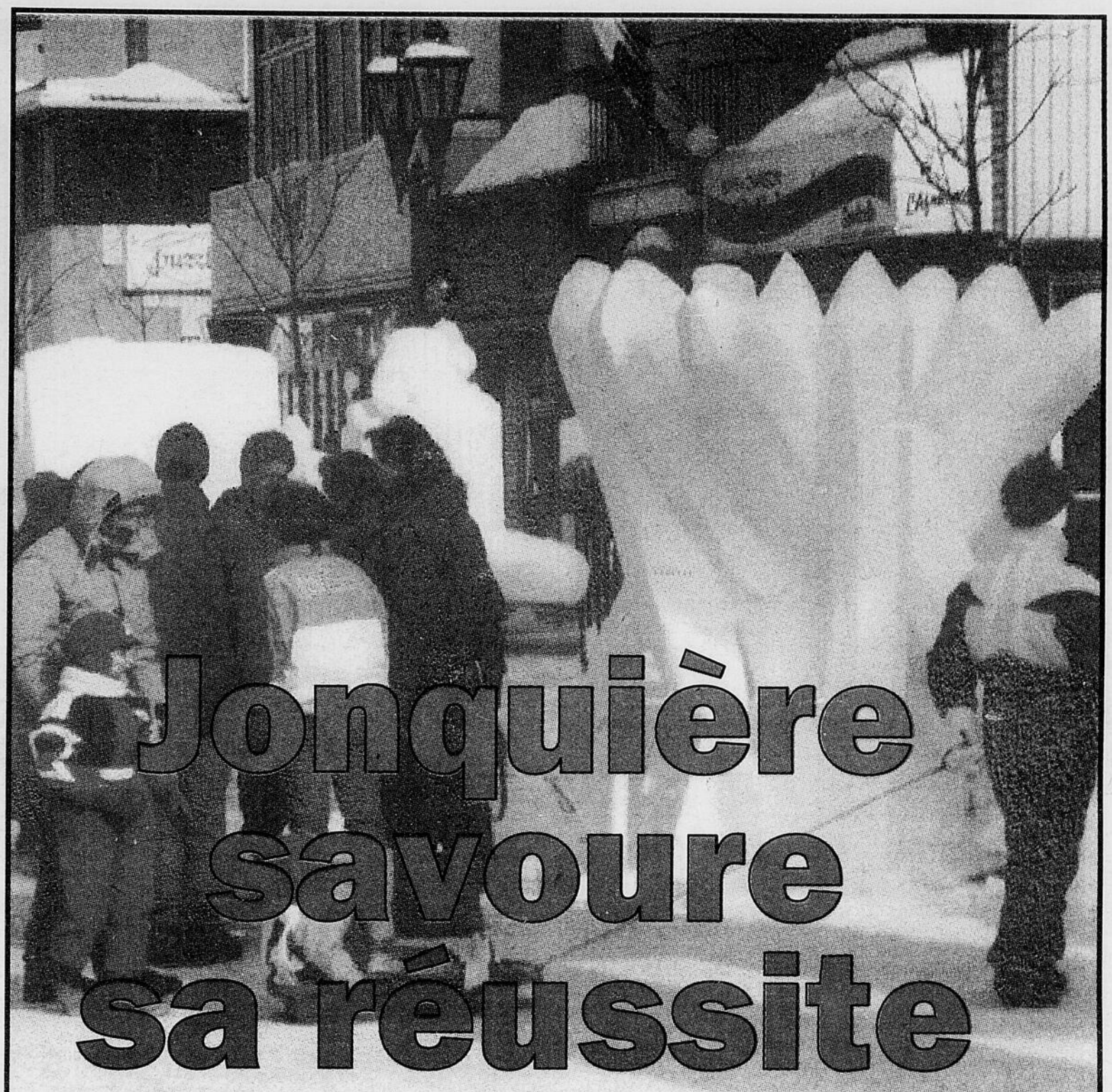
Carnaval-Souvenir

Quelle ardeur!

page 4

L'adoption d'un enfant coûte entre 10 000 $ et 20 000 $

page 4



Jonquière savoure sa réussite

page 3

(Photo Rocket Lavoie)

Les Saguenéens

Parent et Beaupré rentrent dans les rangs

page 31

UQAC
Le savoir-faire

Apprendre avec un grand A...

Demande ton admission avant le 1er mars 1992
545-5005
Université du Québec à Chicoutimi

Deux accidents mortels dans la région

La police dévoile l'identité des victimes

CHICOUTIMI (LT) - La Sûreté du Québec a dévoilé l'identité de la victime de l'accident de motoneige survenu dans le haut du Lac-Saint-Jean, samedi après-midi.

M. Charles-Edouard Tremblay, 49 ans, de la rue Edouard-Niquet à Péribonka, a perdu la vie lorsque la motoneige qu'il conduisait est entrée de plein fouet dans un arbre. M. Tremblay circulait sur une piste dans le secteur de Sainte-Jeanne-d'Arc au moment du drame.

Des motoneigistes ainsi que des patrouilleurs de la Sûreté du Québec ont porté secours à Charles-Edouard Tremblay. Ce dernier est décédé pendant le transport vers l'hôpital de Dolbeau. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de cette autre tragédie impliquant une motoneige.

A La Baie

Selon les informations transmises hier par la Sûreté municipale de La Baie, la victime de l'accident de la circulation survenu vers 7h36, samedi matin, est Mme Johanne Simard, 30 ans, demeurant sur le chemin du Plateau à La Baie.

La victime venait tout juste de terminer son quart de travail au centre d'accueil Saint-Joseph lorsque sa voiture est entrée en collision avec une camionnette à l'angle du boulevard Saint-Anicet et de l'avenue du Port. Le conducteur du camion a subi des blessures légères.

L'enquête a été confiée au détective Maurice Girard de la police municipale.



INCENDIE MAJEUR - Un incendie majeur, qui a éclaté vers 3h30 dans la nuit de samedi à dimanche, a détruit tout un pâté de maisons dans le Vieux-Montréal, à proximité de la basilique Notre-Dame. Les pompiers, qui ont répondu à une alerte générale, ont réussi à contrôler le brasier vers 9h seulement. L'origine de l'incendie reste inconnue, mais on signale aucun blessé.

Ailleurs au Québec

Cinq autres pertes de vie

MONTREAL (PC) — Le nom de cinq personnes apparaît sur la liste des morts accidentelles survenues, ailleurs au Québec, durant la fin de semaine.

Ces pertes de vie sont survenues dans quatre tragédies différentes: deux collisions routières, un accident de motoneige et un incendie.

La pire tragédie, qui a fait deux morts, est survenue hier matin, vers 1h30, sur la route 138 à Colombier, une petite localité située non loin de Forestville, en Haute-Côte-Nord. Les victimes sont Ghislain Larouche, âgé de 47 ans et domicilié à Baie-Saint-Paul, et Benoît Fortin, âgé de 33 ans et demeurant à Colombier.

Une autre tragédie routière entre deux véhicules a fait un mort, vers 1h30, durant la nuit de vendredi à samedi, sur la route 216 à Stoke, tout près de Sherbrooke. Une des conductrices a perdu la vie; il s'agit de Diane Cyr, une Sherbrookoise de 34 ans.

Un motoneigiste s'est tué un peu avant minuit, vendredi soir; cette fois-ci, l'accident s'est produit à Saint-Lazare, une petite municipalité située à une trentaine de kilomètres au sud-est de Québec. La victime est Serge Fournier, 24 ans, de Saint-Nérée; son engin a plongé dans un ravin bordant un sentier avant de heurter un arbre.

Un incendie a fait un mort et deux blessés, vendredi soir, dans une maison de chambres du quartier Saint-Roch, de Québec. L'identité de la victime mortelle n'a pas été révélée par la police.

Certaines informations laissent entendre que le feu a été causé par un fumeur négligent.

Kahnawake

Situation tendue

KAHNAWAKE (PC) — Un Amérindien s'est rendu sans effusion de sang aux Peacekeepers de Kahnawake, hier soir, au terme d'un siège de plusieurs heures dans une maison de la réserve mohawk de la Rive-Sud.

Le siège avait débuté après que des coups de feu aient été tirés sur deux autos-patrouilles du corps de police des Peacekeepers.

L'homme a été enfermé dans les cellules du poste de police de la réserve et il comparaîtra, aujourd'hui, au palais de justice de Longueuil pour répondre à diverses accusations relatives à cette affaire.

«Tout le monde est soulagé que cela se soit terminé sans que personne ne soit blessé», a déclaré Bud Morris, directeur exécutif du conseil de bande de Kahnawake qui a le groupe des Peacekeepers sous sa juridiction.

L'incident a commencé tôt dans la matinée d'hier lorsqu'une auto-patrouille des Peacekeepers a arrêté une voiture dans le village de Kahnawake, a raconté M. Davis Rice, un autre membre du conseil de bande.

«Les policiers ont découvert qu'un mandat d'amener avait été émis contre l'occupant de l'automobile. Ils l'ont ramené chez lui et ont découvert cinq ou six personnes dans sa maison. Il y a eu de la bousculade», a poursuivi M. Rice.

Faits divers

Le repas et la caisse

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — Un client qui venait de recevoir sa commande de poulet frit à la Kentucky a soudainement menacé le commis avec un couteau et a exigé qu'il lui remette le contenu du tiroir-caisse, vers 23h55, samedi, à Rivière-du-Loup.

Le voleur, qui n'était pas masqué, s'est emparé de sa commande de poulet et d'une somme de 95$ avant de prendre la fuite.

Au terme d'une ronde de ratissage, les patrouilleurs de la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup sont parvenus à retracer le véhicule qui a servi au vol, ainsi que l'arme.

Ils ont appréhendé deux suspects durant la nuit, mais ont dû les relâcher après interrogatoire.

Funérailles

MARIEVILLE (PC) — Les proches de la petite Annick Noiseux, 10 ans, et de son frère Hugo, 16 ans, tous deux disparus dans l'incendie de leur demeure de Marieville, le 12 février, ont reçu un touchant témoignage d'amour et de solidarité des quelque 800 personnes qui assistaient aux funérailles des deux enfants, samedi matin.

L'église du Saint-Nom-de-Marie était bondée. Un peu partout, vaincus par l'émotion, des gens essuyaient leurs yeux rougis par les larmes.

Dans son homélie, le jeune curé de la paroisse, Daniel Courtemanche, a dit souhaiter que la douleur éprouvée par ceux qui chérissaient Annick et Hugo et qui les chériront toujours se transforme en une dimension de partage, de paix et d'espérance.

Pas possible

Ordinateur stupide

SPOKANE, Etat de Washington (AP) — Un père de 44 ans, apparemment rendu fou de rage par le temps que passait son fils devant sa console d'ordinateur, s'est vengé en tirant à plusieurs reprises sur l'objet du délit.

La police a précisé que Charles Hubbard avait été interpellé avant d'être libéré après le paiement d'une caution de 20 000 dollars.

«Il semblerait qu'il ait été irrité car son fils était au chômage et tout ce qu'il faisait c'était de jouer avec cet ordinateur stupide», a déclaré un policier.

Il a été inculpé pour agression — il aurait apparemment également pointé l'arme sur son fils. «Je ne suis pas sûr que le fait de détruire ses propres biens soit un délit», a ajouté le policier.

Météo

Max.: -7
Min.: -15

MONTREAL (PC) — Du soleil et du temps doux pour débuter la semaine.

Le dégagement qui s'est amorcé sur l'ouest du Québec derrière la dépression qui a laissé des quantités de neige supérieures à 10 cm sur le sud-ouest de la province, s'étendra aujourd'hui aux régions plus à l'est.

Cette crête se bâtira sur le reste de la province par la suite et la plupart des régions bénéficieront du soleil demain.

Saguenay, Lac-Saint-Jean, La Tuque, réserve des Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de - 7. Min.: de - 13 à - 15. Mardi: ensoleillé.

Sommaire

Arts	18
Bandes dessines	16
Détente	17
Décès	24
Finances	21
Horoscope	17
Petites annonces	22-23
Sports	25 à 31

Lotto

Bonne chance à tous les parieurs

ABONNEMENT
545-4664
Le Quotidien
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de deuxième classe
(No: 32131). Port de retour garanti.

Recyclez ce journal

Marées

CHICOUTIMI— La marée sera haut e à 01h50 (4m3) et basse à 08h55 (0m4). Elle sera à nouveau haute à 14h10 (5m3) et basse à 21h45 (0m2).

LA BAIE— La marée sera haute à 01h45 (4m8) et basse à 07h45 (0m5). Elle sera à nouveau haute à 14h05 (5m9) et basse à 20h30 (0m1).

Lever: 06h48
Coucher: 17h08

Journalistes: A partir de 9h00 A.M. Saguenay ... **690-8800** — Alma ... **668-4506** — St-Félicien ... **679-3832** — Fax.: **690-8805**

Fin de Jonquière en neige

Monsieur Flocon remet les clés de la ville

JONQUIERE (RGT) — Après s'être bien amusé, Monsieur Flocon, au nom des organisateurs de Jonquière en neige, a redonné les clés de la ville au représentant du conseil municipal, Rodrigue Potvin, au cours d'une cérémonie de fermeture qui sentait l'improvisation, en fin d'après-midi, hier.



Rémi-Gilles Tremblay

Néanmoins, l'édition 1992 de Jonquière en neige a tout d'un succès. C'est l'essentiel du message qu'ont successivement livré le président de l'événement, Marc Fortin, et le président d'honneur et responsable du financement, Robert Brassard, avant que Monsieur Flocon ne montre quelques signes d'impatience teintés d'humour.

C'est que la foule rassemblée dans l'enceinte de la Cité des sculptures, entre deux cents et trois cents personnes, avait bien hâte à la fois de connaître le choix du public aux grands honneurs des différents concours populaires et le gagnant du tirage du «Véhicule des neige».

Les choix des juges et du public a été le même dans au moins un cas, à l'issue des différents concours de sculptures. L'équipe composée de Denis et Monique Bergeron et de Marcel et Johanne Beauseigle, qui avaient partagé le premier prix de leur catégorie avec Jean et Pierre Dumaresq, vendredi soir, a effectivement remporté le concours populaire, hier.

«Sans-abri», une réalisation de Alain Durand et Jean-Marc Dallaire, a obtenu la faveur du public, à l'issue du concours de la relève. Chez les amateurs, Suzanne Durand, Audrey Provost, Josée Forget et Lise Morin ont reçu le plus grand nombre de bulletins de la part du public, pour une oeuvre intitulée «Egypte en neige».

Par ailleurs, «Arrêt obligatoire», un ouvrage signé Gilles Munger et Yves Dubois, a retenu l'attention dans la catégorie ouverte.

Tirage

Dans le cas du tirage, la vente des billets s'est poursuivie jusqu'à la toute dernière minute, à tel point qu'on demandait aux deux ou trois vendeurs qui circulaient dans la foule de cesser la vente et de ramener les billets vendus qu'ils avaient en main.

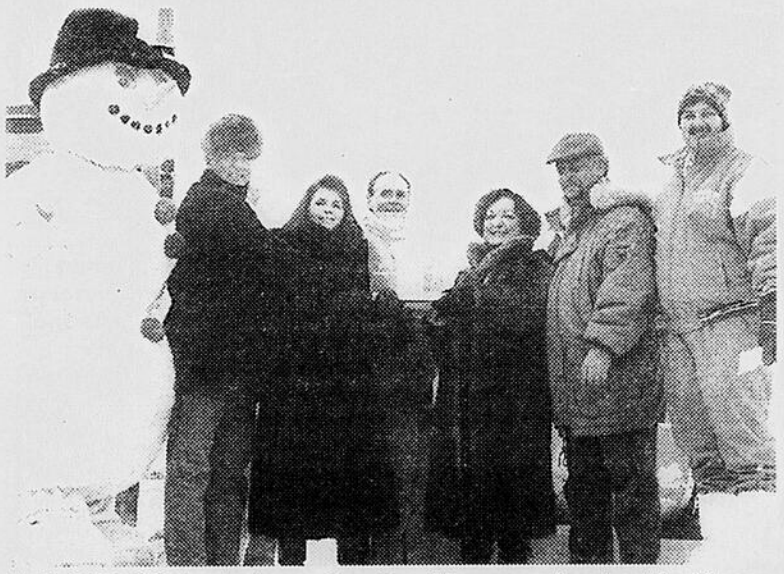
Après quelques minutes d'attente, le temps de permettre à la firme de comptables chargés de surveiller le déroulement du concours d'effectuer son travail, et aussi afin de se soumettre à un règlement de la Régie des loteries et les courses du Québec qui exige que le tirage ait lieu à l'heure annoncée, 17 h. Le nom tiré du baril est celui de Rosaire Lalancette, du 2110 sur du Buisson, dans le secteur Arvida. Absent lorsque Robert Brassard a tenté de le joindre, l'heureux gagnant du petit véhicule Geo Tracker n'a pas tardé à donner de ses nouvelles aux organisateurs.



POPULAIRE - Encore hier, Monsieur Flocon serrait encore quelques mains avant de nous quitter jusqu'à l'an prochain, au grand plaisir de nombreux jeunes admirateurs.



IMPATIENCE — Monsieur Flocon commençait à manifester quelques signes d'impatience, lors du discours prononcé par le président d'honneur, Robert Brassard, à l'occasion de la cérémonie de clôture de Jonquière en neige.



LES SIMPSON - Auteurs de «Les Simpson chantent le blues», Denis et Monique Bergeron, de même que Marcel et Johanne Beauseigle ont obtenu la faveur du public, hier, après avoir obtenu celle des juges vendredi.

Une édition réussie

Les présidents reçoivent les félicitations d'usage

JONQUIERE (RGT) — Demander s'il y a des choses qui n'ont pas fonctionné pendant la durée de Jonquière en neige, c'est comme pécher un peu, devant Robert Brassard, le président d'honneur, et Marc Fortin, le président du comité d'organisation pour qui l'édition 1992 est rien de moins qu'«un succès sur toute la ligne».

Rencontrés à l'issue de la cérémonie de fermeture, hier, Brassard et Fortin nageaient dans l'euphorie, alors qu'ils recevaient les félicitations d'usage de la part du président de l'an dernier, Yvon-Marie Bergeron.

En fait, plus de 220 000 entrées aux différentes activités ont été enregistrées au cours de l'événement lancé officiellement le 7 février. «220 600, précise le président, Marc Fortin. On a calculé les visiteurs activité par activité et on a même refait le calcul plusieurs fois afin d'être sûr de ne pas s'être trompé.»

L'an dernier, les tourniquets, si l'on peut s'exprimer ainsi, avaient tourné 200 000 fois.

Photos Rocket Lavoie

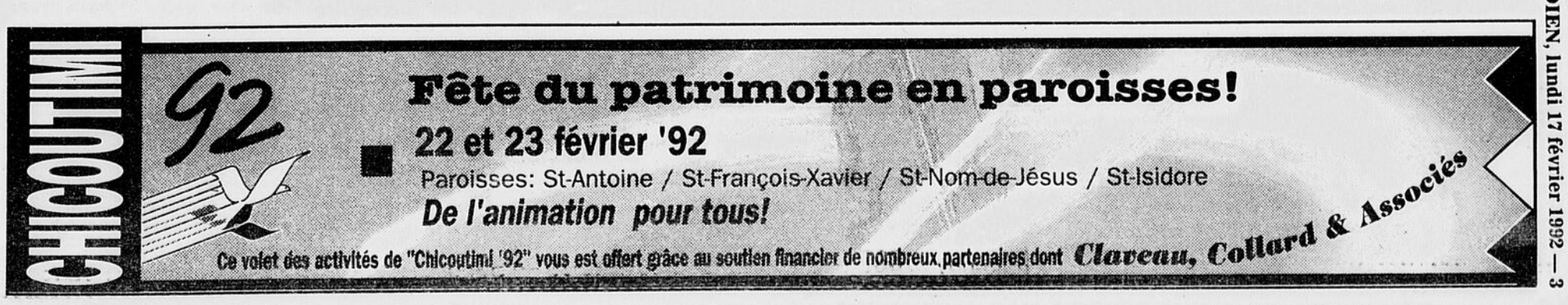
Au plan des événements qui ont moins bien fonctionné, les organisateurs ne peuvent passer sous silence la faible affluence enregistrée à l'occasion des compétitions de paraski, samedi et hier, une situation qu'ils analyseront en compagnie des Promotions air chaud, responsables de cet événement.

Brassard attribue ce succès, qui se traduira sans doute par un surplus financier une fois tous les chiffres compilés, à l'originalité de l'événement, au grand nombre de sculpteurs (plus de 350) et au travail de la quarantaine de bénévoles qui ont joint leurs efforts aux membres du conseil d'administration.

On souligne aussi la qualité des oeuvres produites, notamment au sein de la catégorie amateure, qui forcera sans doute les organisateurs à ajouter un nouveau groupe l'an prochain.

Importante contribution au budget de l'événement, établi à 235 000 $, le concours du «Véhicule des neiges» a permis aux organisateurs d'amasser 62 000 $, dont 4 500 $ hier seulement, dans le secteur environnant la Cité des sculptures.

L'an dernier, le tirage avait rapporté 57 000 $.



Adoption internationale

Des délais réduits mais pas les coûts



ADOPTION - Ruth Germain est présidente de l'Association régionale des parents en adoption internationale. Elle porte dans ses bras son fils de deux ans, Louis Audet originaire de la Colombie.

(Photo Steeve Tremblay)

ALMA (LT) - Les changements apportés aux dispositions de la Loi provinciale sur l'adoption internationale ont finalement eu raison des délais interminables que devaient endurer les couples intéressés mais n'a pas eu d'effet sur les coûts

La présidente de l'Association régionale des parents en adoption internationale, Ruth Germain, résume en ces termes' le nouveau contexte de l'adoption internationale. Depuis septembre 1990, un couple doit attendre au maximum un an pour passer à travers la machine administrative alors qu'avant les modifications à la loi, les délais moyens étaient de cinq à sept ans.

«La situation est aujourd'hui changée puisque les parents doivent maintenant attendre après le pays où l'on va chercher l'enfant», affirme Ruth Germain. Les personnes intéressées doivent envisager investir entre 10 000 $ et 20 000 $ pour un enfant, incluant les frais de garde du pays et le don à l'orphelinat.

Ces coûts élevés ont été engendrés par la très mauvaise réputation du Québec au plan international dans les dossiers d'adoption. Les fonctionnaires et procureurs des autres pays ont toujours en tête les longs délais québécois en matière d'adoption et en plus, croient que les Québécois ont une très grande capacité de payer.

«Les modifications ont diminué les procédures et limité le nombre d'intervenants. Nous devions faire face à un système de non-confiance ou



Louis Tremblay

les parents intéressés par l'adoption internationale étaient suspectés de vouloir faire du trafic d'enfants», sanctionne Ruth Germain, au cours d'une entrevue accordée au Quotidien dans le cadre du brunch annuel de l'association.

Les délais

C'est en utilisant la Loi de l'accès à l'information que l'association régionale est parvenue à convaincre les autorités gouvernementales de la nécessité de modifier la Loi sur l'adoption internationale. Avant septembre 1990, les couples québécois ne pouvaient adopter que 250 enfants par année. Depuis, le nombre d'adoption est passé à au moins 800 par année.

Les couples intéressés disposent de trois types d'organisme pour entreprendre des démarches d'adoption internationale. Le gouvernement du Québec offre un service via le Secrétariat à l'adoption, des organismes communautaires se spécialisent dans ce domaine en plus des organismes privés.

Selon Ruth Germain, les organismes privés offrent une plus grande efficacité tout comme les organismes communautaires. Le processus du Secrétariat à l'adoption est le plus lent et les parents qui s'adressent à cette créature gouvernementale doivent s'attendre à des délais pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte maintenant une centaine d'enfants provenant de l'adoption internationale. Ruth Germain affirme que les parents de son' association n'ont pratiquement jamais soulevé de problème de racisme: «On ne peut pas dire que le racisme est un problème dans la région», précise-t-elle.

Les pays d'Amérique centrale ont, pendant un certain temps, ouvert les portes à l'adoption internationale. Des affaires de trafic d'enfants ont modifié radicalement le processus. C'est au tour de la Chine et du Rwanda à accueillir les parents québécois. Depuis quelques mois, 18 enfants rwandais ont été adoptés par des couples de la région, ce qui démontre bien l'ouverture de ce pays africain.

Au carnaval, les gars se font tirer l'oreille...

CHICOUTIMI (RGT) — Toutes les petites cabanes bien alignées, les cheminées fument. La neige tombe sans arrêt depuis quelques heures déjà. Les gens, et plus particulièrement les enfants, s'amusent sur la place centrale, entraînant parfois bien malgré eux leurs parents qui ne savaient sans doute pas dans quelle galère ils s'embarquaient en amenant leurs tout-petits au village d'antan.

Cette scène, que l'on voudrait digne de 1892, on l'aperçoit de la fenêtre de la petite auberge, installée cette année au coeur du village et qui faisait défaut l'an dernier. On peut s'y dégeler les pieds au retour d'une randonnée en traîneau à cheval.

A l'auberge, il fait chaud. Très chaud. En plus, on a tout ce qu'il faut pour parer au manque de bûches... Concocté à partir d'une recette secrète, m'a confié le tenancier, le p'tit caribou paraît plus populaire que le café, si je me fie à sa réaction, lorsque j'ai choisi le café. Travail oblige.

Mais hier matin, il n'y avait pas vraiment beaucoup de monde au village. L'activité y était néanmoins incessante. Le cheval repartait sans arrêt avec un nouvelle charge. Les violons, à la fois invisibles et omniprésents, ne laissaient aucune chance aux bruits de la ville d'inonder la place.

Habillée à l'ancienne, une dame patinait en solitaire, tandis que les enfants se glissaient un peu plus loin et que des sculpteurs amorçaient leur oeuvre.

On s'amuse

Au centre d'accueil, situé à la salle Gaston Tremblay de Place du Royaume, le «Continental» avait la vedette quand j'y suis arrivé, avant que Les Ménestrels se mettent à jouer. Avec les robes longues et les chapeaux haut-de-forme, l'anachronisme menait en roi.

Mais les gens s'amusent. Là encore, on a de la place. Environ quatre-vingt personnes sont venues s'y tremper dans l'atmosphère du carnaval. La salle peut aisément en accueillir plus de trois cents.

La musique retentit des haut-parleurs pendant que l'animatrice invite les gens à danser. Pour les dames, pas de problème, elles sont toujours les premières sur la piste. Quant aux hommes de 1892, ils ne semblent pas bien différents de ceux d'aujourd'hui. Ils se font tirer l'oreille.

Un petit tour du côté nord de Chicoutimi a permis de constater que la popularité du Père Alex reste la même au fil des années. En tous cas, à l'heure du dîner, la tourtière avait la cote.

Mais comment vivre le carnaval sans assister au traditionnel thé des grosses madames, une activité organisée chaque année par les Filles d'Isabelle. Hier, Peter McLeod, son épouse Josephte Atikuapi, et madame la présidente, Céline Beaulieu, participaient à la fête, en compagnie de trois à quatre cents personnes.

Le fondateur de Chicoutimi et la présidente n'ont d'ailleurs pas attendu l'appel de l'animatrice, Nicole Racine, pour ouvrir la danse. N'allez surtout pas croire, en effet, que les «grosses madames» ne font que parler. Ca dansait fort, hier après-midi, dans la grande salle du Montagnais. Les femmes au centre... les hommes autour...

Et la régente du cercle Elisabeth des Filles d'Isabelle, Camilienne Martin, paraissait des plus heureuses qu'il en soit ainsi.



AUBERGE — La petite auberge du village d'antan, une nouveauté cette année. Juste ce qu'il faut pour se réchauffer en prenant un café ou encore un p'tit caribou, si le poêle à bois manque de souffle.

(Photo Rocket Lavoie)



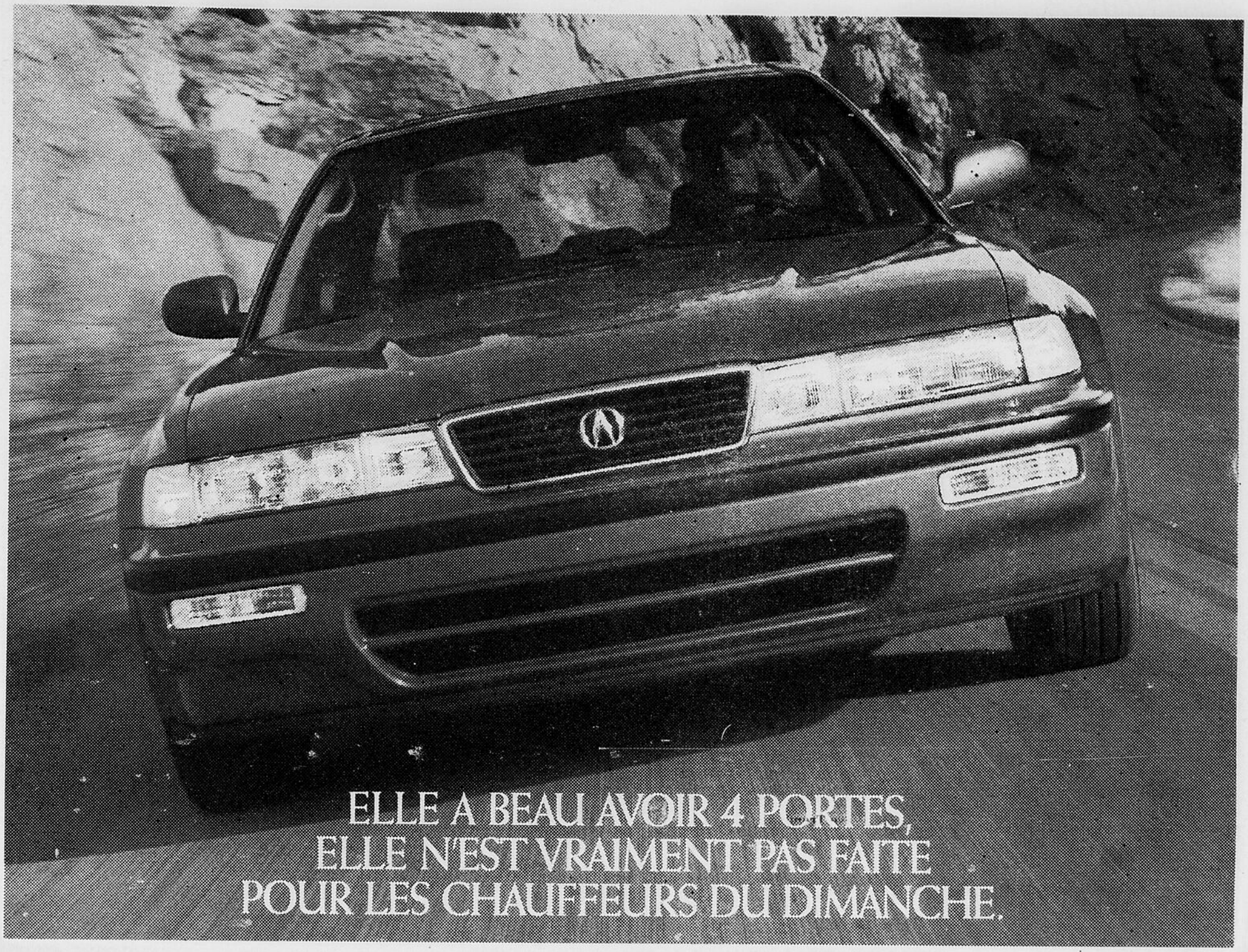
THE — Le traditionnel thé des grosses madames était servi, hier, au grand plaisir de mesdames Mariette Gravel, Camilienne Martin, régente du cercle Elisabeth des Filles d'Isabelle, et Rose-Hélène Grenon.

(Photo Rocket Lavoie)

Photo de la page une

SCIOTTE - Le conseiller municipal chicoutimien, René Girard, applaudit le grand manitou du camp des hommes, Jules Lavoie qui a montré son courage en prenant le sciotte. L'histoire ne dit pas si M.Lavoie a brisé un record.

(Photo Jeannot Lévesque)



Elle s'adresse plutôt à ceux qui aiment vraiment conduire. Peu importe le jour de la semaine.

Et la façon dont elle se conduit devrait inciter tout chauffeur du dimanche à rester confortablement assis... dans son fauteuil.

Nos ingénieurs l'ont conçue en tenant compte du rôle primordial que joue le rapport poids-puissance quand il s'agit d'une voiture haute performance.

Lorsque vint le moment d'établir le type de moteur idéal pour cette voiture, ils rejetèrent le six cylindres à cause de son poids excessif et le 4 cylindres à cause de son manque de fougue. Ils ont préféré créer un moteur tout aluminium à 5 cylindres en ligne, de 2,5 litres avec 20 soupapes. Le résultat est plus qu'impressionnant: le moteur développe 176 chevaux et offre un couple prodigieux à tous les régimes.

Mais il y avait un deuxième point à considérer. Le poids et sa répartition.

Nos ingénieurs ont réussi à obtenir une répartition idéale du poids: 60% à l'avant, 40% à l'arrière. La maîtrise de la direction de cette traction avant s'en trouve ainsi grandement améliorée. Et la charge est distribuée plus uniformément sur les quatre roues dans les virages courts. Le moteur a même été incliné de 35° vers la droite afin d'abaisser le centre de gravité pour obtenir une meilleure tenue de route.

Et la Vigor a même 4 portes, comme nous l'avons dit précédemment.

Faites-en l'essai et vous saurez vite pour qui nous l'avons faite.

BERLINE VIGOR 1992

ACURA

LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

P.D.S.C. à partir de 27 500 $ pour une Vigor LS 1992 avec boîte manuelle à 5 vitesses. Le prix ne comprend pas les frais d'immatriculation et de transport, ni la TPS et la TVQ.
Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Votre vie tient à votre ceinture.

ACURA FLASH

533, boul. du Royaume, Chicoutimi Tél.: 543-9393

Usine Norbord

Importante réunion des actionnaires aujourd'hui

par Louis Tremblay

CHAMBORD (LT) - Les actionnaires régionaux de l'usine Norbord de Chambord au Lac-Saint-Jean tiennent une importante réunion aujourd'hui afin de définir le scénario d'une reprise de la production de panneaux gaufrés pour le printemps après un peu plus de 20 mois de fermeture.

Le porte-parole du groupe, Antonio Dallaire, a confirmé au Quotidien, hier, qu'il s'agissait d'une «rencontre «très importante». Le groupe d'actionnaires composé des coopératives forestières et du Syndicat des producteurs de bois de la région, décideront de la stratégie à mettre en place pour en arriver à la relance de l'usine.

Les représentants des actionnaires régionaux ont rencontré, au cours des derniers jours, des représentants de la Banque fédérale de développement (BFD) et du Fonds de solidarité de la FTQ. Antonio Dallaire a qualifié de «positive» les rencontres avec ces deux institutions qui pourraient devenir des partenaires financiers dans la relance de l'usine Norbord.

«Il est évident que les gens sont intéressés à notre projet de relance. Nous devons trouver une formule de financement de l'ordre de 10 millions $, même si je suis persuadé qu'il y a moyen de relancer l'usine avec approximativement 8 millions $», soutient Antonio Dallaire.

Les actionnaires régionaux peuvent déjà compter sur 5 millions $ puisque la société d'Etat Rexfor irait d'un investissement de quatre millions $. Il faut ajouter un million $ qui serait investi par le groupe régional.

L'usine de Norbord appartient en ce moment à un consortium de quatre banques. Lors de la fermeture à l'automne 1990, l'usine de Chambord croulait sous des dettes évaluées à tout près de 20 millions $, alors que les prix des panneaux gaufrés subissait une chute radicale.

«Lorsque nous aurons défini exactement le plan de financement pour la relance, nous allons rencontrer les représentants des banques. Il est toutefois possible que les actionnaires régionaux acceptent une formule ou ils seraient minoritaires pour quelques années, le temps de remettre l'usine sur la voie de la rentabilité, pour en devenir par la suite les actionnaires majoritaires et contrôler les opérations», explique M. Dallaire.

Il est toujours hors de question pour le groupe régional de participer à un projet de relance avec la multinationale Noranda, qui détenait 51 pour cent des actions de l'usine à la fermeture. Selon Antonio Dallaire, Noranda n'est pas dans une situation pour penser participer à cette relance et de toute façon, les producteurs de bois de la région refuseraient de fournir la matière première à cette multinationale.

A partir du moment ou les banques autoriseront au groupe régional et à ses partenaires financiers de reprendre les activités à Chambord, il faudra de deux à trois semaines pour sortir le premier panneau gaufré de l'usine. Antonio Dallaire maintient toujours que les prix du panneau gaufré permettraient d'opérer sur une base rentable l'usine de Chambord.

La reprise des activités à l'usine de Chambord permettrait aux 110 employés de retourner au travail. Ces derniers ont organisé une manifestation qui doit avoir lieu demain devant l'usine de Chambord. Ils réclament l'ouverture de l'usine le plus rapidement possible.

Région de Québec

La circulation devient un cauchemar sur la rive sud

QUEBEC (PC) — Les rafales de blizzard ont transformé la circulation en véritable cauchemar, hier, dans plusieurs secteurs de la rive sud de Québec: les dérapages et les carambolages se sont en effet succédés sans répit dès le début de la matinée.

Un premier carambolage, auquel ont été mêlées cinq voiture, est survenu sur la route Kennedy entre Pintendre et Saint-Henri, vers 8 h 30. Les patrouilleurs de la Sûreté du Québec ont décidé de maintenir la route fermée après l'accident étant donné les conditions particulièrement difficiles dans ce secteur.

A la même heure, les dérapages en série se sont enchaînés sur l'autoroute Jean-Lesage entre Lévis et Montmagny. L'embardée la plus importante s'est produite à la hauteur des collines de Saint-Vallier, où un camion-remorque et quelques voitures ont quitté la route. La trans-canadienne est ensuite demeurée fermée jusqu'à 16h entre les deux villes. Au milieu de la matinée, huit voitures ont été mêlées à un carambolage sur la route 132 à Saint-Vallier. Encore une fois, la chaussée extrêmement glissante et le blizzard n'ont donné aucune chance aux automobilistes.

La 132 a par ailleurs dû être fermée entre Saint-Apollinaire et Saint-Antoine en raison des dérapages et des conditions de route très précaires.

L'autoroute de la Beauce a elle aussi joué un très mauvais tour à plusieurs automobilistes. La route étant très pratiquable entre Charny et Saint-Lambert, la plupart des conducteurs se sont laissé surprendre par le blizzard entre Saint-Lambert et Saint-Isidore, où un carambolage important a fait des blessés.

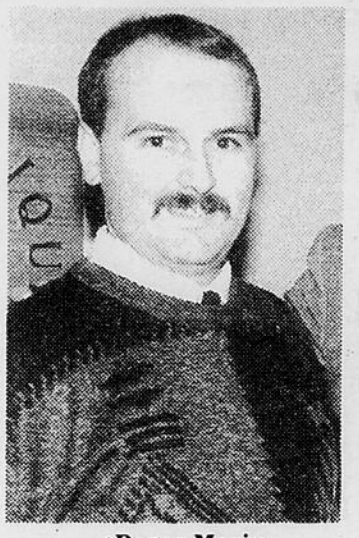
La visibilité était tellement réduite entre Saint-Lambert et Saint-Isidore et la chaussée tellement glissante que plusieurs conducteurs n'ont eu d'autre choix que d'immobiliser leurs véhicules le long de la route.

En bref

Promotion du libre-échange

OTTAWA (PC) — Des fonctionnaires canadiens souhaitent que l'ex-ambassade du Canada à Washington soit transformée pour accueillir une fondation privée qui ferait la promotion de l'accord de libre-échange conclu il y a trois ans. C'est du moins l'option qui est pour l'instant privilégiée après qu'une étude récente eût recommandé, pour des raisons financières, que le gouvernement canadien se débarrasse de l'immeuble, a affirmé Guy Archambault, porte-parole du ministère des Affaires extérieures. Des fonctionnaires étudient présentement des façons de transformer le bâtiment historique - vide depuis l'inauguration, en 1989, de la nouvelle ambassade canadienne - en un lieu où pourrait voir le jour un projet de fondation sans but lucratif qui aurait pour but de promouvoir les échanges commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis. «Ce serait un endroit où les gens du secteur privé pourraient se rencontrer et travailler ensemble sur des questions touchant le libre-échange», a dit M. Archambault, qui a toutefois précisé que les discussions portant sur l'avenir de l'ex-ambassade en étaient encore au stade préliminaire.

Une étude portant sur les ambassades canadiennes à Washington et Londres, réalisée en 1990 et rendue publique récemment, démontre qu'il est peu probable que dans un avenir prévisible, le bâtiment puisse à nouveau être utilisé par l'ambassade du Canada.



·Roger Morin



André-Guy Laroche

Ashuapmushuan

Un vif débat se dessine entre les élus robervalois

ROBERVAL (JG) - Le conseil municipal de Roberval devrait se prononcer, ce soir, sur division en faveur de la poursuite de la phase deux du projet d'aménagement de la rivière Ashuapmushuan. En effet, il faudra que le maire André-Guy Laroche tranche la question.

Le sujet apparait à l'ordre du jour de la séance de ce lundi, dans les dossiers du maire et selon ce que a appris Le Quotidien, le sujet suscitera un vif débat autour de la table du conseil. En fin de semaine, le conseiller Roger Morin a imité le maire en émettant un communiqué de presse dans lequel il se dit officiellement contre ce projet. Déjà le maire André-Guy Laroche a fait connaitre sa position favorable. Rejoint chez lui, le conseiller Morin n'a pas caché qu'il allait «défendre sa position jusqu'au bout, sinon jusqu'à mon dernier souffle».

D'ailleurs, lui aussi n'a pas attendu la tenue de la séance de ce soir pour faire connaitre sa position. «Le maire n'a pas respecté la consigne qu'on s'était donnée en publiant sa position dans une lettre ouverte au journal Le Quotidien et ce, avant que les élus se prononcent en séance publique. Je fais de même. J'use des mêmes armes», a expliqué le conseiller Morin.

D'ores et déjà, il peut compter sur l'appui Gérard Guay qui a rejeté le projet lors d'une réunion antérieure de la MRC. Il semble de plus en plus probable que le conseiller André Levesque se retrancherait dans leur camp. A moins de changements de dernières minutes, les Julien Guillemette, France Guay et André Robillard seraient en faveur qu'on aille au bout des études , comme le propose Hydro-Québec dans la phase 2, avant de se prononcer. Donc, Roberval serait en faveur, mais de justesse grâce au vote du maire. Rappelons qu'Alma est contre et que Dolbeau propose que la région prenne en main le projet. Saint-Félicien a dit oui à la phase 2 en demandant à Hydro d'intégrer le milieu dans la poursuite de ses travaux.

Morin explique

Pour le conseiller Morin, le projet d'aménagement de l'Ashuapmushuan contredit le concept de développement durable. «La perte d'habitats pour la ouananiche, la hausse du taux de mercure et l'inondation de forêts fertiles agressent de façon inconcevable notre environnement», lit-on dans son communiqué de presse.

Autre argument du conseiller Roger Morin, c'est la pseudo pluie de dollars avec laquelle «plusieurs intervenants essaient de nous vendre l'idée de reprise économique et de création d'emplois reliés à la construction de barrages». Il en doute fortement en rappelant l'exemple récent de la Route du Nord. «Comme le ministre Benoit Bouchard nous l'a rappelé, les entreprises de la région sont mises de côté et, encore une fois, les retombées se font sentir ailleurs», affirme-t-il.

Dans son esprit, il calcule que le vrai développement de la région appartient aux gens de la place et qu'Hydro-Québec n'a pas de mandat de faire du développement régional. Il ne croit pas aux prétentions du comité conjoint des MRC. Celles-ci, d'après son analyse, ont détourné la question fondamentale. Elles se seraient laissées séduire par les soi-disant retombées. Ce qui lui faire dire «qu'il a l'impression d'être en train de se faire voler sa maison et qu'il marchande avec le voleur le nombre de boîtes de conserve qu'il daignera bien lui laisser». Dans cette optique, il conclut en rappelant toute l'importance de la décison qu'on va prendre, celle-ci devant être le reflet de la volonté de la population laquelle, selon un sondage Hydro-Québec et RPA, se serait prononcée contre dans une proportion de 53 à 75 pour cent.

Festival western de Dolbeau

L'activité-bénéfice attire 250 personnes

par Lise Fortin

DOLBEAU (LF) - La présence de l'animateur Gérard-Marie Boivin à titre d'ambassadeur des Dix jours western de Dolbeau a grandement été appréciée par les participants au cocktail-bénéfice.

L'activité de prestige a eu lieu, samedi, à la polyvalente Jean-Dolbeau. Plus de 250 personnes ont participé à l'activité de financement.

Les invités ont pu assister à un défilé de nuit, le tout suivi d'une soirée dansante.

Le président du Festival western de Dolbeau, Jean Talbot, a déclaré que le cocktail-bénéfice a rapporté environ 11 000 $ en profit. Ce montant correspond aux prévisions des organisateurs.

Le Festival western a abandonné la formule de souper en raison des faibles revenus que suscitent ce genre d'activité. Le souper-bénéfice engendrait beaucoup de dépenses, affirme le président Talbot.

Le Festival western de Dolbeau célébrera sa vingt-et-unième édition, du 10 au 19 juillet 1992.

La tenue de l'activité-bénéfice signifie le début d'un processus intense de réunions. Déja des démarches ont été faites dans plusieurs domaines.

Désormais, les organisateurs consacrent leur énergie sur la programmation, aux dires du président Talbot.

Ils entendent conserver sensiblement les mêmes activités que l'an dernier. «Lorsque l'on a une formule gagnante, on la garde», s'exclame Jean Talbot.

Le Festival western de Dolbeau a enregistré un surplus financier de 22 000 $. Depuis les trois dernières années, l'organisation réalise des surplus ce qui a permis de combler le déficit accumulé.

Le public pourra, certes, déguster le boeuf western, assister au super rodéo ainsi qu'aux spectacles professionnels.

Le président Talbot est convaincu que la renommée de l'animateur Gérard-Marie Boivin fera connaître le festival à l'extérieur de la région.

L'animateur bien connu a accepté de jouer le rôle d'ambassadeur d'abord parce qu'il est originaire de Dolbeau et ensuite parce qu'il aime les chevaux. Il sera présent dès l'ouverture et assistera à plusieurs activités.

Le président est assuré qu'il fera la promotion de l'événement dans la métropole au cours des prochains mois.

Architecture

Un Saguenéen d'origine remporte un bel honneur

MONTREAL (PC) — Le Groupe Capital, une jeune entreprise fondée et dirigée par un Québécois de 28 ans d'origine italienne, né et élevé au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mario Caprini, vient de remporter l'un des sept grands prix d'excellence décernés annuellement par la revue The Canadian Architect pour le projet domiciliaire Cité-jardin de Fonteneau, dans l'est de Montréal.

Le choix de Fonteneau a été retenu parmi 169 candidatures de toutes les provinces canadiennes pour l'originalité de sa conception et sa parfaite harmonisation avec le milieu fortement urbanisé.

Mario Caprini a toujours vécu dans le milieu de la construction puisque son père était — et est toujours — entrepreneur en construction résidentielle. C'est à 21 ans seulement que le jeune Caprini a décidé de voler de ses propres ailes, sans un sou en poche.

Depuis cette époque, il a construit plus de mille maisons !

Il est aujourd'hui associé à un ingénieur de profession, Claude Denault. Les deux partenaires partagent une passion commune pour l'habitation résidentielle.

De tous les projets que le groupe a jusqu'à maintenant réalisés, la Cité-jardin de Fonteneau est celui qui lui apporte la plus grande satisfaction, non seulement à cause du prix d'excellence qu'il a mérité mais également en raison du concept original qui s'inspire d'une vieille tradition européenne.

Ce concept vise à juxtaposer la ville, le jardin et la campagne. C'est le mariage entre la densité urbaine et l'ambiance campagnarde.

Malgré son caractère particulier, ce projet s'adresse d'abord aux premiers acheteurs d'une maison et aux jeunes couples avec ou sans enfants. Le prix de départ d'une habitation à la Cité-jardin de Fonteneau se situe à 92000$.

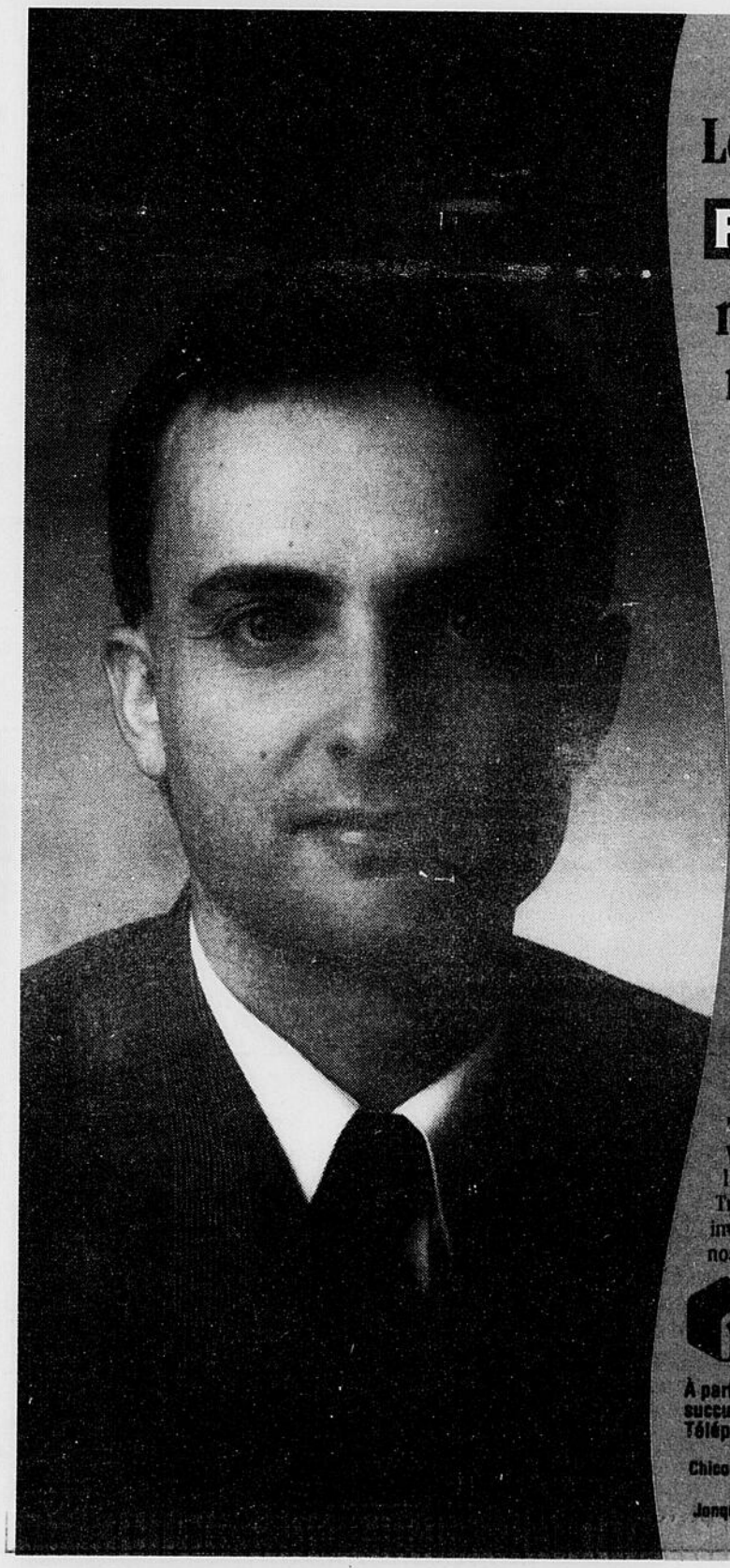
LPA
LAPOINTE ET PAQUET, ASSOCIÉS, C.G.A.
Comptables généraux licenciés
• Conseillers en gestion • Comptabilité
• Fiscalité • Planification successorale
Gabriel Lapointe, c.g.a.
Gérard Paquet, c.g.a.
Roger Leclerc, c.g.a.
100, rue Racine est, Suite 200
CHICOUTIMI - 696-4646

H&R Block
a l'expérience
qu'il vous faut.

Nous préparons tous genres de déclarations de revenus, des plus simples aux plus complexes. Quelle que soit votre situation fiscale, nous pouvons la manier.

L'équipe fiscale de
H&R BLOCK®
Nous prenons votre parti!

CHICOUTIMI: 170, Racine est 543-8442
JONQUIÈRE: 2351, St-Dominique 542-0329
LA BAIE: Galeries de la Baie 1500, rue Bagot 544-9351
LUNDI AU VENDREDI: 9h00 à 21h00
SAMEDI: 9h00 à 17h00
AUX HEURES DES COMMERCES
SERVICE CHEZ SEARS - PLACE DU SAGUENAY
LA BAIE - PLACE DU ROYAUME À compter du 3 février 1992



Le REER n'est pas notre seule qualité...

Nous offrons aussi d'excellents conseils.

"L'an dernier, j'ai suggéré à monsieur Boivin un REER fonds de placement. Son rendement annuel a dépassé les 20%!"

Yves Larose
Conseiller

FONDS D'OBLIGATIONS
21,6% 1 AN
12,3% 3 ANS
9,3% 5 ANS
13,8% 10 ANS

EXEMPLE DE RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS AU 31 DÉCEMBRE 1991. LE RENDEMENT PASSÉ NE GARANTIT PAS LE RENDEMENT FUTUR.

Vous aussi vous pouvez profiter de l'expérience et du savoir-faire du Trust Général. Pour maximiser vos investissements, passez voir un de nos conseillers ou appelez-nous.

TRUST GÉNÉRAL

À partir du 24 février, la plupart des succursales seront ouvertes jusqu'à 20h. Téléphonez-nous.

Chicoutimi Talbot 549-6490
Racine 693-6000
Jonquière Place St-Michel 695-6490

Commentaire

Grande-Anse, enfin une bonne nouvelle

L'agrandissement du terminal maritime de Grande-Anse créera environ 800 emplois directs et indirects. Ottawa vient de donner le feu vert à ce projet de 43 millions $, dont l'échéancier s'étend sur deux ans.

Vendredi, le député de Chicoutimi aux Communes, André Harvey, révélait au Quotidien qu'un montant de 25 millions $, représentant le coût de construction de la première phase, avait été débloqué par son gouvernement.

Les bonnes nouvelles étant plutôt rares, ces temps-ci au Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'annonce du lancement des travaux à Grande-Anse a été accueillie très favorablement par le milieu et ses principaux intervenants.



Carol Néron

Depuis plus d'un an, André Harvey travaille de manière intensive sur ce projet d'agrandissement, lequel possède l'énorme avantage de se concrétiser alors que l'économie locale traverse l'une des pires crises de son histoire.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'affaire ne s'est pas réglée en un tournemain. Les obstacles ont été nombreux. Alcan, entre autres, qui considère Grande-Anse comme un concurrent direct de ses installations portuaires, n'aurait rien fait pour faciliter l'évolution du dossier.

Le syndicat des travailleurs du port de La Baie aurait également exigé des précisions quant à l'avenir de leur installation. Le projet annoncé par André Harvey, une fois qu'il sera complété, ne sera pas sans exercer une influence sur les infrastructures portuaires existantes, il serait vain de vouloir nier cette évidence. La possibilité, qu'un jour, Alcan déménage ses pénates du côté de Grande-Anse ne doit donc pas être écartée...

Dans la conjoncture présente, le raisonnement qui doit primer sur tous les autres, c'est que la région profitera, à très court terme, des retombées économiques générées par les travaux d'agrandissement. Par ailleurs, ceux-ci, une fois qu'ils seront arrivés à terme, permettront à Grande-Anse de revendiquer pleinement son statut de port d'importance majeure.

Economique à l'usage, le bateau représente un créneau prometteur. L'abandon du train a engendré une augmentation appréciable du trafic lourd. La plupart des experts sont unanimes pour affirmer que la situation, à ce chapitre, n'ira guère en s'améliorant. Si personne ne songe à exploiter une autre forme de transport, l'ensemble du réseau routier sera bientôt monopolisé par les fardiers. Qu'on ajoute à ce constat le fait que Québec, même s'il refuse de l'avouer ouvertement, n'a plus les moyens d'entretenir ses routes, et nous obtiendrons un tableau guère encourageant.

En développant et, surtout, en installant son infrastructure portuaire sur une base solide, le Saguenay—Lac-Saint-Jean met un atout supplémentaire dans son jeu. Il s'agit là, en somme, d'une forme particulièrement intéressante de développement durable s'inscrivant parfaitement dans le phénomène de la mondialisation des marchés.



Votre opinion

L'Ashuapmushuan est toujours d'actualité

Lors de la séance du 3 février dernier, le conseil de ville de St-Félicien a approuvé unanimement le projet d'aménagement de la rivière Ashuapmushuan par Hydro-Québec.

Nous avons été indignés de la façon dont le maire Benoît Laprise a annoncé ses couleurs! On se serait cru en pleine campagne électorale. Nous avons même appris que Notre-Dame-de-l'Energie figure à notre calendrier liturgique.

Parmi les intervenants qui assistaient à cette soirée, mentionnons Aurélien Talbot et Ghislain Gagnon. A ces deux-là, j'aimerais poser la question suivante: auriez-vous des intérêts personnels quelconques dans la réalisation de ce barrage? Faisant fi de vos arguments, répondez simplement par oui ou non.

N'avez-vous pas dit récemment, M. Talbot, que la qualité de vie, pour nous, était synonyme d'argent, que vos deux fils étaient établis à Montréal et que si ce projet durait de 5 à 6 ans, ce serait suffisant pour vous?

Et vous, M. Gagnon, votre appui dans ce projet ne va-t-il pas à l'encontre de ce que vous avez tojours prêché, soit la beauté de la flore et de la faune de notre jardin zoologique?

Comment pouvez-vous approuver un tel saccage? La surexploitation de nos richesses naturelles n'est-elle pas l'une des conséquences de la récession économique?

J'ose espérer que la population n'est pas naïve au point de se laisser influencer sur cette grande décision.

La rivière Ashuapmushuan ne parle pas. Elle coule naturellement.

Pour ceux qui le désirent vous pouvez vous procurer une copie de l'enregistrement du conseil de ville à la TVC de St-Félicien au 679-1574.

Fernande Gauthier,
Ginette Potvin,
St-Félicien.

Le Québec vu de l'Ouest

Les sentiments anti-Québec qui s'amplifient depuis quelques années au Canada ne devraient pas être perçus comme une forme de racisme envers les Québécois.

Ces mauvais sentiments envers le Québec sont tout au plus de la francophobie. Don Getty qui vient de dire que le binliguisme (le français, en l'occurrence) «irrite» les Albertains, est un exemple de cette francophobie.

Malheureusement, de tels sentiments sont en progression constante ces dernières années. A tel point que si Robert Bourassa vivait au Canada anglais, il risquerait de devenir séparatiste.

Soit dit en passant, Robert Bourassa, avec sa valse-hésitation constitutionnelle, est responsable de la mauvaise image du Québec au Canada anglais. D'ici, on voit Bourassa jouer sur les deux tableaux, fédéraliste et souverainiste, ce qui laisse croire que les Québécois ne sont pas dignes de confiance, tout comme leur Premier...

Souhaitons que cette vague francophobe qui déferle à travers le Canada cessera un jour.

Don Getty reflète la triste réalité d'acrimonie, d'intolérance, de mesquinerie, et de petitesse envers le Québec. Cela dégoûte bien des fédéralistes comme moi, car cela est bien peu propice à l'unité du Canada.

Luc Gagnon, étudiant,
CALGARY.

Clin d'oeil

Un vocabulaire à revamper

Jacques Parizeau affirmait, il y a deux semaines, «ne pas prendre au sérieux» le projet de question référendaire de Robert Bourassa.

Il y a quelques jours, le chef péquiste utilisait une expression semblable pour exprimer son opinion, relativement aux propos insultants d'Ovide Mercredi touchant à l'identité du peuple québécois.

Intellectuel bon teint, Jacques Parizeau joue volontiers la carte du cynisme pour illustrer ses jugements. Estimant sans doute que ses pseudo traits d'esprit sont suffisants pour séduire les Québécois, le chef de l'Opposition reste ainsi fidèle à l'épithète de «Monsieur» qui lui va comme un gant.

Le problème, c'est que Jacques Parizeau se répète continuellement. Il devrait revamper son vocabulaire, afin de ne pas sombrer dans la redite et les répétitions...ce qui, à la longue, devient ennuyeux.

C. Néron

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Edité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division de Groupe UNIMEDIA inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1 - Tél.: 545-4474
Télécopieur: Adm.: 418-690-8806
Réd.: 418-690-8805
Pub.: 418-690-8824

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de
deuxième classe (no 32131)
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Président et éditeur: Pierre Bergeron
Contrôleur: Jacques Larouche
Rédacteur en chef: Bertrand Genest
Editorialiste en chef: Carol Néron
Adjointe au rédacteur en chef: Andrée Rainville
Chef des nouvelles: Pierre Bourdon
Chef de pupitre: Gilles Lalancette
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur de la publicité: Jasmin Gilbert
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution: Jean Béland
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal 514-285-7306
Toronto 416-967-1814

Port de Trois-Rivières

Des rouleaux de papier de Kruger saisis

TROIS-RIVIERES (PC) — La cour a émis un bref de saisie avant jugement en revendication, le 8 février dernier, afin que soient saisis, dans un hangar du port de Trois-Rivières, des rouleaux de papier d'une valeur totale de 5 millions$ appartenant à la compagnie Kruger. La compagnie Kruger, partie demanderesse dans cette affaire, entend ainsi récupérer son papier des mains de Ports Canada qui ne pouvait le lui rendre parce que la grève des débardeurs empêchait la manutention du papier en question. Contrairement à ce qu'ont prétendu les débardeurs, vendredi, les individus qui s'affairent à vider le contenu du hangar ne sont pas des «briseurs de grève», comme ils les appellent, mais plutôt des employés d'une compagnie de manutention engagée dans le cadre de la saisie. La saisie des rouleaux de papier a débuté dans la nuit du 11 au 12 février et s'effectue sous la supervision d'un huissier et ce, jour et nuit. Etant donné le contexte difficile de la grève des débardeurs, la police portuaire, dont les effectifs sont peu nombreux, a demandé l'assistance de la police de Trois-Rivières afin de prévenir tout genre d'incident qui pourrait interrompre cette saisie.

Un télésiège fait damner les skieurs

LA TUQUE (PC) — Le télésiège du centre de ski de La Tuque s'est arrêté subitement vers l'heure du midi, samedi, alors qu'au moins 80 des sièges étaient occupés par des skieurs... qui ont dû patienter pendant près de trois heures, suspendus à 10 mètres dans les airs. Le bris d'une pièce dans l'engrenage du système est à l'origine de la paralysie complète du télésiège qui devra êêre entièrement démonté pour être réparé.

«Ca ne pouvait pas tomber dans un plus mauvais moment, a déploré Roland Lacoste, directeur du Service des loisir de La Tuque. «Nous recevions le circuit régional de ski de la Mauricie, en fin de semaine. Mais que voulez-vous? C'était impossible à prévoir. C'est un bris mécanique au même titre qu'un bris dans votre automobile. On a beau entretenir les systèmes de notre mieux, ça peut lâcher quand même.»

La situation n'a toutefois eu aucune conséquence sur les compétitions en cours.

Le télésiège venait à peine de s'arrêter qu'une équipe composée d'une vingtaine de patrouilleurs et de secouristes s'était répartie un peu partout le long de la piste pour vérifier dans quelle situation se trouvaient les occupants du télésiège. C'est une dame particulièrement affectée par le stress qu'on a jugé bon de secourir la première.

Fiez-vous à

Chrysler

FIEZ-VOUS À CHRYSLER : LE MEILLEUR CHOIX POUR FAIRE DES ÉCONOMIES.

Colt 100 et Colt 200

3,9 %* OU 1250 $ de remise*
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois

Dodge Caravan et Plymouth Voyager
La mini-fourgonnette la plus vendue au monde

7,9 %* OU 1000 $ de remise*
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois

Dodge Ram Cummins Turbo Diesel

5,9 %* OU 1500 $ de remise*
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois
avec, en plus, jusqu'à 1250 $ de rabais sur les groupes d'options**

Dakota, Dynasty, Shadow, Sundance, Spirit et Acclaim

5,9 %* OU 1000 $ de remise*
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois
avec, en plus, jusqu'à 1185 $ de rabais sur les groupes d'options**

Le coussin gonflable est aussi offert sans supplément sur la Dodge Shadow et la Plymouth Sundance. 7/115 3/60 †

L'AVANTAGE CHRYSLER

Voyez votre concessionnaire Chrysler pour économiser sur d'autres produits Chrysler.

Dodge
Camions Dodge
CHRYSLER

*L'offre de taux de crédit du fabricant et l'offre de remise en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Exemple : dans le cas d'un prêt de 10 000 $ pour un terme de 48 mois à l'achat d'un véhicule admissible à un taux de crédit de 3,9 % par année, les versements mensuels seraient de 225,34 $, le coût total de l'emprunt s'élèverait à 816,32 $, et le montant à rembourser, de 10 816,32 $. Si vous choisissez un taux de crédit réduit plutôt que la remise de 1 250 $, la loi exige que le montant de la remise soit inclus dans le coût de l'emprunt afin de déterminer le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple ci-dessus, le coût de l'emprunt, incluant le montant de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalu, s'élèverait à 2 066,32 $, et **le taux d'intérêt réel serait de 10,81 %.** Dans les autres cas (7,9 % par année/48 mois ou remise de 1 000 $, 5,9 % par année/48 mois ou remise de 1 500 $, 5,9 % par année/48 mois ou remise de 1 000 $), les coûts de l'emprunt s'élèveraient à 1 695,68 $, à 1 250,72 $, et à 1 250,72 $, les versements mensuels seraient de 243,68 $, de 234,39 $, et de 234,39 $, et les montants à rembourser, de 11 695,68 $, de 11 250,72 $, et de 11 250,72 $. Les coûts de l'emprunt incluant les montants de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalus s'élèveraient à 2 695,68 $, à 2 750,72 $, et à 2 250,72 $ et **les taux d'intérêt réel seraient de 13,49 %, de 14,49 %, et de 11,41 %.** Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. L'offre est en vigueur du 11 février 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans le cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre ne concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Consultez-le pour en savoir davantage.
**Cette offre s'applique à certains modèles sélectionnés. La valeur des accessoires en option offerts en prime a été établie en fonction du prix suggéré par le fabricant pour chaque option achetée séparément suivant le modèle choisi. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.
†Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Plymouth
Camions Dodge
CHRYSLER

Toronto

Oui au projet de tribunal autochtone

Par Suzanne DANSEREAU

TORONTO (PC) — A partir du mois de mars, Toronto sera la première grande ville en Amérique du Nord où les autochtones auront accès à leur propre système de justice.

Au lieu d'être jugé par le système «blanc» conventionnel, un accusé aura le choix d'être référé à un jury de quatre autochtones qui décidera de sa sentence.

Et au lieu d'être une peine de prison, cette sentence pourra consister en des travaux utiles à la communauté.

«Nous voulons briser le cycle infernal de l'Indien qui passe son temps à retourner en prison», explique Jonathan Rudin, le coordonateur du projet. Ce projet-pilote, qui ne coûtera pas plus de 100 000 $ au Trésor ontarien, est déjà en vigueur dans certaines réserves du nord de l'Ontario, dont celle de Attawapiskat, mais c'est la première fois qu'une telle expérience est tentée dans un grand centre urbain, explique M. Rudin.

Il faut mentionner toutefois que le projet ne s'applique qu'aux offenses mineures comme le vol, le vandalisme ou la prostitution.

Responsable, pas coupable

Pour être éligible, un accusé autochtone doit d'abord accepter de reconnaître sa «responsabilité» dans un crime. «On ne parle pas ici de coupable ou non coupable, mais plutôt de responsabilité», explique M. Rudin.

Et si le procureur de la Couronne (du système blanc) accepte sa candidature au programme, les accusations portées contre lui sont retirées.

L'accusé passe ensuite devant un comité de quatre personnes — des autochtones et si possible des gens de sa nation qui parlent sa langue — qu'il soit Cri, Objibwe, Mohawk ou Indien sans statut.

Le comité décide du genre de peine que l'accusé devra subir. Dans le cas d'un vol, il peut être amené à restituer l'argent ou l'objet volé, ou encore il peut être obligé d'effectuer des travaux de tous genres dans les quelque 40 organisations autochtones à Toronto: les centres communautaires, la clinique de santé, le théâtre autochtone, les projets d'habitation, etc...

De plus, l'accusé aura la possibilité de discuter avec le comité des problèmes personnels qui l'ont peut-être amené à commettre son crime.

Alcoolisme et toxicomanie

«Nous avons découvert que les contrevenants typiques ont des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie, qu'ils reçoivent de l'assistance sociale et qu'ils ont déjà un dossier criminel», note M. Rudin. Le but est de donner à ces gens une chance de se réintégrer dans la société, ou dans leur communauté. «C'est comme ça que la justice autochtone fonctionnait et fonctionne encore dans certaines réserves au Canada», relate M. Rudin, en donnant l'exemple des Territoires du Nord-Ouest où, vu que le juge «blanc» ne passe qu'aux trois mois, les autochtones règlent une bonne partie de leurs «problèmes» eux-mêmes.

Ceux qui ont mis sur pied le projet sont très prudents. «Il faut que le projet soit une réussite, car s'il échoue, on ferme la porte à toutes les autres initiatives du genre dans un centre urbain. Puisque nous sommes les premiers, nous donnons l'exemple», explique M. Rudin.

C'est pourquoi les organisateurs préfèrent ne pas traiter de cas de violence (contrairement à ce qui se fait dans les réserves). C'est pour cette raison également qu'ils préfèrent se limiter à une cause par semaine. «Nous pourrions inscrire au moins 250 contrevenants par année, mais nous préférons y aller doucement», explique M. Rudin. La première cause, une cause de vol, sera entendue au début du mois de mars.

Plus de 70,000 autochtones vivent à Toronto.

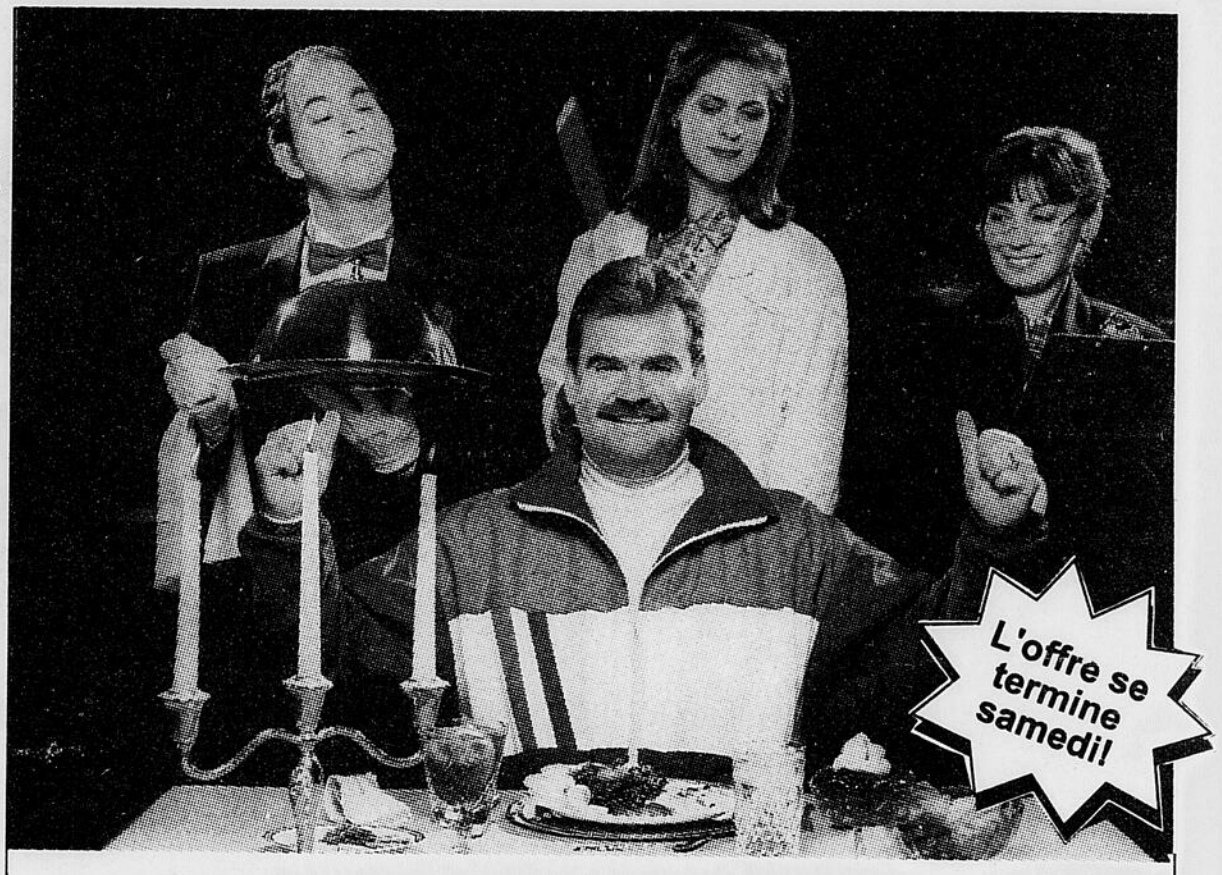
Si vous êtes membre du CLUB Multi-points

voici votre code pour aujourd'hui...

71897281

Sinon...Appelez 1-800-563-8688

CLUB Multi-points et Multi-points sont des marques déposées de Le Groupe Vidéotron ltée.



«VOICI MES ENTRAÎNEURS!»

Perdre du poids n'est pas toujours facile. Faites confiance à l'équipe de Nutri/Système! Elle peut vous aider à perdre du poids et à ne pas le reprendre.

Nos spécialistes nous sont dévoués. Ils guident vos progrès personnels en vous permettant de savourer des repas complets et équilibrés tous les jours. Fini les poudres et autres substituts!

nutri/système MC cliniques minceur

«J'ai perdu 30 livres et je maintiens mon poids grâce à mes entraîneurs, Nutri/Système!»

PAT BURNS

NUTRI/SYSTÈME... UNE RECETTE D'AMAIGRISSEMENT ÉPROUVÉE DEPUIS 21 ANS

PERDEZ 20 LIVRES GRATUITEMENT*

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION.

ALMA: 668-0131

CHICOUTIMI: 690-0202

*Sur programme régulier, ne comprend pas le coût de la nourriture Exclusive Nutri/Système. Nouveaux clients seulement.



Le "CAFÉ ST-EX" s'associe aux fêtes du 150e de Chicoutimi

M. Jean-Marc Maltais, p.d.g. du Café St-Ex est très heureux de devenir partenaire de "Chicoutimi 92".

M. Maltais offre ses meilleurs voeux de succès aux organisateurs des fêtes du 150e.

La photo choisie représente trois commerces du Haut de la Côte, vers 1928. (Emplacement actuel du Café St-Ex).

De gauche à droite: M. Jean-Marc Maltais, p.d.g. du Café St-Ex, M. Jean Laflamme, Me Jean-Claude Beaulieu et Me Marcel Claveau des "Quinze 92".

(Photo symbolique)

Justice et autochtones

Le Québec tentera d'aller plus loin

Par Pierre APRIL

QUEBEC (PC) - La Conférence des juges du Québec a déposé, dans le cadre du Sommet de la justice qui débute ce matin dans la Vieille capitale, une proposition sur la prise en charge par les autochtones de l'administration de la justice sur leur territoire et couvrant les domaines judiciaire, policier, correctionnel et social.

Cette proposition «qui ne doit pas être préjudiciable à toute position politique que pourront adopter les autochtones dans leurs futures négociations avec les gouvernements» sera débattue par des représentants des 11 nations autochtones du Québec, jeudi, à une table exclusivement consacrée à leurs préoccupations en présence du ministre de la Justice Gil Rémillard et de son collègue de la Sécurité publique Claude Ryan.

La Chambre des notaires du Québec y est aussi allée d'une résolution suggérant la rédaction d'un recueil sur les traditions autochtones pour que l'administration de la justice dans leur milieu puisse en tenir compte.

Pour ne pas être en reste, le Barreau du Québec a proposé des sessions de formation destinées à la communauté juridique et aux divers intervenants en matière de justice sur les réalités socio-culturelles des autochtones.

Dans le document décrivant les états de situation, un chapitre complet est consacré aux autochtones.

Ils y désapprouvent un système judiciaire qui ne correspond pas à leurs valeurs et critiquent le fonctionnement des tribunaux «dont les délais, la présence sporadique dans leurs communautés et la procédure rendent l'administration de la justice inefficace».

Les autochtones rejettent également les sentences prononcées par les tribunaux et le traitement réservé aux victimes.

Omniprésents

Les premières nations seront d'ailleurs omniprésentes au Sommet et siègeront entre autres aux tables traitant du règlement non judiciaire des conflits et des litiges, des aspects économiques de la justice, de la situation des femmes dans l'administration de la justice et finalement à celle sur les institutions.

A l'instar des autochtones, les représentants des communautés culturelles tiendront aussi une place importante puisqu'ils se retrouveront à sept des huit tables de délibération composées de 25 participants chacune.

Les jeunes, les femmes, les grandes centrales syndicales et le milieu des affaires seront de toutes les discussions, accompagnés de représentants du monde municipal, des consommateurs, des personnes âgées, des organismes de promotion des droits de la personne et des milieux scolaire, collégial et universitaire.

Trois rapports importants, dont les conclusions ont été rendues publiques au cours des derniers mois, serviront de documents de référence.

Le rapport du Groupe de travail sur l'évaluation de la loi sur la protection de la jeunesse, présidée par le juge Michel Jasmin, celui sur l'administration de la justice en matière criminelle signé par le juge Guy Guérin et le rapport sur l'accessibilité à la justice de Me Roderick Macdonald, ont inspiré l'ensemble des 560 résolutions soumises.

Une centaine d'entre elles émanent du Conseil du statut de la femme et des groupes qu'il représente. Elles traitent d'accessibilité à la justice, d'équilibre des sexes au sein de la magistrature, de violence et d'appauvrissement.

Trop c'est trop

Les débats sur les coûts de la justice en première ligne

QUEBEC (Selon PC) - Les discussions sur les coûts du système judiciaire domineront sans aucun doute les débats dès aujourd'hui dans le cadre Sommet de la justice.

D'ailleurs, le ministre Gil Rémillard a été très clair dans ses récentes interventions sur cette rencontre.

«Par ce Sommet, a-t-il répété, on devra se faire à l'idée qu'on ne peut plus continuer comme cela. La justice est devenue hors de prix et dans une société comme la nôtre on ne peut plus tolérer cela.»

Le bâtonnier du Québec, Me Jean Pâquet, a pour sa part précisé que le Sommet sera l'occasion de prendre des engagements concrets afin de maintenir ou d'accroître la participation des avocats «à l'objectif collectif d'une justice plus accessible».

La Chambre des notaires, tout comme les avocats, a soutenu qu'il faudra accorder plus d'importance au suivi du Sommet parce que «toute entreprise de réflexion sur l'avenir de la société et de ses institutions, aussi sérieuse et bien intentionnée soit-elle, n'a de sens que si elle débouche sur des réalisations concrètes».

Un maximum de trois sujets seront quotidiennement discutés à la table centrale de délibérations.

A l'issue de chacune des discussions d'une durée maximale de trois heures sur un des 11 sujets, le ministre de la Justice fera connaître ses engagements en compagnie d'un ou des collègues impliqués dans leur réalisation.

Les engagements des participants seront aussi officiellement annoncés.

La majorité des sièges à la table centrale seront occupés à tour de rôle par différents organismes participants en fonction des sujets qui y seront successivement traités.

SUPER PROMOTION SUR REMBOURRAGE

2 pour 1 — Achetez une verge de tissu, Obtenez l'autre gratuitement, Choix de 23 tissus + Escompte sur certains tissus + Traitement anti-tache sur demande

SUPER PROMOTION SUR ÉBÉNISTERIE

Faites rénover votre ensemble de cuisine (1 table + rallonge + 4 chaises standards)
COMPRENANT: décapage + revernissage naturel ou laquage de couleur blanc, noir ou blanc cassé semi-lustré
NOTRE PRIX TOUTES TAXES INCLUSES: 529,95$



GHISLAIN FALLU
PROPRIÉTAIRE

Rembourrage d'Arvida inc.
2604, rue Dubose JONQUIÈRE
548-8301

CHOISISSEZ VOTRE DESTIN



Peu importe le montant, **l'important** est de cotiser régulièrement.

LES REER PERSONNALISÉS DESJARDINS

La caisse populaire Desjardins

loto-québec

RÉSULTATS loto-québec

Lotto 6/49 — Tirage du 92-02-15

9 15 22 38 41 45

Numéro complémentaire: 33

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	1 351 412,70 $
5/6+	7	115 835,30 $
5/6	350	1 853,30 $
4/6	17 059	72,90 $
3/6	301 375	10,00 $

Ventes totales: 18 709 780,00 $
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 $
Prochain tirage: 92-02-19

Extra — Tirage du 92-02-15

NUMÉROS	LOTS
274702	100 000 $
74702	1 000 $
4702	250 $
702	50 $
02	10 $
2	2 $

Banco — Tirage du 92-02-15

04 05 07 13 26
29 31 32 33 38
45 46 48 49 50
56 58 59 64 66

Prochain tirage: 92-02-17

Select 47 — Tirage du 92-02-15

6 17 20 22 29 30

Numéro complémentaire: 11

MISE-TÔT 11 25 28 42

	GAGNANTS	LOTS
	112	446,40 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	5	6 640,00 $
5/6	47	470,90 $
4/6	1 938	53,30 $
3/6	30 782	5,00 $

Ventes totales: 1 193 332,00 $
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PARCE QUE VOUS DONNEZ



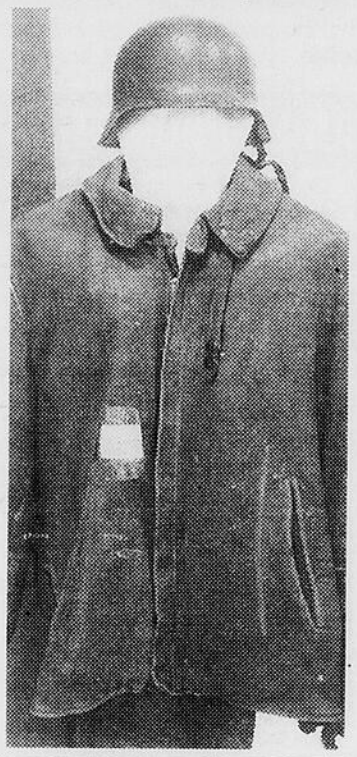
UNE PERSONNE VIVRA
LA CROIX-ROUGE

Fourre-tout



Exposition du NCSM de Champlain

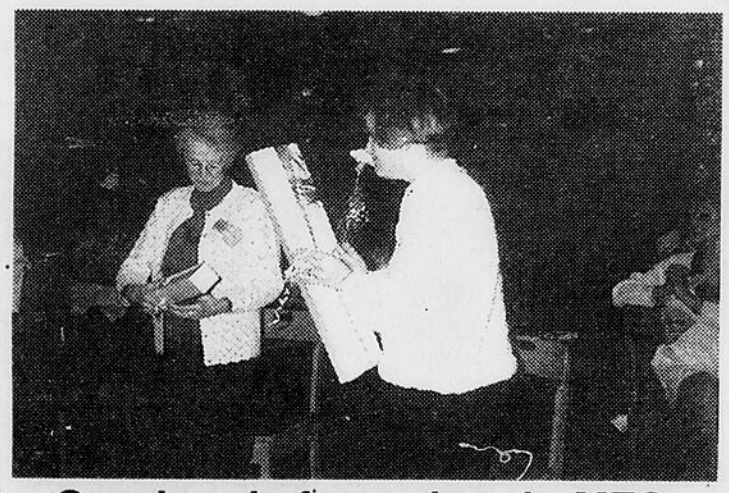
Le NCSM de Champlain tient une exposition militaire à ses locaux situés au 141 rue Racine est, à Chicoutimi, dans le cadre du Carnaval-Souvenir de 1892. L'événement se déroule sous la présidence d'honneur de Jacques Mailly, vétéran de la Deuxième guerre mondiale (en haut, à droite), qui est ici accompagné de la présidente du carnaval, Céline Beaulieu, et du lieutenant-commandeur D. W. Shubaly. A l'arrière, Peter McLeod leur jette un coup d'oeil. L'an dernier, cette activité a remporté un franc succès en attirant plus de 2500 visiteurs. L'exposition se déroule du lundi au dimanche, entre 10 h et 17 h, ainsi que les jeudis et vendredi, de 10 h à 21 h. Ci-contre, on aperçoit un uniforme en cuir de l'armée allemande durant la guerre de 1939-1945.





Jean Girard, membre du CA

Le notaire Jean Girard, de Saint-Félicien, vient d'être nommé membre du conseil d'administration de l'UQAC, à l'un des cinq postes réservés à des personnes représentatives des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail. M. Girard est également président du conseil d'administration du Cégep de Saint-Félicien. Il a été président provincial du regroupement des SIDAC du Québec après avoir oeuvré sur le plan local. Son mandat sera d'une durée de trois ans.



Session de formation du MFC

Comme à chaque année à la mi-janvier, le Mouvement des femmes chrétiennes (MFC) a donné une session de formation à ses responsables. Soixante-sept femmes ont participé à cette session qui se déroulait au Séminaire Marie-Reine du Clergé de Métabetchouan. Les responsables constatent avec optimisme, la présence d'un plus grand nombre de jeunes qui participent aux sessions. Ci-haut, Mariette Tremblay, 75 ans, de Jonquière et Annie Lavoie, 25 ans, de Saint-Fulgence, ont été honorées puisqu'elles étaient respectivement la plus âgée et la plus jeune du groupe.

En furetant

❖ A surveiller dans la prochaine édition de L'Actualité, l'article sur la papetière Cascades et sur l'ultimatum lancé à l'usine de Jonquière et à celle d'East Angus. Dans un communiqué émis par Telbec, on l'intitule «Quand Lemaire en a marre, ça barde à Jonquière». Autres sujets qui ne devraient pas manquer d'intérêt: un article signé par Luc Chartrand qui sonde les coulisses du spectacle et un autre qui tente de savoir si l'âme du hockey s'en va à la dérive.

❖ **Les festivités du carnaval de Saint-Prime reprennent jeudi, avec le tournoi de billard, à 20 h, à la salle des loisirs. Inscription sur place. Le tournoi de hockey débute également ce soir. Vendredi, à 11 h 30, il y aura un dîner au HLM avec animation. Priorité sera donnée aux locataires de l'endroit. En soirée, à 19 h 30, ce sera le patinethon, suivi, à 21 h, d'une soirée de danse, à la salle des loisirs, avec la disco mobile Laval Côté.**

❖ Les billets du spectacle «Polishow rétro», présenté par les policiers de la sûreté municipale de Chicoutimi, devraient être mis en vente au cours des prochains jours, au coût de 10 $. Le spectacle aura lieu le 27 mars, à l'Hôtel le Montagnais de Chicoutimi. Les profits de cet événement seront distribués à des organismes à caractère humanitaire, sans but lucratif. On peut se procurer des billets à la centrale policière, sise sur le boulevard Université, ou au Montagnais.

❖ **Le représentant de la Commission des droits de la personne, Gilles Robert, sera à Jonquière, jeudi, au bureau de Communication-Québec, à l'édifice Marguerite-Belley. Pour communiquer avec lui, les citoyens peuvent se présenter ou téléphoner aux numéros suivants: 547-36956 (Jonquière) ou au 679-1155 (Saint-Félicien). Pour éviter les frais d'appel interurbains, composer le 1-800-363-1991.**

❖ La Semaine internationale des scouts et guides a débuté hier et se poursuivra jusqu'à samedi inclusivement. Pour les scouts et guides, cette semaine leur rappelle leur appartenance à un mouvement unique qui compte près de 24 millions de membres!

❖ **Les pompiers des différentes municipalités du Saguenay organisent un souper-mode au profit de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire. L'événement, qui se déroulera sous la présidence d'honneur d'André Perron, aura lieu le samedi, 14 mars, à la polyvalente Kénogami. Le coût d'admission est de 25 $ par personne. Les personnes intéressées à assister à cette soirée sont priées de communiquer avec les départements d'incendie concernés.**

❖ La paroisse Saint-Nom-de-Jésus de Chicoutimi invite les gens à venir assister à une messe à l'ancienne qui se déroulera dimanche prochain, à 10 h. Cette activité est organisée dans le cadre des Fêtes du 150e. La visite d'une exposition historique suivra.

❖ **Guy J. Collin, professeur au département des sciences fondamentales de l'Université du Québec à Chicoutimi, a été récemment élu à l'Assemblée des gouverneurs de cette institution comme représentant des professeurs du réseau.**

❖ Les Chevaliers de colomb du Conseil 1989 de Chicoutimi organisent une soirée-carnaval qui aura lieu samedi prochain, à 20 h, à leur local situé au 564 boulevard Saguenay ouest. Le lendemain, les gens seront invités à participer au brunch musical qui débutera à 9 h, au même endroit. Pour informations et billets concernant ces deux activités, composer le 543-2354.

❖ **Les femmes porteuses d'implants mammaires qui désirent obtenir des informations sur le sujet peuvent maintenant communiquer avec l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, qui a été désigné comme centre de référence téléphonique. Il s'agit de composer le (418) 682-7500, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.**



Bourse d'études doctorales

Toutes nos félicitations à Hélène Côté, de Chicoutimi, qui a mérité une bourse de 3000 $ de la Fondation Asselin. Grâce à ce coup de pouce financier, Mme Côté, qui est étudiante en pharmacie à l'Université médicale de Caroline du Sud, lui permettra de terminer un projet d'études doctorales.

La violence: que faire?

La Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec a publié un Guide de sensibilisation à la violence conjugale qui fait état de statistiques pour le moins inquiétantes.

En effet, on y rapporte qu'au Canada, une femme sur huit est victime de violence conjugale et que 40 pour cent subissent des actes de violence pendant leur première grossesse. Au Québec, en 1985, on estimait à 300 000 le nombre de femmes vivant une situation de violence, quelle qu'en soit la forme.

Ces chiffres peuvent paraître surprenant mais lorsqu'on regarde le nombre de cas qui défilent quotidiennement dans les cours des palais de justice et celui des victimes qui font les manchettes de journaux, on se rend compte que ce n'est que trop la triste réalité. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg, car il y a toutes celles qui subissent la violence en silence.

La violence fait abstraction de tout; elle ne tient compte ni de la classe sociale, de l'âge ou de la race. Elle se présente sous plusieurs formes: physique, verbale (qui est la forme la plus oubliée), psychologique (qui est celle qui est la plus pernicieuse et la plus méconnue) et enfin, l'agression sexuelle, qui est la plus redoutée et la plus cachée.

On décrit également le cycle de la violence en trois phases: l'escalade de la tension, qui se traduit par des incidents considérés comme mineurs par la victime, qui croit qu'il s'agit d'un événement passager et qu'elle sera en mesure de contrôler la situation. Puis se produit l'explosion de la violence, qui est finalement suivie de la prédiode de lune de miel. Ce cycle se répète, mais toutefois, au fil du temps, les période de réconciliation raccourcissent jusqu'à devenir inexistantes.

Dans tout cela, le plus difficile pour les proches, qui veulent s'élever contre ce fait, est de respecter le cheminement de la victime pour être en mesure de l'appuyer à cent pour cent lorsqu'elle aura choisi de briser l'emprise de son conjoint.

Mais au fond, le plus désolant dans tout cela, c'est que même si elles décident d'échapper aux griffes de leur bourreau, la justice semble bien impuissante à pouvoir les en protéger.

Au mieux, le violent sera emprisonné. Mais ce que craignent les victimes, c'est le risque d'y laisser leur peau lors de la remise en liberté. Au Canada, 40 pour cent des meurtres commis ont lieu entre conjoints et la grande majorité des victimes sont des femmes... Que faudrait-il faire?

Johanne St-Pierre

«Tueur de Milwaukee»

Dahmer déclaré sain d'esprit

MILWAUKEE, Wisconsin (AP) — Jeffrey Dahmer, le «tueur de Milwaukee», est resté impassible à l'énoncé, samedi, du verdict le reconnaissant sain d'esprit lors des meurtres de 15 jeunes hommes entre juin 1978 et juillet 1991 dans trois Etats américains (Ohio, Wisconsin et Illinois).

Par 10 voix contre deux, et après cinq heures de délibérations, les jurés ont estimé que Dahmer, 31 ans, savait ce qu'il faisait lorsqu'il a tué, mutilé, lobotomisé et mangé ses victimes. Il risque la prison à perpétuité pour chacun des crimes dont il a été reconnu coupable. La sentence doit lui être signifiée lundi.

Le procès, qui s'est ouvert il y a trois semaines devant le juge Laurence C. Gram Jr, a passionné les Etats-Unis par son caractère exceptionnel. Jeffrey Dahmer, plaidant coupable, la défense devait faire la preuve que l'accusé était incapable (selon la loi du Wisconsin) de faire la différence entre le bien et le mal au moment de ses crimes. Il espérait échapper à la prison et se faire soigner dans une institution spécialisée.

Pour le reconnaître responsable, seule une majorité des cinq sixièmes (et non l'unanimité) était requise.

Passionnant aussi par la personnalité de l'accusé. Vingt-huit témoins sont venus à la barre et ont dépeint Dahmer comme un solitaire, un maniaque sexuel et un alcoolique.

Ouvrier chocolatier, il avait été arrêté le 22 juillet 1991. Un homme menotté avait réussi à s'échapper de l'appartement du meurtrier et à donner l'alerte.



VERDICT - Jeffrey Dahmer est resté impassible après l'annonce du verdict.

(Photo PC)

La perquisition des policiers révélera des scènes d'horreur: des crânes humains peints, des photos d'hommes mutilés et plusieurs têtes conservées dans un réfrigérateur.

Dahmer expliquera aux psychiatres qu'il voulait créer des zombies qui auraient été ses esclaves sexuels. Plusieurs sont morts, le crâne perforé par Dahmer qui y versait de l'acide et de l'eau bouillante.

Né à Milwaukee d'un père pharmacien, Jeffrey Dahmer a grandi à Bath, dans l'Ohio. Enfant, il exerce ses premières violences sur des chiens. Collectionner des os d'animaux devient une passion.

A 14 ans, il a une première relation homosexuelle qui, selon les psychiatres, provoquera des fantasmes sur l'utilisation sexuelle de cadavres.

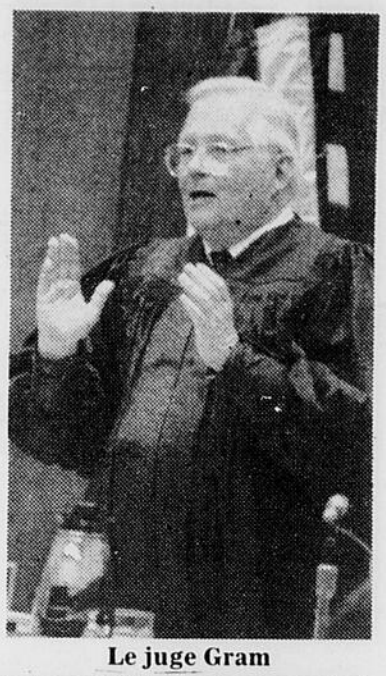
En juillet 1978, ses parents divorcent. Le jeune Dahmer âgé de 18 ans prenait déjà de la drogue et de l'alcool. Cet été-là, il prend en auto-stop un jeune homme revenant d'un concert. Il l'étrangle, le découpe en morceaux et disperse ses membres dans la forêt proche de la maison familiale.

Il suit pendant quelques mois les cours de l'université de l'Ohio, mais abandonne ses études pour la boisson. Il s'engage dans l'armée tout en poursuivant des études de médecine jusqu'en 1981. Il travaille ensuite dans un centre de transfusion sanguine puis dans une chocolaterie.

En 1989, il est condamné à neuf mois de prison pour avoir proposé 50 $ à un garçon de 13 ans pour faire des photos pornographiques.

L'homme aurait pu être mis hors d'état de nuire à plusieurs reprises depuis 1978, échappant de peu à une arrestation. La dernière fois, c'était au printemps dernier: la police avait interpellé Dahmer après que des voisins eurent donné l'alerte en le voyant en compagnie d'un jeune Laotien de 14 ans, nu et couvert de sang. Dahmer s'était débarrassé des inspecteurs en affirmant que le jeune homme était son partenaire et qu'il avait bu. Dahmer avait tué le jeune homme puis quatre autres personnes avant d'être finalement arrêté.

Il aurait tué huit fois en 1991, quatre fois en 1990, une fois en 1989, deux fois en 1988 et une fois en 1987.



Le juge Gram

Jagger en résidence surveillée

TOKYO (AP) — Les autorités japonaises ont refusé dimanche soir à Mick Jagger l'entrée en territoire nippon, au motif que le chanteur des Rolling Stones a eu maille à partir avec la justice britannique pour possession de drogue... en 1969.

Mick Jagger, en résidence surveillée dans un hôtel de l'aéroport de Tokyo-Narita, va pouvoir faire appel lundi auprès du ministère de la Justice, a expliqué Kenji Ishiyama, des services d'immigration.

Jagger, 48 ans, avait été autorisé à entrer au Japon en 1988 et 1990 pour des concerts, en solo et avec les Rolling Stones, rappelle l'agence de presse nationale Kyodo, précisant que le chanteur est sur la liste noire des services de l'immigration depuis son interpellation en 1969 à son domicile londonien avec son amie d'alors, la chanteuse Marianne Faithful.

CHOISISSEZ VOTRE DESTIN

Le temps, c'est **beaucoup** d'argent!

COTISATION ANNUELLE	APRÈS 5 ANS	APRÈS 15 ANS	APRÈS 25 ANS	APRÈS 35 ANS
250 $	1 680 $	8 735 $	27 045 $	74 530 $
500 $	3 360 $	17 475 $	54 090 $	149 060 $
750 $	5 035 $	26 215 $	81 135 $	223 595 $
1 000 $	6 720 $	34 950 $	108 180 $	298 125 $

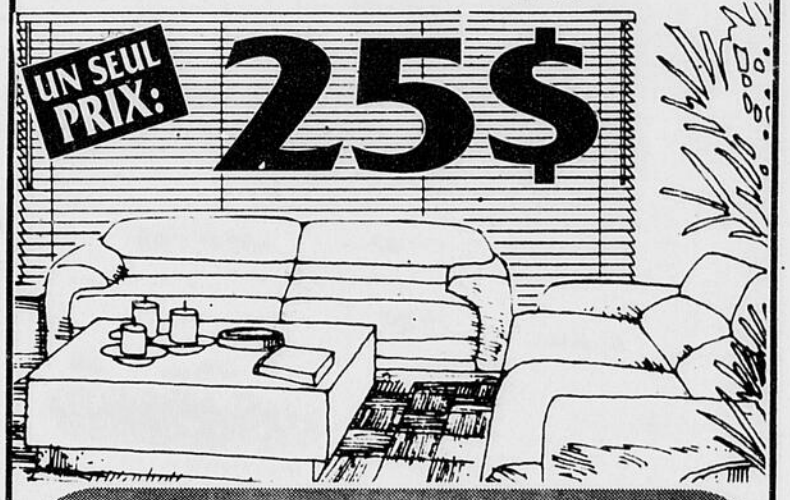
NOTE: Cotisations versées en début d'année. Capitalisation annuelle selon un taux de 10%.

LES REER PERSONNALISÉS DESJARDINS

La caisse populaire Desjardins

PORTE-PATIO

Horizontale P.V.C. — Blanc, ivoire, rose, bleu
Verticale aluminium — Rouge, jaune



Grande sélection de
DOUILLETTES À DES PRIX JAMAIS VUS!
Valeur 75$ à 125$ 59$
Valeur 126$ à 250$ 99$

Draps santé
À PARTIR DE:
35,95$

Dentelles
À PARTIR DE:
2,95$
LE MÈTRE

PEINTURE C.I.L.
40% de rabais

store MAG

SERVICE DE PRISE DE MESURES GRATUIT À DOMICILE

150 RACINE EST
CHICOUTIMI
ATRIUM
543-1112

Conférence de Vancouver

Ne pas reculer revient à avancer

Par Maurice GIRARD

VANCOUVER (PC) — C'est par l'hymne national chanté en anglais seulement et des débordements de patriotisme que s'est terminée, hier, la cinquième conférence sur le renouvellement du Canada, qui n'a cependant pas réussi à résoudre la délicate question du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le Québec.

Il incombera maintenant à la commission Beaudoin-Dobbie de trancher ce noeud gordien en ébauchant une solution qui permettra de maintenir un délicat équilibre entre le maintien à Ottawa d'un gouvernement central fort et la présence, à Québec, d'un Etat doté de pouvoirs suffisamment étendus pour permettre l'épanouissement et la survie de sa société distincte.

Soudaine pomme de discorde qui est venue gripper à la toute dernière minute la machine constitutionnelle, la question autochtone a été habilement contournée par l'annonce, en fin de journée, d'une conférence constitutionnelle sur les revendications des premières nations, les 14 et 15 mars à Ottawa.

«Il y a un consensus pour donner au Québec les compétences nécessaires pour avoir sa société distincte. Le problème touche les moyens. Il n'y a pas de consensus sur les moyens», a déclaré le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark, à l'issue de la rencontre.

Le coprésident de la commission constitutionnelle, le sénateur Gérald Beaudoin, a pour sa part identifié quelques façons d'y parvenir: les pouvoirs concurrents, les pouvoirs directs, les pouvoirs délégués, les pouvoirs de dépenser et l'offre politique. «J'ai l'impression, depuis quelques jours, que ce qui leur plaît le plus dans le domaine de l'asymétrie, ce sont les pouvoirs concurrents avec prépondérance provinciale», a-t-il précisé.

Dans son intervention de clôture, le coprésident Yves Fortier a exhorté les 215 participants à propager la bonne parole constitutionnelle à travers le pays pour permettre le règlement du contentieux. «Pour reprendre le langage olympique, la discipline sportive, c'est la construction d'un pays et faisons les efforts pour obtenir une médaille d'or», a-t-il dit.

Pour les délégués du Québec, la plupart de farouches fédéralistes, le constat de surplace qu'ils ont fait presque unanimement représente à leurs yeux un àtout, compte tenu des dangers de dérapage. «Ne pas reculer revient presque à avancer», a dit le président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, qui craignait un recul de la cause québécoise.

Il y a eu une dissidence. Mme Lorraine Duguay, de Montréal, a interprété l'incapacité des délégués comme un échec, lourd de conséquences. «Je quitte cette assemblée en pensant que l'ébauche de compromis ne répond pas aux attentes du Québec tant pour sa société distincte que les pouvoirs de dépenser», a-t-elle déclaré en invitant les Anglo-Québécois à se joindre à la quête d'un Etat souverain francophone en Amérique du Nord.



Joe Clark
(Photo PC)



Gérald Beaudoin

Les autochtones devront attendre

VANCOUVER (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé d'attendre le dépôt du rapport de la commission Beaudoin-Dobbie avant de convoquer une autre rencontre constitutionnelle sur la question amérindienne.

«Elle ne servira pas à influencer le rapport du comité spécial du Parlement mais plutôt à infléchir la réponse du gouvernement. Il existe un sentiment général de volonté de traduire la réalité autochtone dans la Constitution en ce qui regarde leur droit à l'autonomie gouvernementale», a souligné Joe Clark, ministre des Affaires constitutionnelles.

Pour le porte-parole du Conseil des métis, M. Norman Evans, «il ne fait pas de doute qu'il existe un large consensus pour reconnaître l'autonomie gouvernementale aux Amérindiens et même l'inscrire dans la Constitution».

En plus de la question autochtone, les délégués à la conférence de Vancouver ont confirmé la reconnaissance du Québec comme société distincte, souhaitant par ailleurs que les pouvoirs qui lui seront impartis soient précisés. Les minorités linguistiques ont obtenu de faire inscrire le développement et l'épanouissement de leur culture et de leur langue dans le texte constitutionnel. La Fédération des communautés francophones et acadienne s'est dit outrée que l'O Canada n'ait été chanté qu'en anglais par Mme Maureen Forester.

Si la question de l'union économique a été malmenée pour ne plus signifier qu'une harmoniastion des politiques fédérales-provinciales, la charte sociale a fait des gains considérables au point d'avoir accédé au rang des priorités gouvernementales.

Chère aux provinces de l'Ouest, la réforme du Sénat devrait permettre l'élection d'une deuxième chambre plus représentative des composantes sociales, quoique ses pouvoirs et la distribution des sièges entre les provinces restent à définir, sans doute en concordance avec la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces. C'est presque à l'unanimité que les participants ont souhaité une forme ou une autre de ratification des offres finales fédérales par la population, de préférence au cours d'un référendum.

Vidéotron SAGUENAY

CANAL 13
VOTRE CÂBLO DISTRIBUTEUR

LUNDI, 17 FÉVRIER
08h00 Aux hommes de mon temps
08h30 Info-Alcan
09h00 Aujourd'hui en France
09h30 Ma vie de retraite
10h00 Déplaçons-nous
Technique de déplacement à domicile chez la personne en perte d'autonomie.
11h00 4e Age la forme j'y tiens.
11h30 Le feu sous la cendre
12h00 Vidéotron propose.
12h05 Communications Québec vous informe
12h10 Les nouveaux droits d'Isabelle
13h30 Ce que vous faites aux plus petits.
14h30 Parlons diabète.
15h00 Le CAVAC
15h30 Frontières PSI
16h00 Un peu d'écoute peut sauver une vie
16h30 Les communiqués
18h00 On en parle encore
18h30 Golf 02
19h00 Auberge des 21
19h30 Chicoutimi en première page
20h00 Un centre hospitalier au service de toute une région.
20h30 Sur la place
21h30 Unité Dorémy
22h00 Au-delà du personnage
La programmation de 18h00 est en reprise à compter de 23h00.

MARDI, 18 FÉVRIER
08h00 Info-Hydro
08h30 Chicoutimi en première page
09h00 Sur la place
10h00 Bien voyager
10h30 Le feu sous la cendre
11h00 4e Age la forme j'y tiens
11h30 Auberge des 21
12h00 Vidéotron propose
12h05 Communications Québec vous informe
12h10 Ce que vous faites aux plus petits
13h30 Aux hommes de mon temps
14h00 Un centre hospitalier au service de toute une région
14h30 Au delà du personnage
15h00 On en parle encore
15h30 Golf 02
16h00 Les nouveaux droits d'Isabelle
16h30 Les communiqués
18h00 Ma vie de retraite
18h30 Parlons diabète
19h00 Musée du Saguenay
19h30 Laterrière vous informe
20h00 Conseil municipal de Chicoutimi
La programmation de 18h00 est en reprise à compter de 24h00.

MERCREDI, 19 FÉVRIER
08h00 Libre service 3e Age
08h30 Frontières PSI
09h00 Golf 02
09h30 On en parle encore
10h00 Déplaçons-nous
Technique de déplacement à domicile chez la personne en perte d'autonomie
11h00 4e Age la forme j'y tiens
11h30 Ma vie de retraite
12h00 Vidéotron propose
12h05 Communications Québec vous informe
13h30 Conseil municipal de Chicoutimi
16h00 Aux hommes de mon temps
16h30 Les communiqués
18h30 Le bingo (en direct)
19h30 Billard Plus
20h30 Parlons diabète
21h00 Laterrière vous informe
21h30 Les nouveaux droits d'Isabelle
22h00 Le feu sous la cendre
22h30 Musée du Saguenay
23h00 Un centre hospitalier au service de toute une région
23h30 Sur la place
La programmation de 19h30 est en reprise à compter de 01h00.

JEUDI, 20 FÉVRIER
08h00 Ce que vous faites aux plus petits
09h00 Institut St-Georges
09h30 Au-delà du personnage
10h00 4e Age la forme j'y tiens
11h30 Un centre hospitalier au service de toute une région
12h00 Vidéotron propose
12h05 Communications Québec vous informe
12h30 Billard Plus
13h30 Le Musée du Saguenay
14h00 Sur la place
15h00 Ma vie de retraite
15h30 Bien voyager
16h00 Chicoutimi en première page
16h30 Les communiqués
18h00 A votre portée: Volet information
18h30 A votre portée: Volet culturel
19h00 Parlons diabète
19h30 On en parle encore
20h00 Les nouveaux droits d'Isabelle
20h30 Laterrière vous informe
21h00 Support au maître à bord
21h30 Aux hommes de mon temps
22h00 Frontières PSI

VENDREDI, 21 FÉVRIER
08h00 Conseil municipal de Chicoutimi
11h00 A votre portée: Volet information
11h30 A votre portée: Volet culturel
12h00 Vidéotron propose
12h05 Communications Québec vous informe
13h30 Frontières PSI
14h00 Unité Dorémy
14h30 Le feu sous la cendre
15h00 Laterrière vous informe
15h30 Un centre hospitalier au service de toute une région
16h00 On en parle encore
16h30 Les communiqués
18h00 A votre portée: Volet information
18h30 A votre portée: Volet culturel
19h00 Golf 02
19h30 Auberge de 21
20h00 Chicoutimi en première page
20h30 Bien voyager
21h00 Assemblée générale annuelle des Caisses populaires Desjardins.
La programmation de 18h00 est en reprise à compter de 24h00.

SAMEDI, 22 FÉVRIER
11h00 A votre portée: Volet information
11h30 A votre portée: Volet culturel
12h00 Golf 02
12h30 Auberge des 21
13h00 Chicoutimi en première page
13h30 Bien voyager
14h00 Assemblée générale annuelle des Caisses populaires Desjardins

DIMANCHE, 23 FÉVRIER
09h00 A votre portée: Volet information
0930 A votre portée: Volet culturel
10h00 Golf 02
10h30 Auberge des 21
11h00 Chicoutimi en première page
11h30 Bien voyager
12h00 Assemblée générale annuelle des Caisses populaires Desjardins
16h00 A votre portée: Volet information
16h30 A votre portée: Volet culturel
17h00 Golf 02
17h30 Auberge des 21
18h00 Chicoutimi en première page
18h30 Bien voyager
19h00 Assemblée générale annuelle des Caisses populaires Desjardins

IL EST À NOTER QUE LE CANAL COMMUNAUTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE CHANGER SA PROGRAMMATION SANS PRÉAVIS.

VOUS ÊTES ABONNÉ AU QUOTIDIEN

QUELLE CHANCE

de gagner un billet de Loto-Québec une valeur de 2,00$

100 billets par mois parmi nos abonnés(es)

et qui sait...

BONNE CHANCE

le QUOTIDIEN on y gagne à s'informer

Le député menace son parti

Edmonston pourrait partir

VANCOUVER (PC) — Le député Philip Edmonston démissionnera du Nouveau Parti démocratique et pourrait par la suite abandonner la politique fédérale si le NPD n'appuie pas un transfert important de pouvoirs vers le Québec dans la présente ronde de négociations constitutionnelles.

«C'est sérieux pour moi», a déclaré hier le député de Chambly au cours d'une interview à la Presse Canadienne. «Si mon parti ne comprend pas mon message ou ne veut pas me suivre, j'ai un m... choix à faire», ajoute-t-il au cours de l'entretien, qui s'est déroulé entre deux ateliers à la cinquième conférence constitutionnelle de Vancouver.

En cas de rupture de ban avec la formation de Mme Audrey McLaughlin, M. Edmonston pourra siéger à titre d'indépendant ou ne pas faire acte de candidature aux prochaines élections fédérales. «Pour moi, le Bloc québécois ne représente pas une -alternative' possible», fait-il en parlant du groupe de M. Lucien Bouchard.

«Il y aura des élections et je devrai décider quel parti je veux représenter, voir celui avec lequel je suis le plus à l'aise ou simplement décider d'abandonner», explique-t-il.

La journée du mercredi 19 février sera déterminante dans l'orientation future du député de Chambly et pour ses autres collègues québécois siégeant à la commission Beaudoin-Dobbie. C'est à ce moment que sera débattue et peut-être réglée la délicate question du partage des pouvoirs, pierre d'achoppement des présentes négociations constitutionnelles.

Réactions diverses

Bien mieux qu'à Toronto

VANCOUVER (PC) — Voici quelques commentaires entendus à la dernière conférence constitutionnelle de Vancouver sur le renouvellement du Canada:

«Un journaliste québécois m'a présenté une autre demande constitutionnelle: que la capitale fédérale soit transférée à Vancouver» - Joe Clark à l'ouverture de la conférence.

«Quel changement avec Toronto. Je n'ai pas besoin d'épeler deux fois mon nom et les téléphonistes sont gentilles» - Jules Bordeleau, correspondant du réseau Radiomutuel. «Depuis un mois et demi, tout le monde s'aime. On s'écoute, on se parle mais on évite de toucher au fond des problèmes, la répartition des pouvoirs, importante pour le Québec» - Alfredo Folco, délégué de Montréal. «La conférence constitutionnelle, c'est comme un exercice aérobique qui permet d'exercer des muscles qu'on ne pensait pas avoir» - la coprésidente Rosalie Arabelle.

CESSER DE FUMER...

• Pour ma santé?
• Pour mes proches?
• Pour l'argent?

Oui j'arrête!

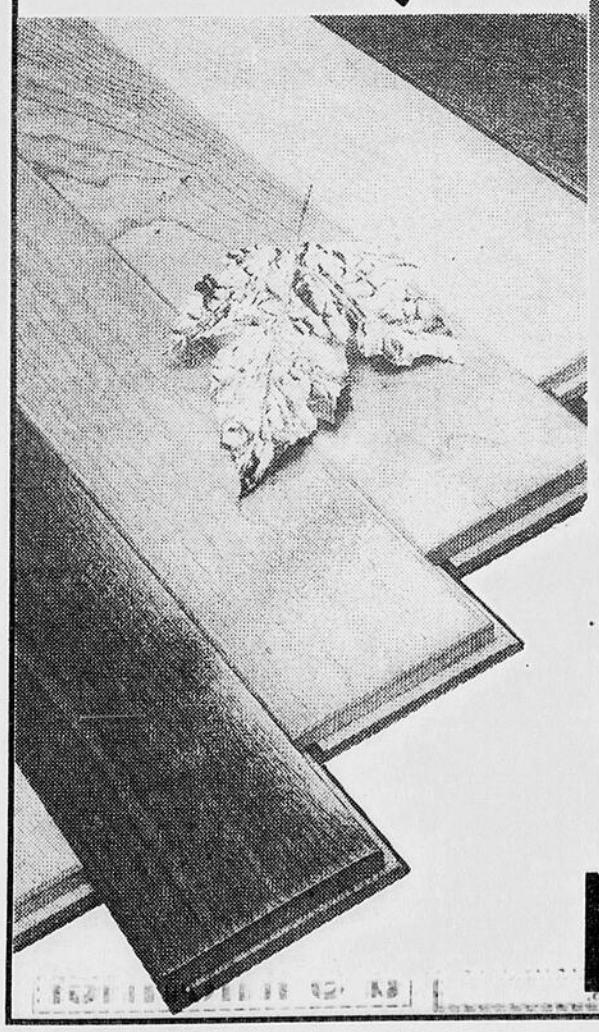
"Laser santé"

Chicoutimi: 543-0393
Alma: 668-0120

Egalement varicosité et soins d'esthétique

Traitement au laser sans effets secondaires

BOIS Design



Le spécialiste du bois franc.

• Bois séché
• Planchers (pré-vernis ou conventionnel)
• Parquetterie
• Escaliers
• Rampes et composantes.

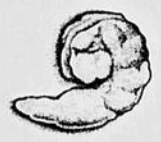
Erable Select 2 1/2"
Mercier - pré-vernis
Rég.: 2.99$ p.m.p.
Spécial: 2.85$ p.m.p.

ÉRABLE RUSTIQUE 2"
Beauceville conventionnel .91$ P.M.P.

VENEZ NOUS VISITER À EXPO HABITAT 92 DU 26 FÉVRIER AU 1er MARS

1825, boul. St-Paul Chicoutimi
545-8015

QUE CONTIENT NOTRE OFFRE DE CREVETTES POPCORN À VOLONTÉ?

A. 

B. 

C. 

D. 

E. 

F. LE TOUT À VOLONTÉ POUR SEULEMENT 9,99$ par personne

OFFRE VALABLE DU LUNDI AU MERCREDI.

PASSEZ NOUS VOIR LES LUNDI, MARDI OU MERCREDI et venez vous régaler à volonté de nos délicieuses crevettes popcorn légèrement panées. À 9,99 $, vous obtenez, à volonté : une tasse de notre chaudrée de palourdes, de la salade, des petits pains chauds à l'ail et au fromage et des frites, du riz ou une pomme de terre au four.

Comme d'habitude, le service additionnel de boissons gazeuses et de café est gratuit.

(L'offre ne peut être jumelée à tout autre offre ou bon. Pas de commande à emporter ou de partage de l'assiette avec un autre convive.)

Red Lobster

1165 boul Talbot
543-5141

Jackson est sacré «roi des Sanwis»

KRINJABO (AP) — Quatre jeunes filles nues jusqu'à la taille éventent nonchalemment Michael Jackson assis sur un trône doré au milieu d'un petit village de Côte d'Ivoire... Ce n'est pas une scène tirée du dernier clip vidéo du chanteur américain mais bien la cérémonie de couronnement au cours de laquelle la superstar a été sacré «roi des Sanwis», samedi. Habillé d'une chemise orange et d'un pantalon noir à son arrivée dans le village de Krinjabo, situé à environ 80km à l'est d'Abidjan, Michael Jackson a ensuite revêtu une robe de cérémonie jaune safran.

Sur fond d'incantations, les anciens ont versé rituellement du gin sur le sol aride pour honorer la mémoire de leurs ancêtres.

«Merci», a simplement dit Michael jackson en acceptant sa couronne et une longue chaîne en or face aux rois et aux chefs des villages voisins qui avaient fait le déplacement pour assister au couronnement. Le chanteur visite actuellement l'Afrique où il participe au tournage d'un documentaire intitulé «Retour vers l'Afrique».

Un film «indécent»

SYDNEY, Australie (AP) — Les distributeurs australiens d'un long métrage américain controversé, «Henry, Portrait of a serial killer», ont annoncé dimanche qu'ils allaient faire appel de l'interdiction de diffusion prononcée contre le film.

La commission australienne chargée de délivrer les visas d'exploitation a estimé à deux reprises que le film est «indécent», notamment la scène où une femme est presque coupée en deux et celle où le meurtrier laisse une bouteille brisée dans l'oeil d'une de ses victimes.

Le film réalisé en 1985 par le cinéaste américain John MacNaughton n'a pas été censuré lors de sa sortie en France, en 1991. On y voit également le meurtrier, Henry, et son complice regardant une cassette vidéo de l'un des nombreux meurtres qu'ils ont commis.

Bandes dessinées

Théo



Permantier



Whisky



Aujourd'hui à la Télé

QUOTIDIEN

LUNDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	XVIes Jeux olympiques d'hiver (06h00)						Félix et ciboulette	Midi-mag	L'édition magazine	Les démons du midi		XVIes Jeux olympiques d'hiver Patinage de vitesse. Curling. Patinage artistique. Hockey.								
CFRS									Les Pierrafeu	Cinéma: DECHIREE ENTRE DEUX AMOURS			De toutes les couleurs		La fourchette...		Entre vous et moi		Le Grand Journal	
CJPM			Gilles Lapointe md	Des mots pour le dire (09h45)		Aimer	Bon appétit	La vie au...	Mongrain de sel (11h45)			Sous le signe du faucon		Justice pour tous	Santa Barbara	Top modèles		Claire Lamarche		De bonne humeur
R.Q.			Sources de la musique occidentale		Les chemins de la paix		Les grands courants de l'art II		Création et développement d'entreprise		Quebec school telecasts		Histoire des...	La télématique et ses applications		Droit de parole			Robin et Stella	Le club... 100 watts

Votre soirée

LUNDI 17 février	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Passe-Partout	Téléservice		Québec en affaires	La planète des animaux		Nord-Sud	L'observateur	Médecine apprivoisée	Téléservice		Tout un monde à suivre	
CKRS	Ce soir		XVIes Jeux olympiques d'hiver Faits saillants, reportages et entrevues.				La loi de Los Angeles		Le Téléjournal	Le Point/Météo /Sports	Studio libre (23h05)		Mont Royal (00h05)
CJPM	Le TVA, édition 18 heures	Jeopardy	Entre chien et loup		Les héritiers du rêve		L'or du temps		Ad Lib		Le TVA, édition réseau	Les sports	Des mots pour le dire
CFRS	La roue chanceuse	Zizanie	Dossiers mystères		Cinéma: LA MORT MYSTERIEUSE DE NINA CHEREAU				Le Grand journal	Sports Plus	Cinéma: CHISUM		
TV 5	Sans détour	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	Vision 5 (19h35)	Direct		Téléfilm: (21h20) RHAPSODIE EN JAUNE				Jours de guerre (23h15)		Journal télévisé de FR3
S.E.	EUROPA, EUROPA				CE CHER INTRUS				UN AMANT DANS LE GRENIER			LA MAISON DE L'OGRE (23h40)	
CBFT	Ce soir		XVIes Jeux olympiques d'hiver Faits saillants, reportages et entrevues.				La loi de Los Angeles		Le Téléjournal	Le Point/Météo /Sports	Studio libre		Mont-Royal
CFER	Le TVA, édition 18 heures	Jeopardy	Entre chien et loup		Les héritiers du rêve		L'or du temps		Ad Lib		Le TVA, édition réseau	Les sports (23h20)	Des mots pour le dire
CBJET	Newswatch		XVI Olympic winter games Faits saillants, reportages et entrevues.						The National	The Journal (22h20)	News	Newhart	Kate & Allie
CFCF	Pulse		Entertainment tonight	The Simpsons	Night court	Murphy Brown	Monday movie: RAMBO III				News	News	The Arsenio Hall show
WVNY	News		Star Trek: The next generation		FBI: The untold stories	Monday movie: PALE RIDER					News	Nightline	Commercial programs
WCAX	The news		News	The golden girls	XVI Olympic winter games Patinage artistique. Combiné nordique. Hockey.						News	XVI Olympic winter games	
WPTZ	News	News	Jeopardy!	Wheel of fortune	The fresh prince of Bel-Air	Blossom	Monday movie: TILL DEATH US DO PART				News	The tonight show	
WCFE	Childrens program (17h00)	The nightly business...	The MacNeil-Lehrer newshour		Armada		Masterpiece theatre		Masterpiece theatre		Eastenders	Embassy	A communiquer
TSN	1991 Monster truck	Sportdesk	Hockey magazine	Hockey. Ligue nationale. Les North Stars du Minnesota contre le Canadien de Montréal.				Don Cherry's grapevine			Sportsdesk	Up close	British Inter. darts
F.C.	THE HITCHHIKER TRILOGY 22 (17h45)		PERFECTLY NORMAL				ALICE				THE FIELD		
RDS	Défi de l'achigan	Sports 30	Avant-match	Hockey. Ligue nationale. Les North Stars du Minnesota contre le Canadien de Montréal.							Sports 30	Sports Soleil	Les courses à Blue Bonnets

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.**

Ciné-télé

LUNDI 17 FÉVRIER

12h30

CFRS — DÉCHIRÉE ENTRE DEUX AMOURS **528017** (5) (Torn Between Two Lovers), É.-U. 1979. Drame sentimentale de D. Mann avec Lee Remick, George Peppard et Joseph Bologna. — Le coeur d'une femme est partagé entre son mari et un architecte qu'elle a rencontré à l'aéroport de New York. Film tourné pour la télévision. (2h)

20h00

CFRS — LA MORT MYSTÉRIEUSE DE NINA CHEREAU **63659** (4) (The Mysterious Death of Nina Chereau), É.-U. 1988. Drame d'horreur de D. Berry avec Maud Adams, Scott Renderer et Alexandra Stewart. — Un médecin s'est épris d'une jeune femme qui a été enfermée dans un hôpital psychiatrique à la suite d'un meurtre dont elle est soupçonnée. Film tourné pour la télévision. (2h)

21h20

TV5 — RHAPSODIE EN JAUNE **15685036** (5) Fr. 1989. Drame policier de G. Marx avec Patrick Depeyrat, Nadja N'Guyen et El-Tchi Kikuya. — Un ancien policier devenu journaliste recherche un G.I. ayant participé à l'extermination de la population d'un village pendant la guerre du Vietnam. Film tourné pour la télévision. (1h25) En reprise à 2h00 et mardi, 14h20.

23h00

CFRS — CHISUM **988388** (4) É.-U. 1970. Western de A.V. McLaglen avec John Wayne, Forrest Tucker et Geoffrey Deuel. — L'opposition entre un rancher du Nouveau-Mexique et un commerçant malhonnête dégénère en guerre ouverte. (2h)



Téléromans

19h00

CJPM - ENTRE CHIEN ET LOUP — Mademoiselle Sarah fait une étonnante révélation à Arthur. Aristide fait une offre des plus surprenantes à Arthur (Gilles Descôteaux). Jérémie (Serge Turgeon) n'arrive pas à surmonter ses problèmes avec l'alcool. (1h).

CJPM - LES HERITERS DU REVE — Val (Joan Van Ark) découvre la vérité au sujet de Ben. Karen et Mack communiquent avec les autorités. Gary et Abby (Ted Shackelford, Donna Mills) négocient avec Manny. Paige fait des découvertes sur Johnny. (1h).

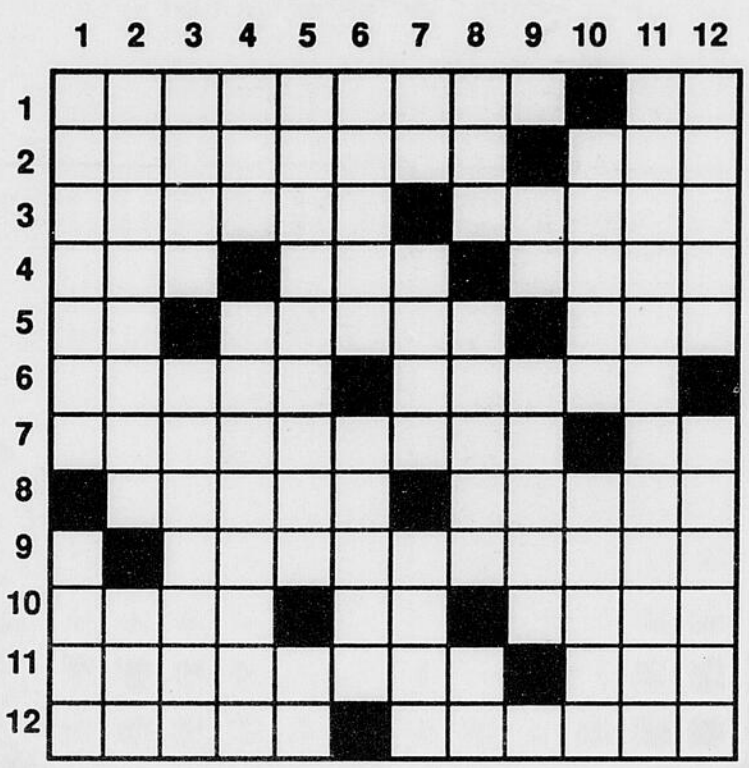
21h00

CJPM - L'OR DU TEMPS — Patrick et Julie se réconcilient. Jim (Roger Léger) demande à Denis de le tenir au fait des allées et venues d'Alexandre. Yves avoue son amour à Frédérique (Macha Grenon). Maryse apprend à Richard une nouvelle tragique. Damien (Normand D'Amour) veut qu'Alexandre se joigne aux membres de sa secte. (1h).

Détente

Mots croisés

NO D-1012



HORIZONTALEMENT

1 - Extrêmement fatigant - Rubidium.
2 - Très embarrasante - Brame.
3 - Dommage important - Groupement d'entreprises contrôlées par une société mère.
4 - Compagnie - Cloison - Poursuit en justice.
5 - Coutumes - Coiffure - Légumineuse.
6 - Avertissement - Héraclès y tua un lion.
7 - Éruption rouge sur les muqueuses de la cavité buccale (méd.) - Iridium.
8 - Séparée - Provoque l'évacuation du contenu intestinal.
9 - Changeons en mieux.
10 - Vêtement féminin - De là - Assassinai.
11 - Plantes potagères - Eau-de-vie.
12 - Qui sont progressifs - Obstiné.

VERTICALEMENT

1 - Homme d'une très grande force physique - V. de l'U.R.S.S.
2 - Ramènent au calme - Ouverture dans un mur.
3 - Bord - Étudiant en médecine.
4 - Recueil de récits plaisants - Discours habile pour flatter, convaincre.
5 - Divisée - Carte.
6 - Écume - Appeler de loin.
7 - Le meilleur en son genre - Prénom masc. - Région de l'Asie méridionale.
8 - Propre - Rythme - Étain.
9 - Note de la gamme - Décède.
10 - Maligne - Vermeil.
11 - Limitant.
12 - Sots - Produit que sécrètent certains végétaux.

SOLUTION DU PROBLÈME D-1011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	A	R	O	S	S	E	■	V	E	L	U
2	E	B	O	U	E	U	R	S	■	L	E	S
3	R	A	T	■	N	E	M	A	L	I	O	N
4	O	T	I	T	E	■	I	T	E	M	■	E
5	B	I	S	E	■	E	T	U	D	I	E	E
6	O	S	■	R	E	P	A	R	E	N	T	■
7	A	■	A	B	R	E	G	E	■	A	R	T
8	M	A	T	I	E	R	E	■	L	■	E	E
9	■	P	O	U	■	V	■	C	A	P	■	N
10	S	O	M	M	A	I	R	E	M	E	N	T
11	I	D	E	■	G	E	O	D	E	S	I	E
12	S	E	S	T	E	R	C	E	■	O	L	E

Mot mystère

534 — **10 lettres** — **Le mot clé: le sexe faible**

Lire attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot mystère.

amante	cocotte	elfe	harem	mégère	poule	soeur
	crinoline	enfant	houri	mère	pute	sosie
belle				miss		
bibi		fard	jupe		reine	tantine
bigame	dame	femelle	jupon	nana	robe	
blonde	demoiselle	femme		nièce	rousse	
bru	dinde	fiancée	madone	nubile		vamp
	diva	fille	maman	nymphe	sari	vierge
cadette	dona		mariée		sexe	virago
catin	donzelle	girl	matrone	pépée	sirène	

Solution du problème précédent: immobilité

N	O	P	U	J	M	E	V	C	A	D	E	T	T	E
N	F	R	D	I	R	A	N	S	A	R	I	N	E	E
I	B	O	S	E	M	E	M	O	M	A	A	B	T	D
T	N	S	G	P	V	X	G	A	R	F	M	U	I	C
A	A	E	S	I	E	E	B	R	N	T	P	V	R	B
C	M	N	R	O	R	S	E	E	E	O	A	I	U	J
L	O	A	T	P	S	L	L	L	U	I	N	M	O	U
R	G	C	E	I	F	I	L	L	E	O	V	E	H	P
O	F	P	O	S	N	E	E	E	L	I	B	U	N	E
B	E	I	N	T	S	E	Z	I	N	L	T	N	E	H
E	I	N	A	I	T	U	N	A	O	E	Y	I	A	R
D	M	G	O	N	E	E	O	N	N	M	R	R	E	U
N	A	M	A	D	C	C	D	R	P	A	E	I	T	E
I	E	M	E	M	A	E	E	H	M	M	N	R	S	O
D	A	E	E	F	E	M	E	L	L	E	F	L	E	S

(Edimédia)

Bridge

3998

ENTAMES CONTRE UN CONTRAT À LA COULEUR

Vous n'avez sûrement aucun problème à trouver la bonne entame quand le contrat est à la couleur. Néanmoins, les prochaines chroniques porteront sur ce sujet, au cas où...

Donneur: Nord
Vulnérable: Personne

Nord	Ouest	Est	Sud
♠ R D 10	♠ 3 2	♠ 5 4	♠ A V 9 8 7 6
♥ 4 3 2	♥ A 7 6 5	♥ D V 9 8	♥ R 10
♦ 7 6	♦ R 10 5 2	♦ D 9 8 3	♦ A V 4
♣ A D V 9 8	♣ 7 6 4	♣ R 5 2	♣ 10 3

Ouest	Nord	Est	Sud
-	1 ♣	P	1 ♠
P	2 ♠	P	4 ♠
Fin			

Entame recommandée : deux de carreau.

Introduction

Contre un contrat à la couleur, la meilleure entame est probablement d'une suite comprenant A-R, alors qu'on entame de l'as, à moins d'avoir A-R doubleton, alors qu'on entame du roi. Ceci permet de conserver la main, tout en observant le mort et l'intérêt ou non du partenaire pour cette suite.

Une excellente entame aussi est celle de la plus haute d'une séquence R-D-V, D-V-10 ou V-10-9. Une autre bonne entame, mais à un degré un peu inférieur, est la plus haute d'une suite comprenant R-D, D-V ou V-10. On peut ainsi majorer souvent une ou plusieurs levées. Le danger évidemment d'entamer du roi avec une suite telle que R-D-7-5 est de ne faire qu'une seule levée. Si l'as est à sa droite et le valet à sa gauche, il aurait été possible de faire deux levées si l'entame avait été faite dans une autre suite. C'est tout de même une bonne entame.

Par ailleurs, si deux suites n'ont pas été gagées, il vaut mieux partir dans celle qui n'a pas l'as. De plus, il vaut mieux entamer sous un roi ou une dame que sous un valet ou sous aucun honneur. Une seule bonne carte en effet cahez le partenaire suffit pour majorer au moins une levée.

Enfin, à moins d'avoir uen séquence d'honneur, on entame de la quatrième meilleure avec une suite au moins quatrième, du plus petit avec une suite troisième et du plus gros avec un doubleton.

La main du diagramme

En observant les principes mentionnés ci-haut, l'entame est du 2 de carreau et la dame est prise de l'as.

Après avoir enlevé les atouts, le déclarant essaie l'impasse trèfle et Est prend la main du roi. ce dernier voit bien qu'il n'a pas d'intérêt à revenir en carreau, puisque la défense a besoin de 3 autres levées et la suite trèfle est majorée sur la table.

Il revient donc avec la dame de coeur couverte du roi et de l'as. Ouest encaisse maintenant le roi de carreau avant de retourner coeur et c'est la chute du contrat.

(Edimédia)

Horoscope

Lundi, le 17 février 1992

Bélier: du 21 mars au 20 avril

Vous mettez beaucoup d'énergie dans votre travail aujourd'hui. Cela est bien, mais attention à ce que votre ambition ne vous fasse oublier ce qui est vraiment important pour vous. Il est possible que la personne aimée se sente négligée. Il serait peut-être bon de lui faire un cadeau lui montrant qu'elle est importante pour vous.

Taureau: du 21 avril au 20 mai

Même si votre travail peut vous sembler ardu ou routinier, il sera important pour vous de sentir de la complicité chez l'un ou l'autre de vos collègues. Il est possible aussi que le dîner soit une éclaircie dans une journée plutôt nuageuse. Soirée plutôt tranquille en perspective avec ou sans l'être cher.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin

Votre ciel astral favorise la création aujourd'hui. Que ce soit au niveau des arts ou des idées nouvelles jailliront de vous les unes après les autres. Ou bien dans le domaine sentimental, où vous amènerez la personne aimée à vivre avec vous des expériences qui vous étaient inconnues et fort réjouissantes.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet

Vous vivrez des situations où la délicatesse sera de mise. Une personne qui est près de vous aura des révélations à vous faire et vous demandera conseil. Pesez bien le pour et le contre et surtout tentez de mettre de côté votre égo avant de répondre. Evitez de confier vos tâches à autrui sinon vous aurez à vous plaindre d'injustice.

Lion: du 23 juillet au 23 août

Le travail et la rêverie ne font pas toujours bon ménage. Journée d'incertitude où vous serez attiré par la rêverie, l'oisiveté, mais où pourtant des tâches urgentes vous attendront. Cela sera difficilement conciliable. Par contre, sur le plan sentimental, vous pourrez laisser cours à toute votre fantaisie amoureuse.

Vierge: du 24 août au 22 septembre

Il est fort possible que vous soyez en contact avec des gens que vous voyez pas souvent, soit des membres de votre famille ou bien des amis que vous aviez perdus de vue. Vous vous sentirez en grande forme et l'on appréciera votre entregent. Beaucoup de nouvelles de toutes sortes vous seront communiquées, plaisantes et déplaisantes.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre

Vous tenterez d'entrer en contact avec une personne qui vous est chère. Malgré sa froideur, ne désespérez pas. Laissez le temps à cette personne d'apprécier ce que vous êtes et ne la brusquez pas. Soyez patient. Faites attention à vos instabilités d'humeur; vous créez des embêtements avec des riens. Des rentrées d'argent, petites mais constantes, s'effectueront.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre

Tout va pour le mieux au travail. Vous serez très satisfait de vos réalisations et les gens qui vous entourent apprécieront le fruit de vos labeurs. Dans votre enthousiasme, vous serez enclin à augmenter votre temps de travail. Cela peut-être bien, mais attention à votre santé. Le corps a ses limites et il peut bien se révolter.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre

Une mesquinerie de la part d'un collègue au travail vous laissera désemparé. Vous serez confronté entre un désir d'oubli et de revanche. N'agissez pas trop promptement. Votre secteur financier se révèle très bon. Des rentrées d'argent sont possibles. Un peu plus de romantisme dans vos amours et le tout sera réussi.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier

Les natifs de ce signe devront faire preuve de prudence au moment de prendre des décisions importantes. Autrement, ils risquent de se retrouver dans une situation litigieuse avec certaines personnes. Ne faites surtout rien d'illégal. Côté sentiments, vous atteindrez des sommets de jouissance.

Verseau: du 21 janvier au 19 février

Un quiproquo lors d'une discussion avec des associés ou des amis risque de se terminer en querelle. Une personne très charmeuse dont vous ne vous méfiez pas tente de nuire à votre travail. A cause de sa grande beauté, vous serez plutôt porté à la placer sur un piédestal.

Poissons: du 20 février au 20 mars

Un inhabituel excès d'autorité de votre part au travail sera occasionné par une mauvaise nouvelle ou un contretemps. Ce n'est pas dans votre habitude mais cela pourrait s'expliquer par votre désir de gagner de l'argent rapidement. Des amis particulièrement idéalistes vous y encouragent.

Le théâtre plutôt que l'opéra

Nicole Leblanc raconte sa passion

SHERBROOKE (PC) — «Le comédien est l'instrument. Et si on sait le faire bien jouer, il peut interpréter les plus grandes mélodies.»

Et dans les genres les plus variés, pourrait-on ajouter à ces propos de Nicole Leblanc qui, tout au long de sa carrière, a su offrir les plus inoubliables arias, dans les registres les plus étendus. D'ailleurs, avec le voix de mezzo et le bon tonus qui la caractérisent, elle avoue qu'elle aurait pu devenir chanteuse d'opéra — son professeur de chant lui a d'ailleurs déjà reproché de ne pas avoir emprunté cette voie — mais a préféré opter pour le théâtre.

«Si j'avais eu pour le chant la même passion que celle qui m'animait pour le théâtre, je n'aurais pas hésité un instant. Mais tout est une question de choix et c'est un talent que je n'ai pas développé, même si j'en avais les possibilités. De toutes façons, ma voix constitue, en théâtre, mon premier instrument.»

Toujours plus loin

A la scène comme à l'écran, de la Rose-Anna du téléroman «Le temps d'une paix» à la Bella de «Cormoran», en passant par la Diva ou la Cornélia qu'elle interprète dans la production du Théâtre populaire du Québec, «Le pays dans la gorge» de Simon Fortin, Nicole Leblanc a su imposer sa marque et est devenue l'une des comédiennes les plus connues et les plus aimées au Québec.

Coïncidence amusante, cette nouvelle production qui l'amène en tournée à travers le Québec est basée sur la vie d'Albanie, née Emma Lajeunesse, la grande cantatrice d'origine montréalaise qui, à la fin du siècle dernier, avait acquis une réputation internationale. La production vient concilier, dans la plus grande harmonie, soutient la comédienne, les deux médiums que sont le chant et le théâtre.

«Pour moi, jouer c'est aussi un travail de formation. Tous les personnages que j'ai incarnés m'ont enseigné et m'ont fait grandir. Quels qu'ils soient, ils sont toujours plus grands que nous. Le rôle de l'interprète, c'est de donner le sous-texte et de montrer plusieurs facettes de son personnage pour laisser, par la suite, au public le loisir de juger par lui-même. Le métier d'acteur est un très beau métier; il peut aussi être dangereux si les personnages prennent ta vie. J'ai toujours été consciente du danger et vigilante, à cet égard.»

Surtout l'harmonie

Nicole Leblanc est intransigeante pour elle-même et affiche la plus grande lucidité possible face à son travail. Rançon de la gloire et du talent, elle se dit très sélective face aux propositions. Elle considérera surtout l'équipe derrière le projet avant même le rôle offert, jugeant que l'harmonie dans une pièce est d'abord créée par les gens qui ont à la défendre.

«C'est la même chose à la télévision ou au théâtre que dans un repas entre amis. On ne peut pas, dans l'incompréhension, être bien et créer.» Elle confie cependant qu'elle n'avait pas anticipé la difficulté de se détacher de son personnage de Rose-Anna, tenu pendant huit saisons, justement à cause de la grande famille de travail qu'elle avait trouvée dans cette équipe. Elle appréhende une répétition de cette situation pour le téléroman «Cormoran», pour lequel on a prévu une troisième, puis une quatrième saison de 13 émissions.

Pour la comédienne et pour le public, Rose-Anna et Bella constituent deux personnages marquants qui, d'ailleurs, donnent une juste idée de l'étendue du talent de la comédienne, dans deux genres complètement opposés.

«Mais elles ont en commun d'être deux passionnées. Rose-Anna était une femme de gros bon sens alors que Bella est une névrotique, qui vit dans le rêve. La première a été très importante pour le public parce qu'elle va chercher quelque chose chez les gens mais la deuxième, même si elle est moins sympathique, en fait tout autant. Elle ressemble un peu à nos grands-mères et rappelle le «pétage de broue» de la Grande Allée, à Québec. Parce qu'il y en a encore de ces femmes pleines de feu, qui ne pouvaient rien faire, à l'époque.»



Nicole Leblanc

Si vous êtes membre du CLUB Multi-points

voici votre code pour aujourd'hui...

06694326

Sinon...Appelez 1-800-563-8688

CLUB Multi-points et Multi-points sont des marques déposées de Le Groupe Vidéotron ltée.

CINÉ-ENTREPRISE

Cinéma IMPÉRIAL 1120 Boul. Talbot 549-9022 — mardi et mercredi 3$

GAGNANT DU GOLDEN GLOBE meilleur film dramatique — BUGSY — VERSION FRANÇAISE — TOUS LES SOIRS 7:05-9:25

CAPITAINE CROCHET — version française de: HOOK — TOUS LES SOIRS 7:00-9:30

LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT — v.f.de: THE HAND THAT ROCKS THE CRADLE — TOUS LES SOIRS 7:10-9:30

Le PÈRE de la MARIÉE — v.f.de: FATHER OF THE BRIDE — TOUS LES SOIRS 7:15-9:15

Cinéma JONQUIÈRE 245 St-Dominique 695-0261 — mardi et mercredi 3$

BUGSY — VERSION FRANÇAISE — TOUS LES SOIRS 7:05-9:25

LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT — v.f.de: THE HAND THAT ROCKS THE CRADLE — TOUS LES SOIRS 7:10-9:30

CINÉPLEX ODÉON COMBAT LA RÉCESSION!

CINEMAS Cinéplex Odéon

ADMISSION ADULTES
EN SOIRÉE: 5,00$
ENFANTS/AGE D'OR: 4,00$
LES MARDIS À 2,50$

JFK — EN VERSION FRANÇAISE — PLACE DU ROYAUME 1451, BOUL. TALBOT 545-4260 — Soirs: 20h00 — Complexe: 20h00

SCANNERS III LA CONQUÊTE — PRÉPAREZ-VOUS À LA CONQUÊTE DE L'UNIVERS! — PLACE DU ROYAUME 1451, BOUL. TALBOT 545-4260 — 19h15 21h20

MICK JAGGER — EMILIO ESTEVEZ — ANTHONY HOPKINS — FREEJACK — EN VERSION FRANÇAISE — PLACE DU ROYAUME 1451, BOUL. TALBOT 545-4260 — Soirs:19h00 21h15

le QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-Saint-Jean

CKRS télévision CABLE 7

FM 94 CJAB

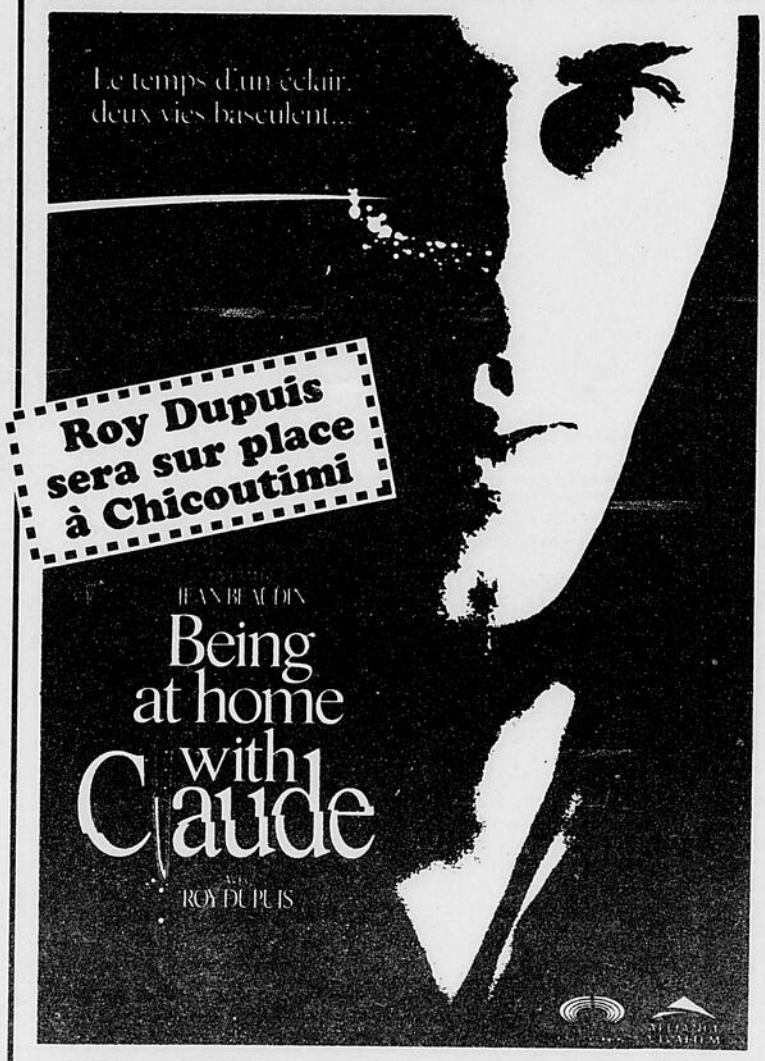
En collaboration avec: CINEMAS Cinéplex Odéon

PRESENTENT

SIMULTANÉMENT EN PREMIÈRE RÉGIONALE

• Cinéma Place du Royaume
• Cinéma du Complexe Jacques Gagnon

JEUDI 20 FÉVRIER - 20h00



ATTRIBUTION DE 225 PAIRES DE BILLETS

Écoutez CKRS-TV Lundi 17 février, 17h00 Tél.: 542-5579

CJAB-FM entre 14h00 et 18h00

pendant l'émission de Katia Boivin

LE QUOTIDIEN

10 tirages par jour à compter du 10 février

NOM:.....

ADRESSE:.....

TEL.:.....

Faire parvenir vos coupons à:

*SAGUENAY — LE QUOTIDIEN, Re: Promotion film, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, Qc, G7H 5C1

LAC-ST-JEAN — CINEMA DU COMPLEXE JACQUES GAGNON, 100, St-Joseph, Alma, Qc, G7B 7A6

* UN GOÛTER SUIVRA LA REPRÉSENTATION

UNE COLLABORATION DE: Allô à Laborie

MAZDA POURSUIT SUR UNE BELLE LANCÉE EN 1992.



MX-3 PRECIDIA ÉLUE «MEILLEURE VOITURE «SPORTIVE» EN 1992»
–ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

RX-7. ÉLUE «MEILLEURE VOITURE DE HAUTE PERFORMANCE EN 1992»
–ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

Après avoir soumis les finalistes à rude épreuve pendant trois mois, l'Association des journalistes automobile du Canada a accordé tous les honneurs aux nouvelles MX-3 Precidia et RX-7 de Mazda. Si nous sommes très fiers de cet accomplissement, nous savons que ce succès est redevable à l'ingénierie kansei. Selon cette philosophie, toute voiture doit non seulement réaliser une vraie performance, mais offrir un total bien-être. Cette pensée fonde notre engagement à toujours construire des véhicules gagnants et à mériter ainsi la plus convoitée des récompenses : votre confiance.

mazda
Je me sens bien.

GAGNANTS DE PRIX DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

Chrétien veut des élections

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien, a pressé de nouveau le premier ministre Mulroney, hier, de déclencher des élections générales à l'automne prochain, mais il semble plutôt disposé à attendre jusqu'au printemps 1993.

«Normalement, selon la tradition politique canadienne, des élections devraient se tenir en novembre 1992, mais que ce soit en novembre ou au printemps 1993, on est sûr de prendre le pouvoir», a-t-il lancé, hier midi, à plus de 350 militants libéraux qui avaient payé 100 $ pour entendre leur chef lors d'un brunch bénéfice, dans le nord-est de Montréal.

«Il n'y a plus personne qui les respecte (les Conservateurs). Ils ont détruit la confiance que les Canadiens accordaient à leurs institutions», a indiqué M. Chrétien. «On n'a pas à insister (auprès de M. Mulroney) pour qu'il déclenche des élections générales: les Canadiens veulent des élections.»

M. Chrétien, en effet, ne semble pas insister pour se lancer dans une campagne électorale à l'automne — quatre ans après les élections de novembre 1988 —, au moment où le pays aura besoin de toute son unité pour faire bonne figure lors d'une éventuelle campagne référendaire au Québec sur les offres du gouvernement fédéral. Son appel d'hier midi, s'il était destiné à raviver le moral des troupes, n'adoptait pas le ton convaincant qu'on peut lui connaître.

Il a été cependant impossible d'en savoir plus long sur le sujet, M. Chrétien refusant dorénavant de rencontrer les journalistes après de tels événements partisans. «On essaie une nouvelle technique (de relations avec la presse), on va voir ce que ça donne», a-t-il expliqué aux journalistes qui souhaitaient un «point de presse» à la suite de son allocution. «On va voir si les journalistes écoutent mes discours...»

Le chef libéral a par ailleurs indiqué à ses militants qu'il espérait toujours un accord «d'ici deux semaines» entre les trois principaux partis fédéraux sur un ensemble d'offres constitutionnelles acceptables pour le Québec et les autres régions du pays. M. Chrétien croit même que les offres du gouvernement fédéral s'inspireront largement du programme libéral en matière constitutionnelle.

CARNAVAL SOUVENIR DE CHICOUTIMI

du 13 au 23 février

1892

invitation au grand public

NOS SITES

Village d'antan:
(Zone ferroviaire, rue du Havre, Chicoutimi)
10h à 22h: Animation continue, promenades en traîneaux à cheveaux et en bateau sur roues, glissoires, danse sur le site, vieux marché, etc...

Centre d'accueil:
(Salle Gaston Tremblay, Place du Royaume)
11h à 23h: Danse et animation continue par les Ménestrels.
(Anicet Martel, batteur; Yvan Gagnon, accordéoniste; Jean-Guy Bélanger, guitariste; Philippe Gagnon, violoniste et Réjean Simard, pianiste.)

Le Grenier de l'ancêtre:
(295, rue Racine Est, Chicoutimi)
12h à minuit: Danse et animation continue par Alain Gagnon, accordéoniste; Jocelyn Charest, guitariste et Denise Pagé, pianiste.

Chantier du Père Alex:
(Parc de la colline)
Repas et animation 24 hres/jour
20h: Soirée dansante tous les soirs sauf le lundi.

Ché Thodule:
(Club Nautique de Chicoutimi-Nord)

Le Camp des Hommes:
(Parc de la colline)
Danse et animation continue
21h à 3h: Soirée dansante les jeudis, vendredis et samedis.

Village de sécurité routière:
Glissades, raquettes, ski de fond, patinage en costumes d'époque, animation. **Entrée: 1$**

ACTIVITÉS À SURVEILLER

MARDI 18 FÉVRIER

05:00 Déjeuner au Chantier du Père Alex (Parc de la colline).
06:00 Déjeuner des placoteux (Hôtel/Motel Le Montagnais) sur les ondes de C.J.M.T.
07:00 Déjeuner chez Jos (Hôtel Chicoutimi) Collaboration SIDAC Centre-Ville.
12:00 Dîner Âge d'or, Chantier du Père Alex (Parc de la colline).
13:30 Spectacle: Cric! le grenier craque (T.A.C. Théâtre, 813 de la Voirie). (Sur réservation)
17:00 5 à 7 du Père Picard, Hôtel Parasol (concours de tout genre).
18:00 Bonspiel du Carnaval (Club de curling de Chicoutimi, 760, Jolliet).

Pour informations et réservations:
543-4438

La jusqu'au... c'est la fête!

Labatt

Collaboration

Savourez Coke diète Coke
place du royaume
LA TOURNÉE
CENTRE-VILLE CHICOUTIMI SIDAC
Inter-Canadien vous souhaite un Joyeux Carnaval-Souvenir
Joyeux Carnaval! GAILURON LA HUCHE SANS PAREILLE

Créons une ambiance en portant le costume!

Invitation de Hydro-Québec

LES BÂTISSEURS

Leviers économiques du Québec

Le GATT soulève des zones d'ombres

par Michel VAN DE WALLE

MONTREAL (PC) - Un spécialiste québécois du commerce international estime que le projet d'accord du GATT ne menace pas les principaux leviers publics de développement économique du Québec, quoique des zones d'ombres subsistent à propos de certains programmes de la Société de développement industriel et du régime d'épargne-actions.

Appelé à analyser les dispositions relatives aux subventions industrielles contenues dans le projet d'accord dévoilé récemment, un vice-président chez Samson Bélair / Deloitte et Touche International, Pierre Pettigrew, soutient que les activités d'investissement de la Caisse de dépôt et placement du Québec ainsi que de la Société générale de financement ne peuvent être assimilées en aucun cas à des «subventions» susceptibles de provoquer des représailles économiques de la part d'autres pays.

«La Caisse de dépôt se conduit comme n'importe quel actionnaire de compagnie et cherche les mêmes rendements que les autres. Cela ne peut donc pas être assimilé à une subvention», soutient M. Pettigrew. Il en va de même pour les investissements de la SGF dans le capital-actions des entreprises où, souvent, elle agit comme n'importe quel propriétaire privé.

Toutefois, certains programmes de la Société de développement industriel, comme les congés d'intérêts sur des prêts aux entreprises, pourraient être considérés comme des subventions pouvant mener à l'imposition de droits compensateurs par un autre pays. «Sur cette question, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a techniquement raison», reconnaît M. Pettigrew. Ce dernier, qui a déjà occupé le poste de directeur de cabinet de Claude Ryan, lorsqu'il était chef de l'Opposition à Québec, est à l'emploi de la firme comptable depuis plusieurs années où il s'occupe essentiellement de commerce international.

Définition

Rappelons que le projet d'accord du GATT provoque ici des débats à propos de ce qui serait ou non considéré comme des subventions susceptibles de faire l'objet de sanctions par un autre pays, sous la forme de droits compensateurs.

Le texte de l'accord est problématique à deux égards: d'abord, à propos de la définition même de ce qui serait considéré comme une subvention pouvant être préjudiciable. Ensuite, parce que le texte actuel fait en sorte que les programmes d'aide même accessibles à toutes les entreprises, dès qu'ils émanent d'un gouvernement autre que national, entreraient dans la catégorie des subventions dites «spécifiques», donc susceptibles de représailles. Le Québec n'étant pas considéré, du moins pour le moment, comme un état national, verrait certains programmes automatiquement considérés comme «spécifiques». Un concurrent mécontent n'aurait pas alors à en faire la preuve. Il devrait toutefois toujours faire la démonstration que la «subvention» en question a causé un préjudice sérieux à un de ses secteurs industriels.

A propos du premier aspect du problème, soit la distinction entre Etat national et autorité sur un territoire déterminé (comme une province) M. Pettigrew croit que les chances sont «très bonnes» que le texte actuel puisse être modifié pour clarifier la situation. Car il n'y a pas que le Canada qui est impliqué: des pays comme les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Australie ont aussi des gouvernements autres que nationaux ou fédéraux.

SDI et REA

Quant au second aspect, soit la définition d'une subvention, le texte actuel dit qu'il s'agit d'«une pratique des pouvoirs publics (qui) comporte un transfert direct de fonds (par exemple sous la forme de dons, de prêts et participation au capital social), des transferts directs potentiels ou des engagements (par exemple, des garanties de prêts)».

M. Pettigrew estime que la notion de «participation au capital social» est une prise de participation dans le capital-actions comme le fait la Caisse ou la SGF. Mais, soutient-il, pour que cela soit assimilé à une subvention, il faudrait que ces agences de l'État québécois ne recueillent pas les dividendes ou profits qu'ils devraient en retirer. Ce qui n'est pas le cas. Au contraire, la Caisse cherche plutôt à maximiser ses rendements.

Par contre, dit M. Pettigrew, certains programmes de la SDI sont plus problématiques. On pense ici aux congés d'intérêt sur des prêts qui sont parfois accordés. Ils pourraient être assimilés à des subventions.

De plus, dans le cadre des mandats spéciaux que lui donne le gouvernement québécois, la SDI verse parfois carrément des subventions à des entreprises en difficulté. Mais ces gestes sont exceptionnels et ne font pas partie des programmes réguliers de la SDI, qui prennent surtout la forme de prêts participatifs. L'année dernière, a précisé un porte-parole de la SDI, Michel Surprenant, il y a eu 12 «mandats spéciaux» totalisant 63,7 millions $.

Tournée africaine

Le pape visite une enclave musulmane

DAKAR (Reuter) — Le pape Jean-Paul II va entamer mercredi un périple d'une semaine en Afrique de l'Ouest, qui va le mener dans trois pays à prédominance musulmane.

Le chef de l'Eglise catholique va visiter successivement le Sénégal, la Gambie et la Guinée, entre le 19 et le 26 février.

Au Sénégal, Jean-Paul II sera reçu par le président Abdou Diouf, en sa double qualité de chef de l'Etat sénégalais et de président en exercice de l'Organisation de la conférence islamique (OCI).

«Le pape vient au Sénégal, invité à la fois par les évêques en communion avec toute la chrétienté, le président de la République et le gouvernement, somme toute une démarche essentiellement pastorale et cependant doublée d'une visite d'Etat», a écrit le cardinal Thiandoum, archevêque de Dakar, dans sa lettre pastorale.

Seuls cinq pour cent de la population sénégalaise sont catholiques, contre 95 pour cent de confession islamique. La femme du président Diouf, Elisabeth, fait parti de cette minorité.

«Le test de la tolérance», a titré cette semaine l'hebdomadaire indépendant dakarois Sud Hebdo dans son numéro consacré à la visite du pape.

«Pays à majorité musulmane, le Sénégal moderne n'a-t-il pas été fondé et dirigé pendant plus de 20 ans par un chef d'Etat catholique pratiquant, en l'occurence Léopold Sedar Senghor, appuyé par un musulman fervent, l'ancien président du conseil Mamadou Dia?», écrit également Sud Hebdo dans un éditorial intitulé «La paix seulement».

Appel au boycottage

Un groupement intégriste non reconnu par les autorités, l'Organisation pour l'action islamique (OAI), a appelé au boycottage de la visite du pape au Sénégal.

Pour leur part, les évêques prônent le dialogue islamo-chrétien. «Dieu nous a placés dans un pays où chrétiens et musulmans doivent vivre ensemble dans la paix et la concorde. C'est un défi pour les uns comme pour les autres. Ce défi est à relever», ont-ils déclaré.

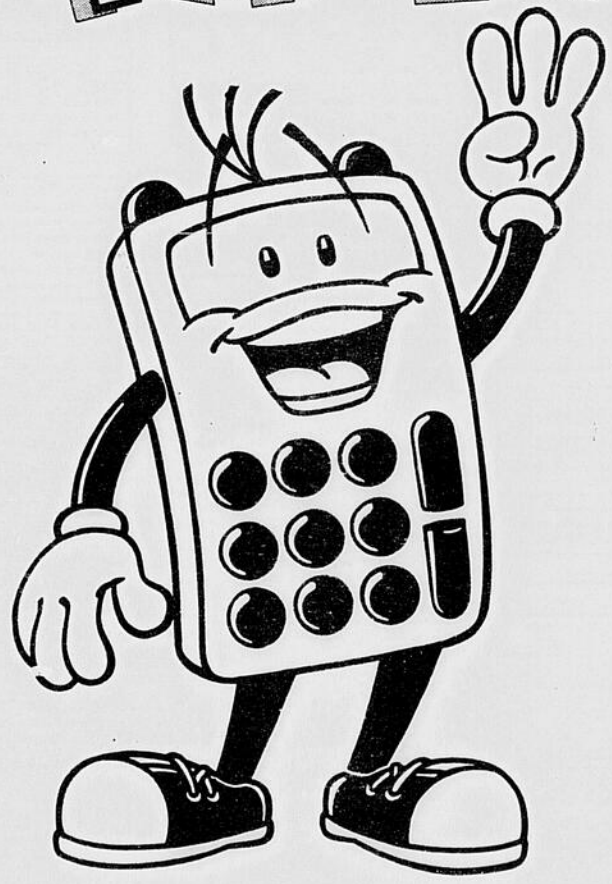
Au lendemain de son arrivée, le pape se rendra à Ziguinchor, berceau du séparatisme sénégalais, où l'abbé Diamacoune Senghor occupe une position dirigeante au sein du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC, indépendantiste).

Après l'étape sénégalaise, le pape fera un bref détour en Gambie, pays enclavé dans le Sénégal qu'il aura déjà survolé en se rendant en Casamance. La Gambie, ancienne colonie britannique, est aussi fortement islamisée que ses voisins francophones.

La dernière étape du saint-père en Afrique de l'Ouest est la Guinée, pays également à majorité musulmane où les chrétiens ne constituent que trois pour cent de la population.

C O N C O U R S

UN REER TRIPLANT!!!



Souscrivez à un REER de la Banque Nationale: vous pourriez voir votre contribution tripler!!!

Trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis du 6 janvier au 2 mars 1992, la Banque Nationale verse à une personne gagnante deux fois le montant contribué dans son REER, triplant ainsi la contribution initiale.

Triplant...

et à point parce que simplement en vous renseignant sur nos REER à votre succursale de la Banque Nationale, vous obtenez 1 000 Multi • points!
Tentant? Pour en savoir plus ou pour effectuer une contribution, composez sans frais le 1 800 463-REER ou présentez-vous à votre succursale.

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

DES MULTI • POINTS OU CA? CHEZ LES PARTENAIRES SUIVANTS

Vidéotron ltée · Steinberg Québec · TVA · Les stations de radio AM & FM de Télémédia · QUOTIDIEN

Les petites annonces

• 545-4014 • 668-4506 • 679-3832

SAGUENAY — ALMA et les environs — ST-FÉLICIEN et les environs

1051 BOUL. TALBOT CHICOUTIMI - G7H 5C1

ça rapporte gros

INDEX

- HABITATIONS/IMMEUBLES TERRAINS / 1 à 21
- VÉHICULES 30 à 43
- EMPLOI/ENSEIGNEMENT 50 à 53
- DIVERS 59 à 78
- MESSAGES PERSONNELS AVIS / 80 à 82
- SPORTS / LOISIRS 100 à 109

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN
Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de parution.
Aucune correction et annulation d'annonce ne seront acceptées le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRÈS-DIMANCHE
Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30, le jeudi précédant la parution.

Nous nous réservons le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?
Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronnée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

En vigueur le 1er janvier 1992

10 mots ou moins

	QUOTIDIEN	PROGRÈS-DIMANCHE
1 jour	5,93$	7,75$
2 jours	7,15$	
3 jours	8,40$	
4 jours	9,45$	
5 jours	10,60$	
6 jours	12,30$	

PLUS 7% T.P.S

Mots additionnels: 0,35$
Caractères noirs: 1,00$
Lettrage majuscule: 2,90$
Encadrement: 2,90$
No. de département: 50,00$
Courrier expédié au frais de l'annonceur
PRIÈRES:.....30,00$ / + taxe 7%
AVIS DE DÉCÈS:....50,00$ / + taxe 7%
Aucune facturation.
Acceptons les chèques, cartes de crédit.

VISA MasterCard

HEURES D'AFFAIRES

8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi

Nous prenons les annonces classées au comptoir sur l'heure du midi.

Les annonces classées du Progrès-Dimanche, jusqu'au vendredi 16h00 précédant la publication.

progrès-dimanche — LE QUOTIDIEN

03 Bâtisses commerciales

CHICOUTIMI, secteur commercial, immeuble résidentiel, revenu annuel $30,000, tous loués. Très bon état. Peut être transformé commercial en tout ou en partie. Hauteur intérieur 10'. Plus de 6,000 pieds carrés. $139,000 négociable. Tél:678-9053.

04 Blocs appartements

CHICOUTIMI, quartier Polyclinique: 6 appartements, revenu annuel 32000$. Tel.:545-2197.

CHICOUTIMI-NORD: Ensemble de 4 IMMEUBLES À LOGEMENTS brique et acier, balcons. Logements de 4 1/2 et 5 1/2 pces avec remises intérieures, non chauffé/non éclairé. Stationnement asphalté. Pour INVESTISSEURS SÉRIEUX. BONNES CONDITIONS. BON PRIX.
Inf.: JÉRONE COTÉ 549-9255
RE/MAX saguenay inc. Courtier 545-1515

05 Chalets à vendre

CHALET sur solage, habitable à l'année. Fosse septique réglentaire. Tél.:542-7265.

07 Chambres à louer

A CHICOUTIMI, Chemin Sydenham, près Cégep Université, chambres organisées avec cuisine, four micro-ondes, laveuse et sécheuse gratuites. Entrée indépendante. Personne sérieuse. Tél.:549-4415 heures repas.

CHICOUTIMI: CENTRE-VILLE, AUBERGE LE CHAMPLAIN, LOCATION A LA SEMAINE, AU MOIS, AVEC SALLE DE BAIN COMPLETE PRIVEE, CUISINE COMMUNE, BUANDERIE, ASCENSEUR, CABLE GRATUIT. A PARTIR DE $32.00 PAR SEMAINE. GRAND STATIONNEMENT A CINQ MINUTES UNIVERSITE CEGEP. TEL.:543-9003.

CHICOUTIMI: belle chambre, micro-onde, grand salon, télévision avec câble. Tél:696-1473.

CHICOUTIMI: 362 Bégin, repeintes à neuf, près cégep et université. Demandez M. Omer Maltais, 545-2247.

CHICOUTIMI, cuisine, laveuse sécheuse fournies, entrée indépendante. Stationnement. Immédiatement. Tél.:549-6705, 545-5095.

CHICOUTIMI: face cégep, rue du Séminaire, vue sur cathédrale, propre, $150.00/mois. Tél.:549-1840.

CHICOUTIMI: près cégep, université et centre d'achats, très belle chambre, cuisine commune, entrée indépendante, quartier polyclinique, tél.:543-0970.

LA BAIE: Chambres à louer, de $200.00 à $250.00. Mme Annie Girard 544-0326.

SPECIAL POUR FEVRIER: Chicoutimi: près Cégep Université, salon, buanderie gratuite, entrée indépendante. Tél.:693-0938.

08 Commerces à vendre

A VENDRE OU LOUER: Restaurant à Chicoutimi, financement possible. Tél.:545-1117.

SALON de coiffure sur rue Racine, bon achalandage. Tout offre raisonnable accepté. Tél.:693-6269.

09 Commerces à louer

DEPANNEUR équipé, clientèle établie. Tél.:693-1212 le jour.

10 Condominiums

A VENDRE: CONDO NEUF AVEC SOUS-SOL, BOIS FRANC, ASPIRATEUR CENTRAL, 4123, DES SAULES, JONQUIERE. TEL.:547-4334.

CHICOUTIMI, condo à vendre, 4½, foyer, 3ème étage, arrière Place-Royaume. $59,500. Tél.:696-6600, 693-0637.

15 Locaux à louer

MEUBLES Inter Design, atelier de rembourrage: un local 1,500 pieds, un local 1,100 pieds, entrepôt 1,400 pieds. Tél.:549-7334.

AUBAINE! Promotion spéciale, 2 mois gratuits ou rachat de bail existant. Bureau à louer, 555 Bégin, Chicoutimi, près centre-ville et Boulevard Université, chauffé, éclairé, climatisé, conciergerie, stationnemt privé. Jusqu'à 6,000 pieds carrés. Aménagé et disponible avec service de réceptionniste, photocopieur, fax, meubles (si nécessaire). Téléphonez en tout temps, 690-0266.

CHICOUTIMI-NORD, porte 14', grandeur 50x50. Jour, 543-3376, soir:543-3000.

CHICOUTIMI: 45, Price Ouest, local commercial, tél.:543-7304, 693-9100.

CHICOUTIMI, centre-ville, local commercial $6.00/pieds carrés, rez-de-chaussée $8.50/pieds carré. Tél.:696-3613 jour, 543-7700 soir.

CHICOUTIMI: local commercial boulevard Talbot, 2,220 pi.car., prix réduit. Pour informations 696-1158 bureau, 545-1930 résidence.

CHICOUTIMI: 900 pi.car., 1er étage, avec beaucoup de stationnements, situé au: 1777, boulevard Talbot. Tél.:543-3074.

ENTREPOSAGE de meubles, chauffé, alarme, très propre. Tél.:545-9988, 547-0993.

JONQUIERE: Entrepôt à louer de 3,300 ou 5,000 pi.ca., quai de déchargement, isolé, aussi possibilité de faire entreposage de tous genres avec service. Tél.:695-2181, Michel.

LOCAL commercial: Chicoutimi (centre-ville): 500 à 1,500 pi.ca., rez-de-chaussée, chauffé, climatisé. $12.50 pi.ca. Tél.:693-9130.

LOCAUX A LOUER
Complexe Jacques-Gagnon, 1000 à 3000 pi.ca., libre immédiatement. Renseignements: Mario Hudon, 668-5261.

PLACE Champs Elysées, local commercial, 2,275 pieds. Tél.:696-3133, soir: 545-7245, 678-9765 Gilles Gagné.

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises, aussi entrepôts. Tél.:549-3065.

16 Logements à louer

ALMA: grand 4½, complètement rénové, près des écoles (St-Judes), libre 1er juillet, $407/mois, tél.:662-5093, si occupé 668-2658.

ARVIDA: grand 4½, chauffé, éclairé, avec prix compétitif, disponible immédiatement et pour juillet, près des services. Tél.:543-1843, 548-2233.

ARVIDA: grand 5½, non chauffé, non éclairé, $435. libre. Tél.:après 16h00, 548-7228.

ARVIDA: grand 4½, non chauffé, éclairage et eau chaude fournies, entrée indépendante. Libre immédiatement. $375. Tél.:548-7551.

ARVIDA, 2½, chauffé, meublé, éclairé, tapis mur-à-mur. Tél.:548-9618.

ARVIDA
3 MOIS GRATUITS
PRES FAUBOURG SAGAMIE, LOGEMENTS AVEC PORTE-PATIO, REPEINTS, COUVRE-PLANCHER NEUFS, CHAUFFES, ECLAIRES. 5½: $450, 4½: $400. TEL.:693-0236, 548-3683.

ATTENTION - 1 mois gratuit
Près de l'Université et de Place du Royaume avec piscine extérieure
1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2
693-3383

ARVIDA: 4½, état neuf, eau chaude fournie, site particulier, $425. Tél.:695-4444, 695-1230.

ARVIDA: 6½, avec grand terrain, non chauffé, non éclairé, $475/mois, libre, tél.:548-4522.

ATTENTION: Quartier Université, près Polyclinique, 4½ ou 3½, avec ou sans foyer, meublé, semi-meublé ou non meublé, peinturé à neuf, tapis lavés, déneigement, conciergerie et entrée avec accès contrôlée, piscine l'été. tél.:545-7620, 549-1200.

CHICOUTIMI: 4½, neufs, luxueux, insonorisés, non chauffés, non éclairés, $550.00/mois. Tél.:545-9847, 696-5727.

CHICOUTIMI-NORD: 3½, 4½, chauffés, eau chaude. Tél.:549-1946 en tout temps 543-7966, 690-0266.

CHICOUTIMI: 5½, chauffé, éclairé, tél.:549-1946 Steeve, en tout temps 543-7966 ou 690-0266.

CHICOUTIMI: 3½, 4½, chauffés, éclairés, près des centres d'achats. Richard 549-5931, en tout temps 543-7966, 690-0266.

CHICOUTIMI: rue Des Saguenéens, Duchesne et Côté, près des centres d'achats, beaux grands logements de 3½, 4½, 5½, chauffés, éclairés si désiré, avec prix compétitifs. Réservez dès maintenant. Tél.:690-2747, demandez Carole.

CHICOUTIMI-NORD: 269 René-Bergeron, local commercial, plus ou moins 1300' carré, non chauffé, non éclairé, $660.00. Logement 4½, non chauffé, non éclairé, $325.00. Tél.:549-6490 Roger Villeneuve.

CHICOUTIMI: 4½, 780 Thomas-Edison, près université, polyclinique, école Laure-Conan et centre d'achats. Balcon, eau chaude, stationnement fournis. Tél.:549-4837, 543-9610.

CHICOUTIMI: 3 logements meublés ou semi-meublés.
3½ 701, St-Paul, $245.00.
3½ St-Sacrement, $295.00.
3½ Grands Ducs, $355.00.
Avantages suivant logement: balcon, terrasse, stationnement, terrain paysager. Trépin Inc. Tél.:549-4322 (laissez message).

CHICOUTIMI: Situé rue Angoulême.
2½, meublé, chauffé, éclairé.
3½, semi-meublé, chauffé, éclairé, libre 1er avril.
4½, eau chaude fournie, prise extérieure. Tél.:543-0517.

CHICOUTIMI: Saguenay Ouest, 5½, non chauffé, non éclairé. Un mois gratuit. Tél.:545-8636, après 17h30.

CHICOUTIMI: 779, Des Hospitalières, app. 56, 3½, meublé, chauffé, éclairé. Tél.:696-0990.

CHICOUTIMI: PLACE ROBERT-BOUCHER 724-736 Des Goélands, 4½ ultra-modernes. Venons de construire deux petits blocs de 8 logements dans un décor naturel, près de tous les centres. Tél.:696-1071.

CHICOUTIMI: Deux 4½, 1692-1694 des Cormiers, semi-meublés, non chauffés, non éclairés, $495.00. Trust Général, Roger Villeneuve 549-6490.

CHICOUTIMI: 55 Jauffret, 5½, chauffé, entièrement rénové, très grand, très clair. Près université, centres d'achats, centre-ville. Tél.:677-2133 (Bagotville).

CHICOUTIMI: 2½, meublé, stationnement, 2e étage, libre immédiatement. Tél.:549-6705, 545-5095.

CHICOUTIMI: 4½, rez-de-chaussée, non chauffé, non éclairé, possibilité meublé, $300.00. Tél.:543-9634.

CHICOUTIMI: grand 3½, semi-meublé, chauffé, éclairé, derrière Place du Royaume, tél.:543-6106, 543-8074 matin ou soir, 693-4845 l'après-midi.

CHICOUTIMI (Rivière-du-Moulin): duplex 4½ super moderne, plafond cathédrale, $525. Libre 1er mars. Tél.:690-0591 Régis Morin.

CHICOUTIMI: 1060 Joseph-Dandurand, luxueux 4½, 1,100 pi.ca. de plancher, porte-patio, repeint à neuf, toiles, lustres fournis. Face à la Sûreté du Québec. libre 1er mai. SUPERBE. Inf.:693-4972, 549-9255.

CHICOUTIMI: 4½, 377 Ruelle Dubois, no1, libre immédiatement. Près Cégep, $335/mois meublé ou non. Tél.:696-0990, 549-5149, 696-1358.

CHICOUTIMI, centre-ville, 324 Lafontaine, grand 4½, non chauffé, non meublé, non éclairé, poêle frigidaire et toiles vénitiennes fournis. Libre immédiatement. $400. Tél.:696-0280 Robert.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, 5½, rue des Epervières, non chauffés, non éclairés, libres immédiatement. Tél.:693-1982.

CHICOUTIMI: 1631 des Grands Ducs, près des centres d'achats, 4½, style condo, remise extérieure, insonorisation supérieure, visites libres entre 14h00 et 16h00 samedi et dimanche ou sur rendez-vous. Inf.:696-1158 bureau, 545-1930 résidence.

CHICOUTIMI: centre-ville, logement neuf, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. A partir de $495.00. Tél.:678-9290, 545-6598 (bureau).

CHICOUTIMI-NORD: à partager, 4½. Tél.:543-2950.

CHICOUTIMI, grand 3½, 21 des Cascades, près Eglise St-Joachim, poêle frigidaire laveuse sécheuse fournis. $335. Libre immédiatement. Tél.:544-6757.

CHICOUTIMI:
LIBRE IMMEDIATEMENT
WILLIAM, 3½, chauffé, éclairé, meublé, $345.
ST-PAUL, 4½ neuf, balcon, porte-patio, insonorisé, $450.
LORNE, 4½ semi-meublé, porte-patio, $350.
CHICOUTIMI-NORD
STE-GENEVIEVE, avec poêle frigidaire, laveuse sécheuse, repeint à neuf, 4½ $325, 3½ $275.
Tél.:693-0236, 543-7362.

CHICOUTIMI: grand 3½, meublé, vieille maison, chauffé, eau chaude, sortie laveuse, salle de bain rénovée, entrée indépendante, $325.00/mois, 1er mars. Tél.:545-0204.

CHICOUTIMI: Place Taché, grand 5½, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, prix avantageux, tél.:549-2209, 545-9206, 545-7976.

CHICOUTIMI: 3½, 4½, site exceptionnel, proximité de l'université et centre d'achat, accès contrôlé, conciergerie sur place, tél.:696-4268, 545-7976.

CHICOUTIMI-NORD: 2125, Vimy, 4½, 5½, porte-patio, concierge, frais peints, remise intérieure, stationnement, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, libres immédiatement, à visiter, un à deux mois gratuit ou micro-ondes ou micro-ordinateur selon durée du bail. Tél.:696-3329.

CHICOUTIMI: 1½, meublé, chauffé, éclairé, non fumeur, près Place Saguenay. Tél.:549-0118.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4½, eau chaude fournie, $325, très propre, tél.:545-8553, 543-7600.

CHICOUTIMI: 4½, rez-de chaussée, Chemin Sydenham, $440, libre 1er avril ou 1er mars. Tél.:545-4564.

CHICOUTIMI: 3½, meublé ou non, chauffé, éclairé, libre 1er mars, Champs-Elysée, $375. Tél.:696-4992.

CHICOUTIMI: Grand 4½, moderne, chauffé, rue Bégin. Tél.:543-4997, 543-8136.

JONQUIERE: quartier petite France, près Cégep, 5½, neuf, entrée indépendante, porte-patio, échangeur d'air, remises intérieure, extérieure, stationnement déneigé, non chauffé, non éclairé. $550.00. Tél.:547-0064, 547-0078.

JONQUIERE: RUE DE LA LOIRE: Promotion spéciale sur location immédiate. 3½, meublé, chauffé, éclairé. Tél.:548-3684, 547-5286.

JONQUIERE, 4½, services inclus, service de conciergerie, près des Galeries. Clara, 542-9459, en tout temps 543-7966, 690-0266.

JONQUIERE: 3½, meublé, chauffé. 4½ 5½ non meublés, non chauffés. Centre-ville. Tél.:547-3924.

JONQUIERE, 3½, meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, tranquille, conciergerie, buanderie, stationnement. $350. 4074 de la Loire, no1. Libre immédiatement. Tél.:548-6951.

JONQUIERE: 4½, demi-sous-sol, non chauffé, non éclairé, stationnement double entretenu, remise extérieure, $365.00. Libre 1er mars. Tél.:542-3949.

JONQUIERE: rue de l'Alsace, luxueux grand 4½, libre milieu mars, neuf, très propre, tél.:547-0593, 695-2802.

JONQUIERE: 4½, $290.00 non chauffé, non éclairé. Tél.:547-5954.

LA-BAIE: face à la Polyvalente, rue Adélard-Grenon, grand 4½, $375. Un mois gratuit. Grand 5½, $425, un mois gratuit. Immeuble très propre, conciergerie sur place. Inf.:544-1536, 544-5084.

LA-BAIE: rue John-Kane, face à la polyvalente, grand 4½, $375, un mois gratuit. Grand 5½, $425, un mois gratuit. Conciergerie sur place. Inf.:544-6870, 544-5084.

LA-BAIE, 3½, 4½, 5½, 6½, libres immédiatement. Mimi, 544-3281, en tout temps: 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE: 4½ neuf, armoires mélamine, entrée indépendante, remise extérieure, grand terrain, quartier tranquille. Tél.:544-4783.

LA-BAIE, 4½, sous-sol, rue Victoria, non chauffé, non éclairé. Tél.:544-7296.

LA-BAIE: 4½, salon double, très propre. Tél.:544-2683.

LATERRIERE, 2 MOIS GRATUITS, TRES BEAU 4½, CHAUFFE, ECLAIRE, MEUBLE OU NON, SERVICE DE CONCIERGERIE. LIBRE IMMEDIATEMENT. TEL.:678-9665, EN TOUT TEMPS: 543-7966, 690-0266.

LATERRIERE: 3½, meublé, chauffé, éclairé, libre, $350.00. Tél.:678-9307, après 17h00.

Les Immeubles G.E.L.D.M. Enr. Logements 4½ situés rue Lapointe, Laterrière, disponibles 1er juillet 1992, tél.:678-2846, 678-9573, 678-9912.

PLACE PERIBONKA: Chicoutimi, 130-120-112-100-82-70, Place des Ecorceurs, grands 4½, 5½, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle encastré, entrée contrôlée, repeints à neuf. Pour visite, 130 Place des Ecorceurs numéro 202. M.Roland Gilbert, 543-2399, radio-chasseur 696-8355, cellulaire 693-3284.

PROMOTION SPECIAL: JONQUIERE, 4½, rue des Sizerins, près Cégep. Immeuble paisible. Tél.:542-2644, 547-5286.

RIVIERE-DU-MOULIN: petit 4½, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, $290/mois, tél.:544-1794, 549-8608.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3½ et 4½, libres immédiatement, Tél.:545-1705, 543-2430.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3½, meublé, eau chaude fournie, $345/mois négociable, tél.:696-4692, 693-4831.

RIVIERE-DU-MOULIN, 4½, non chauffé, non éclairé. J'offre déménagement gratuit. Tél.:696-3258.

ST-FULGENCE, 9 Larouche, deux 4½ semi-meublé. Tél.:674-2546 entre 17h00 et 19h00.

17 Maisons à vendre

CHICOUTIMI: 736 Sydenham, avec revenu, $89,500. Près Place-Royaume, 639 Emile-Girardin, 940-950 Thérèse-Casgrain. 4½ 835 pieds carrés, $59,500. 5½ 1,000 pieds carrés $65,000. 6½, 1,800 pieds carrés, $89,500. Prix négociable. Tél.:693-3383.

CHICOUTIMI: 837, des Défibreurs (jumelé neuf divise), secteur terrasse Pulperie, 20x32, 3 chambres, 2 salles de bains (programme mon taux, mon toit). Tél.:693-1501.

JONQUIERE, 1983, tout brique, 26x37, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, plancher chêne, patio, remise, clôture, paysager, $85,000 négociable. 4013 Chardin. Tél.:547-7837.

JONQUIERE: secteur usine filtration, cause: transfert. Prix réduit. Inf.:695-1645.

JONQUIERE: 3691 Panet, foyer, bain tourbillon, mezzanine, 2 salons, 2 salles de bains, 3 chambres. Tél.:690-7103.

RIVIERE-DU-MOULIN: Maison à vendre, aussi terrain 100x300, rue Roberge. Tél.:696-5199.

18 Maisons à louer

ARVIDA: à vendre ou à louer, jumelé style cottage, 3 chambres, 2 salles de bains, sous-sol, grand terrain clôturé, $550/mois non chauffé, tél.:548-1846.

CHICOUTIMI: A sous-louer, jumelé, grand 6 pièces, sur 2 étages, repeint, 2 salles de bains, armoires mélamine, très moderne, remise extérieure, non chauffé, non éclairé. Libre immédiatement. Inf.:695-5017 (jour), 545-6674 (soir), Bernard ou Chantale.

LA-BAIE: 3 chambres, piscine hors-terre, libre immédiatement, tél.:jour:695-5120, soir:549-2003.

21 Terrains à vendre

CHICOUTIMI-NORD: rue Victoria, vue sur les monts Valin. Informations: Charles-Arthur Gauthier, 543-8211.

CHICOUTIMI, rue des Roitelets, quartier des Oiseaux, près Place du Royaume, Habitat Saguenay Enr. Projet de construction, 200 logements pour condo ou logements luxueux. Peut être vendu au complet ou en lot de 12 logements 2½ étages ou en groupe de 50 pour des tours, conditions de paiement facile. Trépin Inc., tél.:549-4322, laisser message.

CHICOUTIMI, Rue Crécrelle, rond-point des pommiers, rue Chardonnerets, quartier des Oiseaux, près Place du Royaume, terrain 63,100, conditions de paiement facile. Trépin Inc., 549-4322, laisser message.

GRAND terrain, 43,000 pi.ca. au lac Dallaire Anse St-Jean à 1 kilomètre du Mont Edouard accessible par le chemin Périgny. Tél.:652-3318.

TERRAINS: prêts à construire avec services inclus. Secteur Arvida. Inf.:548-8030.

30 Autos à vendre

ACHAT ET VENTE VOITURES USAGEES: TRANSFERT DE PARTICULIER À PARTICULIER. SAUVEZ LA TAXE, PAS DE TPS. GEORGES GIRARD AUTO INC. 1401 BOUL. DU ROYAUME. TEL.: 543-1718.

ALMA PIECES D'AUTOS, 1700 Boul. St-Judes, Alma

Van Toyota 1988, V-4, 5 vitesses, $7,450.
Caravan 7 passagers automatique 1986, très propre, $7,580.
Honda Accord EX 1984, accidentée arrière, $1,200.
Mazda 323 1988, 4 portes, accidentée avant, $1,600.
Reliant 1984, 4 portes, automatique, propre, $995.
Pontiac Sunbird GT 1989, 5 vitesses, propre, $8,500.
Tél.:662-2277, 668-3860.

ATTENTION: Boîtes de pick up Ford de 1987 à 1991, $800. Rabbit 1982, peinture neuve, $1,800. Tél.:547-9384, 547-4613.

AUTOMOBILES J.M. ENR., 2660, boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.
BUICK CENTURY LIMITED 1985, 4 portes, V-6, automatique, 93,000 kilomètres, air climatisé, équipé au complet, avec garantie complète jusqu'en janvier 1993, spécial: $4,995. Tél.:693-8830.
PONTIAC 6000 LE 1987, 4 portes, V-6, automatique, 82,000 kilomètres, full injection, radiateur et freins neufs au 4 roues, 4 pneus neufs d'hiver, spécial: $5,995. Tél.:693-8830.
HONDA ACCORD LX 1988, 83,000 kilomètres, 5 vitesses, 4 portes, radio am-fm cassette, prix de cotation: $9,250 spécial: $8,995. Tél.:693-8830.

CHEVROLET Sprint 1990, manuelle, 4 portes, radio-cassette am-fm, 39,000 kilomètres, 4 pneus d'hiver. Tél.:662-7390.

FORD Explorer 1991, 22,000 kilomètres, bien équipé. Tél.:693-8246.

HONDA CIVIC 1989 SI, 86,000 kilomètres, 4 Pirelli d'hiver, $7,500. MONTE-CARLO 1981, $800. Tél.:542-6875.

ACHETONS VOITURES USAGÉES
Payons comptant.
Faites une bonne affaire!
Benoît Lévesque
696-2226

PONTIAC Grand AM LE 1986, vitres électriques, moteur V-6 3.8, voiture impeccable. Aubaine $3,500. Automobiles Ringuette, 548-1944.

VOLKSWAGON Jetta 1987, blanche, 4 portes, toit ouvrant, intérieur bleu, petit bijou, moteur au gaz.
TOYOTA Camry LE 1985, automatique, blanche, voiture exceptionnelle, à bas prix. Automobiles Ringuette, 548-1944.

33 Camions à vendre

AUTOMOBILES J.M. ENR.
CHEVROLET GMC S-15 king cab 1985, 6 automatique, 89,000 kilomètres, prix à discuter. Tél.:693-8830.



FORD 8000, 1990

Boîte fermée, 26" aluminium, porte de côté, porte arrière glisse vers le haut, grosseur 35,000 lbs, pneus Michelin, équipé d'un attache-remorque et de coffre à bagages. 90,000km, diesel, moteur 215 Ford, état de neuf. Prix à discuter.

PBF
Philippe Bouchard & Fils Inc.
Tél.: 672-4744
ou ligne sans frais: 1-800-463-9612

CHEVROLET CHEYENNE 1989, 305 automatique, radio am-fm cassette, prix: $9,995.
CHEVROLET C-10 305 automatique, ½ tonne, 93,000 kilomètres, $5,595. Tél.:693-8830.

FORD Ranger 1988, king Cab, manuelle, boîte fibre de verre, très propre, bas millage. Tél.:668-5544, 662-3164 Christian B.

ISUZU Spacecab 1989, 4x4, 62,000 kilomètres. Inspecté. Tél.:548-4276.

PICK UP GMC 1989, Sierra 1500 automatique. Acura Intégra RS 1987, automatique. A discuter. Tél.:542-4350.

SUZUKI SJ-410, 1983, avec gratte; pick-up RANGER Super Cab 1988, 6 cylindres, tout équipé; tél.:543-4236.

36 Motoneiges à vendre

ALPINE 1981, parfaite condition, $2,500. Tél.:672-2816.

BOMBARDIER Safari 377, 1985, excellente condition. Tél.:668-5980 jour, 668-7340 soir.

BOMBARDIER EVEREST 464 liquide, électrique, 1981, très propre, moteur neuf, dossier et toile, $1,000. Tél.:542-4754, 696-0302.

CHENILLE Bombardier J5, mécanique A-1, $3,800.00. Tél.:349-3508.

EVEREST 500 1982 464 liquide, très bon état. Prix à discuter. Tél.:544-9211.

FORMULA MX, 1989, état neuf, cause départ, $3000.00 (en bas du prix de cotation), Tél.:547-6119.

LIQUIDATION SUPER PRIX
ARCTIC CAT
CHEETAH 1991, très propre, super spécial.
PANTHERA 1989 liquide.
PANTER 1986, très propre.
PANTHERA 1988.
BOMBARDIER STRATOS 1988, état neuf, spécial.
BOMBARDIER grand luxe 1986, très bon ordre, spécial.
REMORQUE DOUBLE $400.
Traîne fibre de verre 6 et 8 pieds, spécial.
Liquidation vêtements motoneigiste, 10% à 50% de rabais.
ACTION MOTEUR SPORT, CONCESSIONNAIRE ARCTIC CAT, 2889, boulevard du Royaume, Jonquière, tél.:548-9124.

POLARIS INDY 400, 1985, très propre, tél.:543-0138, heure de repas.

SAFARI 1986 377, bonne condition, $1,175 négociable. Tél.:545-9775.

YAMAHA Exciter 1989, mécanique A-1, 11,000 kilomètres, siège double, dossier, poignées, pouces chauffants, $4,300.00. Tél.:345-8584.

37 Pièces et accessoires

Achetons automobiles pour pièces 1980 à 1988. Détenons permis de recyclage. Gilbert Auto Inc., tél.:543-8361.

ATTENTION!
ACHETONS AUTOS ET CAMIONS USAGES, PAYONS LE MEILLEUR PRIX SI COMPLET, SANS FRAIS DE REMORQUAGE. G. BOUCHARD AUTO ENR. TEL.:545-9537, 673-3917.

PIECES de Mustang, intake 4V 302, différentiel barré, différentes pièces tous de Mustang. Tél.:543-7779.

PIECES Pick-Up Toyota, plate-forme de livraison petit Pick-Up. Tél.:668-6816.

PNEUS USAGES 12, 13, 14, 15, 16, A PRIX COMPETITIF, G. BOUCHARD AUTO ENR. TEL.:545-9537 OU 673-3917.

38 Remorques

DEPANNEUSE GMC 1981, diésel, hydraulique, well lift, parfaite condition. Tél.:251-9092.

41 Souffleurs à vendre

Souffleuse ARIENS 10-32, excellente condition, $650. Tél.:549-5149.

42 Tracteurs à vendre

INTERNATIONAL 444, 1978, diesel avec loader, comme neuf. Tél.:674-9116

50 Enseignement et cours

COURS de natation, adulte et enfant.
Cours de conditionnement en piscine (aquaforme) et en gymnase (workout).
C.C.P. 37, 37 rue Rhainds, Chicoutimi-Nord, tél.:549-5352.

Cours privé en math, secondaire et cégep, tél.:543-3558, Francis.

PRIVE, français, mathématique, comptabilité, anglais, thérapie, récupération scolaire, guitare. Tél.:545-2197.

51 Occasions d'affaires

Gagnez jusqu'à $350/semaine grâce au nouveau répertoire exclusif et en français contenant plus de 90 entreprises nord-américaines offrant du TRAVAIL A DOMICILE. Informations gratuites, envoyez enveloppes pré-adressées et pré-affranchies à: Action-Travail-Canada, 1551, Montarville, Suite 104G, St-Bruno, J3V 3T8.

NOUVEAU ET EXCLUSIF. Vous pouvez économiser et faire un revenu supplémentaire intéressant. Sans mise de fond, temps plein, partiel. Sur rendez-vous, Nicole, 544-6646.

PROBLEME financier d'entreprise ou personnel. Consultez-nous. Paget.:1-800-463-2176 code 10308.

52 Offre de services

A BAS PRIX A $14.95 de l'appel (call). Réparations d'appareils ménagers de toutes marques. GAUTHIER SERVICE. Tél:696-1718.

La Mutuelle d'Omaha
LA MUTUELLE D'OMAHA COMPAGNIE D'ASSURANCES
Agent d'assurance-salaire, prospects fournis.
Jocelyn Bérubé, 549-0753

A BAS PRIX à $14.95 l'appel. REPARATION d'appareils ménagers. Coin de l'électro-ménager. Tél.:545-7633.

A L'ECOUTE BON Centre de massage, massothérapie, avec masseuses et masseurs pour la détente. Mal de dos sciatique, stress. Pour rendez-vous, 542-6200.

A PRIX COMPETITIF! peinture, plastrage, révonation, pose de céramique. Tél.:690-6535.

CARTOMANCIENNE, VOYANTE, secteur Chicoutimi-Nord. Sur rendez-vous 543-0505.

COMPTABILITE, tenue de livres, états financiers, paies, impôts particuliers, etc... Tél.:693-0066.

CONSTRUCTION: pour vos projets, consultez des professionnels qualifiés par la Régie des Entreprises, Construction du Québec. Réal Fortin Ent. général, 696-4101, André Fortin 693-0122.

CURRICULUM VITAE, travail de traitement de texte. Tél.:696-3329.

DESSINATEUR conception de plans de maison, rénovation, 10 ans d'expérience. Serge Gagnon T.Sc.A., tél.:543-1574.

Entretien intérieur, extérieur, réparation, grand-ménage, peinture, déneigement, pour vous servir Robert, 549-9451.

IMPOT PLUS ENR. Pour compléter vos déclarations d'impôt. Confidentialité et professionnalisme à prix compétitif. 548-4157 ou laissez message.

MENUISIER d'expérience tous genres de travaux en construction et rénovation, finition salle de bains, sous-sol, plomberie, peinture, pose de céramique, etc... Tél.:696-1783.

MENUISIER OFFRE ses services, à l'heure ou à contrat. Très bien outillé, 30 ans d'expérience, taux spécial. Tel.:543-9028.

NOUVEAUTE
ZYZY ESCORTES, la vraie solution à votre solitude vous offre en cette fête de la St-Valentin un moment de DETENTE et de RELAXATION. Le choix de nos modèles est basé sur la propreté, la beauté, l'érotisme et l'esprit ouvert à vos fantasmes. Pour sorties sociales, mondaines, d'affaires ou d'amies, DANSEUSES(EURS), MASSEUSES(EURS), disponible pour l'HOMME, FEMME, COUPLE. Nous nous ferons un plaisir de vous les reconduire dans L'HOTEL, MOTEL ou votre DOMICILE. Service rapide. Ouvert 24/24hres, 7 jours. Desservons Saguenay, Lac St-Jean. Engageons jolies demoiselles et jeunes hommes. Tél.:690-7161, 690-7161, 690-7161, 690-7161, 690-7161, 690-7161, 690-7161 sans frais.

PLOMBERIE, menuiserie de tous genres, finition de sous-sol, salle de bains, plastrage, peinture, céramique, 20 ans d'expérience. Tél.:549-4748.

VOUS voulez connaître l'avenir par le tarot. Pour rendez-vous, 548-1018.

Vous avez des travaux de plomberie, menuiserie, électricité, tél.:693-9225, Les Rénovations S.T. Enr.

53 Personnel demandé

BESOIN urgent. Recherchons personnes sérieuses ayant du leadership, 25 ans et plus. Sur rendez-vous seulement. Inf.:548-3387.

CAMEO LINGERIE: Equipe jeune et dynamique est à la recherche de personnes pour présentation de lingerie. Tél.:544-5827, France.

Centre-ville, coiffeur(euse) demandé(e) avec clientèle, à salaire ou à la chaise, tél.:jour:549-3371, soir:549-7966.

Coiffeur(euse) demandé(e) pour Québec, à l'aise avec le public, dynamique, belle personnalité, tél.:626-2602, demandez Ghislaine.

CUISINIER(E) dynamique, belle personnalité, travail soir et fin de semaine. 5 ans d'expérience. Cours de cuisine obligatoire. Sylvain Roberge, 690-3333 du mardi au samedi.

JEUNES intéressés dans la vente de chocolat. Travail réservé aux étudiants. Profit plus bonus intéressants. Tél.:696-1713.

Pourvoirie, secteur des Passes, cuisinier(ère) et couple demandés. Envoyez expérience et salaire demandé à: 6020, boulevard Hamel, Québec, G2E 2H6.

RECHERCHE personne sérieuse pour travail facile. Vous êtes payé à tous les jours. Tél.:543-9832, Michel.

SUPERVISEUR(E), capable d'engager et diriger du personnel, expérience dans la vente, dynamique et social. Salaire entre $10,000. et $25,000. Pour rendez-vous 695-0337.

Téléphonistes demandé(e)s, travail facile, jour ou soir. Tél:693-8187.

TRAVAILLEUR AUTONOME EN COSMETIQUE
$20.00 à $50.00 de l'heure. Temps plein ou partiel. Oldsmobile Cutlass Suprême après qualification. Entraînement. Investissement minime. Pour entrevue, Mme Lessard, 544-6506.

$40 A $80 PAR SOIR, petite voiture 4 cylindres. Livraison de petits livrets. TEL.:662-9145.

$40 A $80 PAR SOIR PAYE COMPTANTS: jour ou soir, travail facile et agréable. Nous entraînons. Tél.:662-9145.

61 A vendre ou à échanger

FOURNAISE 185,000 B.T.U., valeur $300.00 contre fusil calibre 12 à pompe. Tél.:672-4917.

62 Ameublement

ACHAT ET VENTE, REFRIGERATEUR, POELE, LAVEUSE, SECHEUSE, MINI-LAVEUSE, MINI-SECHEUSE, LAVEUSE-ESSOREUSE, LAVE-VAISSELLE, REPARES A NEUF, GARANTIE VARIANT DE 3 MOIS ET MEME 2 ANS SUR CERTAINES PIECES, LE MEILLEUR ENDROIT, CHEZ J.C. M. SERVICE, 764, rue Jacques-Cartier, est, Chicoutimi. Tél.:549-3721.

FRIGIDAIRE Hot Point amande, $250. Sécheuse blanche $150. Vanité salle de bain, $75. Tél.:548-8055.

LAVEUSE sécheuse blancs. Tél.:695-4263, 548-9889.

Réfrigérateur, cuisinière, mobiliers de cuisine et salon en orme, toiles en cuivre et lustres, très bon état, tél.:543-9557.

VENTE REPARATION: APPAREIL-O-SAG-INC. 1662 Boul. St-Paul. Chicoutimi. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse usagés. Pièces neuves usagées. Réparation à domicile. Tél.:545-1459, 549-9607.

63 Animaux à vendre

CHIENS: TONTE ET TOILETTAGE, SERVICE QUALIFIE. TEL.:545-3472.

CHIOTS Poméraniens Toys, vaccinés, vermifugés. Tél.:690-2792.

64 Bois de chauffage

A BAS PRIX, bouleau sec, $55/corde, fendu 16 pouces, livré. Tél.:547-0492.

Bois de chauffage livré en longueur de 16 pieds, tél.:349-2102, après 18h00.

Bois de poêle à vendre: bouleau, érable, merisier, fendu, livré, $42., rond: $37. tél.:678-9312.

Bouleau vert fendu $38, rond: $35, livré. Tél.:543-3722.

MERISIER, érable, bouleau, vert, $40/corde fendu, rond: $36/corde. Livraison gratuite. Tél.:547-0383.

Merisier, bouleau, érable, semi-sec: $50. Vert fendu: $42. Vert rond: $37. Livré. Prix sur place, non coupé: $20. Tél.:693-8788, après 18h00.

67 Demandé

Achèterais en bon état plumes fontaines anciennes: Waterman, Parker, Sheaffer, Cartier, Mont-Blanc, Dunhill et autres. Tél.:548-8717.

Achèterais poêle à bois avec fourneau, état neuf ou excellente condition, marque Bélanger de préférence, 40" ou l'équivalent. Aussi: recherche lit Capitaine très propre; tél.:543-2376, après 17h00, Linda.

AGENCE GRAND-FRERE du Saguenay recherche local au centre-ville Chicoutimi. Prix abordable. Tél.:696-1999.

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts), et toutes sortes de métaux, etc...3357 Boulevard St-François, Jonquière, 542-6938.

RECHERCHE maison seule à louer, secteur Chicoutimi, 3 chambres, moderne, assez récente. Pour mai. Tél.:549-7044, Carol ou Claire.

Recherche tracteur pour terrain de golf, équipement nécessaire, pneus larges pour gazon, système hydraulique complet, tél.:544-2125.

68 Divers

ANIMALERIE DAUPHIN (Place du Royaume) vous annonce que le tirage au sort a favorisé Monique Bédard de Chicoutimi-Nord qui s'est mérité le bel aquarium démontré en magasin. Félicitation à la gagnante!

ENCAN! VENEZ FAIRE des $$$ avec des choses qui ne vous servent plus et acquérir des articles qui vous intéressent, à bas prix. Chaque dimanche à 12h30 au bar "Le Clin d'Oeil" 2164 St-Jacques, Jonquière. Tirage, service de garderie, etc.. Informations:695-5374, 695-3242.

FORD F-150 XLT 1989, 4x4; aussi: laveuse sécheuse, système de son; tél.:547-5814.

GRATTE électrique pour 4 roues $400.00, installation comprise. Tél.:548-3249.

HONDA CRX 1989, 53,000 kilomètres. Mazda RX7, 1986, 70,000 kilomètres. Lit d'eau. Tél.:696-3610.

HYPNOSE: ACCORDEZ-VOUS UNE CHANCE DE COMBATTRE FUMAGE, PHOBIE, MANQUE DE CONFIANCE, ETC. INF.:549-3479.

JEN-AIR four-encastré, sécheuse, très bon état. Tél.:542-6383, 693-0791.

LIQUIDATION d'équipement et d'outils d'usinage et soudure. Tour à fer 17" de swingx60c. Tour à fer 26" de swingx8'cc. Milling no2 vertical, horizontal. Scie à ruban, perceuse à colonnes 10 vitesses, compresseur diésel 250CFM, équipement complet pour jet de sable capacité 7 poches. Compresseur 5 forces, soudeuse à gaz 225 Amp. Soudeuse électrique 600 amp AC. Presse capacité 150 tonnes. Système hydraulique mobile, fusil à peinturer 2 gallons. Impacks 1" et 3/4", jacks 20 30 50 tonnes. Mèches, tapes, micro-mètres, etc... Tél.:345-8874 après 17h00, 343-3683.

METIERS à tisser 45 et 60 pouces. Avec accessoires. Tél.:545-6012.

Poteaux de bois de 50 à 85' de longueur, provenant de ligne électrique, excellent état, $1.00 à $1.50 le pied linéaire, tél.:545-6178.

SOUFFLEUR Toro 8-32, $400. Téléphone cellulaire portatif Motorola, $500, avec chargeur. Tél.:693-8162.

SUNBIRD 1989, SE, 88,000 kilomètres; pick-up DATSUN 1982, 87,000 kilomètres; 2 chow-chow noirs; tél.:343-3637.

TABLES de billard, achat, vente. Tél.:690-0580, 418-679-1484, 679-3505.

70 Equipement de commerce et restaurant

COIFFURE ET ESTHETIQUE: trois tables de travail, 2 chaises hydrauliques, séchoir, lavabo modulaire, lit de bronzage, fauteuil de soin avec Luca. Tél.:251-3161.

78 Vêtements

ROBE de mariée, automne 1991, grandeur 7 ans. Tél.:544-9244.

81 Messages personnels

HOMME de 40 ans, belle apparence, aimant les discussions, l'évolution, lecture, les enfants, les voyages, l'honnêteté, sportif, de profession libérale, désire connaître femme de 30 à 38 ans de préférence avec emploi, ayant sensiblement les mêmes objectifs. Tél.:548-5164 heures repas ou laisser message, ou après 20h00.

82 Recherché

LA présente est un témoignage qui, je l'espère, parviendra à réunir une mère avec sa fille. Cette fille c'est moi. Je m'appelle Diane David. Je suis née le 17 février 1962 à l'hôpital St-Agnès-de-d'Youville. Jusqu'à maintenant plusieurs recherches se sont avérées négatives. Quoique au cours de mon investigation, j'ai découvert une piste qui m'amène dans les environs du Saguenay, Lac-St-Jean. Alors, voilà, s'il y a une mère parmi vous qui a donné naissance à une fillette aux coordonnés ci-haut mentionnées, je vous prierais de bien vouloir communiquer avec moi, sans toutes hésitations car connaître votre identité est vitale pour mon bien-être et ma libération. Je ne désire pas vous importuner, seulement savoir qui vous êtes. Tél.:514-634-1358, 514-282-1383.

103 Chasse et Pêche

ARMES A FEU USAGEES, achat et ente, payons comptant. Denis, Pavillon Chasse et Pêche Chicoutimi. Tél.:696-2210.

104 Musique et accessoires

Piano marque Beethoven, $800. Tél.:349-8240.

109 Vacances-voyages

AQANU: Stage Haïti, juillet 1992, expérience de sensibilisation au développement international. Inscription avant 08-03-92. Tél.:543-7548.

EMISSION de Bonne Humeur avec Michel Louvain et visite Bourse de Montréal. 26 27 février. $95 occupation double, transport coucher et visite. Lucie Côté, 543-8203.

OCCASION MIAMI: Maison mobile avec florida room, très bonne condition, tapis mur à mur, entièrement meublée avec télécouleur, literie, vaisselle, coutellerie. Aubaine! $7,800.00 U.S. Tél.:549-6648 jour, 690-1505 soir.

Fonds de retraite

Le CSN veut une réponse

MONTREAL (PC) — Lasse d'un débat qui dure depuis plus de trois ans, la CSN réclame du ministre André Bourbeau qu'il dise enfin à qui appartient le 1,2 milliard$ accumulé en surplus dans les caisses de retraite privées du Québec.

Les employeurs en revendiquent la propriété, les employés aussi. Et depuis 1988, la réponse est en suspens.

La récente cause opposant les 103 ex-travailleurs de l'usine Simonds à Granby à leur employeur a remis toute cette question à l'ordre du jour.

En décembre dernier ces employés, qui étaient syndiqués à la CSN, se voient reconnaître en cour supérieure, après trois ans d'affrontements, la propriété exclusive des surplus de 5 millions$ de leur caisse de retraite.

La CSN crie victoire. Jusqu'au 9 janvier, où la compagnie Eljer Manufacturing Canada décide de faire appel du jugement.

«Ce cas met en évidence une injustice flagrante», disait hier en conférence de presse la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau. Le gouvernement doit adopter rapidement une loi sur la question, a-t-elle poursuivi, pour éviter «que des travailleurs attendent des mois, sinon des années, avant de savoir ce qui arrive des surplus de leur régime de retraite».

Un moratoire existe depuis le 15 novembre 1988, empêchant les employeurs de toucher à ces surplus. Cette disposition avait été prise parce que des employeurs avaient puisé dans les surplus des caisses de retraite pour renflouer leurs entreprises en difficultés.

Les surplus, eux, proviennent en grande partie de la flambée imprévue des taux d'intérêt lors des années 1982-1985, qui a grandement amélioré le rendement des placements faits pour les régimes de pension.

Le moratoire devait au départ durer jusqu'en janvier 90 mais depuis, le débat s'enlise. Le ministre Bourbeau avait bien tenté, au printemps dernier, de trancher la poire en deux en indiquant que les surplus devaient être distribués entre les employeurs et les employés au prorata de la contribution de chacun.

Déclarations fracassantes

Conrad Sioui dément avoir aidé Mercredi

MONTREAL (PC) — Le président du comité constitutionnel de l'Assemblée des premières nations, M. Conrad Sioui, a démenti, hier, avoir conseillé à Ovide Mercredi les déclarations fracassantes que le leader autochtone a tenues devant l'Assemblée nationale, la semaine dernière.

«Je n'ai pas conseillé M. Mercredi», a expliqué M. Sioui lors d'une entrevue accordée à l'émission «Aujourd'hui dimanche» sur les ondes de la télévision de Radio-Canada.

«On m'a demandé de venir à Québec, mais quand je suis arrivé, les textes étaient déjà écrits, rédigés», a-t-il dit, sans toutefois indiquer s'il avait ou non essayé d'y changer quelque chose.

Il y a quelques jours, toujours sur les ondes de Radio-Canada, un autre chef autochtone du Québec, M. Max Gros-Louis, avait laissé clairement entendre que M. Sioui avait conseillé Ovide Mercredi. Celui-ci a notamment déclaré que les Québécois ne forment pas un peuple et qu'ils ne peuvent de ce fait réclamer le droit à l'auto-détermination.

Sans vraiment se distancer des propos de M. Mercredi, Conrad Sioui a reconnu que «le contenu du texte était dur dans le contexte actuel». Il a toutefois essayé de situer ces commentaires dans une perspective plus vaste.

«Ni la commission Bélanger-Campeau, ni le rapport Allaire, ni le Parti québécois ne nous donne justice, estime M. Sioui. On ne nous reconnaît pas le droit à l'auto-détermination et le Parti québécois nous renvoie à l'après-souveraineté. On est loin de René Lévesque: on a mangé une claque depuis 1985.»

«Nous sommes dans un vacuum et nous avons évidemment une stratégie pour modifier cette situation, a poursuivi M. Sioui. Le concept de société distincte dont nous parlons n'est pas nouveau. Depuis 1986 que nous le planifions.»



Baie James

L'étude se fera

OTTAWA (PC) — Trois petits groupes environnementaux ont amassé 600000$ pour mener une ambitieuse évaluation environnementale que le gouvernement n'entend pas réaliser.

L'évaluation, d'une durée de trois ans, a pour objectif l'étude des effets cumulatifs sur les écosystèmes de la Baie James et de la Baie d'Hudson des projets hydroélectriques prévus par le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

«Nous avons lancé cette opération parce que nous sentions que quelqu'un devait le faire, et compte tenu des sensibilités politiques, il était très difficile pour le gouvernement fédéral de bouger», a déclaré Stephen Hazell du Canadian Arctic Resources Committee (CARC).

Les partenaires du CARC dans ce projet sont le Rawson Academy of Aquatic Science, un respecté groupe de recherche d'Ottawa, et le Environnemental Committee of Sanikiluaq (un village inuit situé aux îles Belcher, dans la Baie d'Hudson). Le projet québécois de Grande-Baleine, évalué à 12,6 milliards$, retient principalement l'attention des trois groupes, mais l'Ontario et le Manitoba prévoient également réaliser des développements majeurs sur des rivières qui se déversent dans la Baie d'Hudson et dans la Baie James.

Aucune des trois compagnies provinciales d'électricité à l'origine de ces projets n'étudie les effets qu'auront ces développements à l'extéeieur de leurs frontières, a souligné M. Hazell.

Les fonctionnaires des ministères de la Pêche du Québec et du Manitoba ne se parlent que rarement même s'ils ont l'intention de construire des installations sur le même plan d'eau (la Baie d'Hudson), a-t-il déploré.

Les trois groupes environnementaux ont amassé l'argent nécessaire à leur recherche auprès de fondations privées. Deux ministères fédéraux ont aussi versé de petites contributions au projet.

Le bassin hydrographique de la Baie d'Hudson et de la Baie James couvre plus du tiers du territoire canadien, du sud de l'Alberta jusqu'aux îles de Baffin.

Les groupes s'inquiètent du fait que la contamination par le mercure, qui constitue déjà un problème à la Baie James où Hydro-Québec a réalisé de nombreux travaux, puisse affecter tout l'écosystème de la Baie d'Hudson et de la Baie James.

Décès



ALLAIRE (M. Bertrand) — Est décédé subitement à sa résidence le 15 février 1992 à l'âge de 57 ans et 8 mois, M. Bertrand Allaire fils de feu Paul Allaire et de dame Lucienne Bouchard demeurant au 1504 Boulevard Saguenay Ouest Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi 18 février 1992 à 14h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils 825 Avenue Bégin coin des Champs Elysées à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mercredi 19 février 1992 à 14h00 en léglise de St-Jean-Eudes. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils. Il laisse dans le deuil dame Raymonde Dubé, ses enfants: Annie (Richard Tremblay), Diane, Guylaine (Pierre Perron), Martin (Lizianne Bergeron), Sandra (Patrice Dubé), Lili, ses petits-enfants: Karine, Valérie, Dominique, Joel, Frédéric, Jessica, sa soeur: Thérèse Allaire (feu André Fortier), ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



ARSENEAULT (Mme Alphéda) — Est décédée au Foyer des Années D'Or de Kénogami à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Alphéda Bourgeois Bouchard épouse en première noces de feu M. Joseph-Edmond Bourgeois, en seconde noces de M. Narcisse Bouchard demeurant au Foyer des Années D'Or à Kénogami. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron du 2033 rue Ste-Famille Jonquière. Les funérailles auront lieu lundi le 17 février 1992 à 10h30 en l'église Ste-Famille et l'inhumation au cimetière de Jonquière. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Germaine Bourgeois (Jérome Cormier), Béatrice Bourgeois (Melvyn Mc Allister), feu Gilberte Bourgeois (André Drolet), Angella Bourgeois (Doris Corneau), feu Gérard Bourgeois (Hélène Tremblay), Marthe Bourgeois (Jean Simard), ses frères et soeurs: Kilda Arseneault (feu Gustave Bouchard), feu Marc Arseneault (Edna Malaison), feu Emilienne Arseneault (feu René Dufour), feu Elsie Arseneault (feu Edmond Allard), feu Hostisse Arseneault, plusieurs petits-enfants et arrières petits-enfants. Direction funéraire: Nault & Caron Inc.

Tuerie

IRVINGTON, Alabama (AP) — Un homme armé pris de folie meurtrière a assassiné quatre personnes et en a blessé trois autres, à Irvington, en Alabama, samedi, avant de s'enfuir avec le véhicule d'une de ses victimes, a annoncé la police. Les policiers se sont lancés à la poursuite de Jason Oric Williams, 24 ans. Il semble que celui-ci se soit querellé avec le couple avec lequel il vivait. Claire Paravicini a été violemment battue avec la carabine de calibre .22 qui a servi à assassiner son époux.



BERGERON (Mme Judith) — Est décédée à l'hôpital de Chicoutimi, le 16 février 1992 à l'âge de 64 ans et 9 mois, dame Judith Bergeron fille de feu M. Harry Bergeron et de feu dame Elise Nepton demeurant autrefois au 175 rue Des Oblats, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi le 18 février 1992 à 9h00 au salon funéraire Aubin Boulevard St-Paul anciennement la rue Montcalm. Les funérailles auront lieu mardi le 18 février 1992 à 11h00 en l'église St-Joachim et les cendres seront déposées au cimetière Scaré-Coeur. Elle était la soeur de: feu Marcel Bergeron (Florence Larouche), Jean-Paul Bergeron (Béatrice Girard), Jacques Bergeron (Camille Duchesne), Guy Bergeron (Jeannine Perreault), Georges Bergeron (Lauraine Tremblay), Rodolphe Bergeron (Denise Savard), Robert Bergeron (Lucette Morin), Ghislaine Bergeron (feu Léon Bélanger), Lucette Bergeron (Raymond-Marie Lavoie), Micheline Bergeron (Denis Brisson). Madame Bergeron laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Maiosn Aubin Ltée.

LAFLEUR (M. Gaston) — Est décédé à l'hôpital de Chicoutimi, le 15 février 1992 à 'a"ge de 64 ans et 4 mois, M. Gaston Lafleur époux de dame Juliette Côté, demeurant au 1121 Joseph Dandurand Chicoutimi. Selon la volonté du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mardi le 18 février 1992 l'heure sera annoncée plus tard en l'église Notre-Dame de Grâce de Chicoutimi. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François Xavier de Chicoutimi. Il était Chevalier de Colomb. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils: William (Ginette Pettigrew). Il était le frère de: feu Marguerite Lafleur (1ière noces feu Jean Langevin, 2ième noces feu Georges Ostigny), feu Yvette Lafleur (feu M. Lapointe), feu Gilberte Lafleur, feu Jean-Louis Lafleur (Judith Tremblay), feu Isabelle Lafleur (René Imbeault), feu Thérèse Lafleur (feu Léo Desbiens), feu Georges Lafleur (Laurence Minier), feu Léonide Lafleur (feu Jérome Brisson), feu Maurice Lafleur (feu Jeanne D'Arc Gaudreault), Georgette Lafleur (Louis Couture), Guy Lafleur (Margot Potvin), Claire Lafleur (Gilles Begeron). Il était le beau-frère de: Simone Côté (feu Raymond Fortin), feu Roméo Côté, il laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Pour ceux qui le désirent, faire parvenir vos dons à la fondation du Québec des maladies du coeur. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

LESSARD (M. Germain) — Est décédé à St-Nazaire le 16 février 1992 à l'âge 60 ans et 6 mois, M. Germain Lessard époux de Thérèse Bradet demeurant au 269 Principale à St-Nazaire. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Lac St-Jean 611 Chemin du Pont Taché Nord Alma. Les funérailles auront lieu mardi le 18 février 1992 à 15h00 en l'église de St-Nazaire l'inhumation au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Guylaine Bouchard), Hélène (Louis-Ange Gagnon), et Manon, ses frères et soeurs: feu Ernest (Marie-Paule Poudrier), Yvette (Jos Collard), feu Paul-Emile (Marguerite Savard), feu Jean-Laurent (Simone Fradette), feu Fernand (Estelle Desbiens), feu Suzanne (feu Fernand Gilbert), ses beaux-frères et belles-soeurs: Ludger (Yvette Lévesque), Maria (Emile Larouche), Marguerite (Fernand Audet), ses petits-enfants: Valérie, Marilyn, Danny, Keven, Maxime, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Coopérative funéraire Lac St-Jean.



MORIN (Mme Simone) — Est décédée le 14 février 1992 à l'hôpital de St-Jérome à l'âge de 78 ans 5 mois, dame Simone Morin épouse de M. Adélard Proulx demeurant au 5841 Chemin du Quai Lac Kénogami. La dépouille mortelle est exposée au funérarium Coopérative 2555 St-Dominique Jonquière. Les funérailles auront lieu lundi le 17 février 1992 à 11h00 en l'église St-Dominique. Les cendres seront déposées au cimetière du Lac Kénogami. Outre son époux, elle laisse dans le ses enfants: Anne-Marie (feu Albéric Leblnc), feu Lionel (Thérèse Pelletier), Lucienne (Jérémie Pilote), Marthe (Jean-Marie Gauthier), Aurélien (Lise Therrien), Murielle (Jean-Paul Lévesque), Florence (Léo Lavoie), Diane compagne de Jean-Victor Murray, Ghislain compagnon de Juliette Barette, ses petits-enfants: Hélène, feu Lise, Claude, Rachelle, Chantale, Marlène, Danielle, Ginette, Lyna, Nicole, feu Johanne, Guy, Gilles, Annie, Carl, Suzanne, Gina, Manon, Dick, nancy, Steeve, Cathy, Carmen, Martine, Christian, Cynthia, mario, Brigitte, Michel, Annie, Olivier, 20 arrières petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux nièces, parents et amis. Une bénévole du "Projet Image" sera présente au salon pour recueillir vos dons. Direction funéraire: Coopérative funéraire du Saguenay.



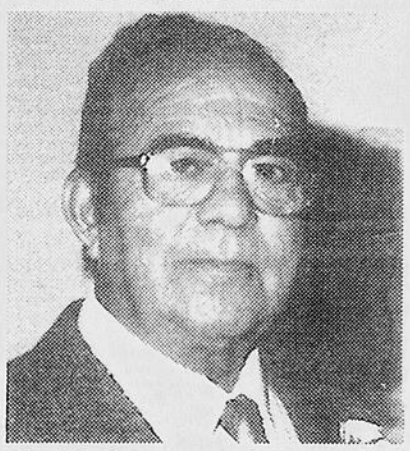
TREMBLAY (Mlle Marguerite) — Est décédée à l'hôpital St-Sacrement de Québec, le 15 février 1992, mademoiselle Marguerite Tremblay fille de feu Adélard Tremblay et de feu dame Alice Dufour, demeurant autrefois à Ville de La Baie. Selon la volonté de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mardi le 17 février 1992 à 14h00 en l'église St-Alphonse Ville de La Baie. L'inhumation aura au cimetière paroissial. Elle était enseignante retraitée de la commission scolaire de Bagotville. Elle laisse dans le deuil sa soeur: Lucienne, son frère: Paul-Edouard (1ière noces feu Simone Gagné, 2ième noces Rachelle Flageole), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

IN MEMORIAM



BERGERON (Mme Laurette Bérubé) — Est décédée à Ville de La Baie le 16 février 1992, à l'âge de 74 ans et 6 mois dame Laurette Bérubé épouse de feu M. Patrick Bergeron demeurant autrefois Boulevard St-Jean-Baptiste à Bagotville. La dépouille mortelle sera exposée à compter de lundi le 17 février 1992 à 14h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils 285 de la Fabrique Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 février 1992 à 14h00 en l'église St-Alphonse Ville de La Baie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Alexis de Ville de La Baie. Elle était Filles D'Isabelle et membre de l'Age D'Or. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique (Emilien Bluteau), feu Marcial (Monique Girard), Gilles (Monique Desbiens), Claudette (Esrnest Sergerie), Rolande (André Girard), Huguette (Rémi Côté), Noella (1ière noces feu Yvon Bean, 2ième noces Clément Gauthier), Christiane (Pierre Fortin), André (Lina Pilote), René, ses 16 petits-enfants et 4 arrières petits-enfants, ses frères et soeurs: Gertrude Bérubé (feu Charles-Edouard Robitaille), Lorenzo Bérubé (Jeannine Provencher), feu Gérard Bérubé (Marguerite Boudreault), feu Irène Bérubé (Antonio Tremblay), Léonard Bérubé (Margot Landry), Roland Bérubé (Carmen Landry), Roger Bérubé (Rita Brisson), Marie-Louis, ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Adélard Bergeron (feu Marie-Jeanne Gagné), feu Lauretta Bergeron (feu Edmond Simard), feu Marie-Jeanne Bergeron (feu Donat Tremblay), feu Alice Bergeron (Renaud Dallaire), feu Lionel Bergeron (Marie-Jeanne Gaudreault), feu Thomas-Louis Bergeron, ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, une dame bénévole de la société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

IN MEMORIAM



ST-LAURENT (M. Maurice) — A St-Bruno est décédé à sa résidence selon son désir, à l'âge de 71 ans et 6 mois, M. Maurice St-Laurent époux de dame Dolorès Brochu. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Fortin & Fils rue 4H à St-Bruno à compter de lundi le 17 février 1992 à 19h00. Les funérailles auront lieu en l'église de St-Bruno mercredi le 19 février 1992 à 11h00. M. St-Laurent était Président Fondateur de la Fromagerie Maurice St-Laurent Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Reneault (Johanne Dufour), Luc (Sylvie Tremblay), Sylvie (Jean-Robert Dumas), Yves (Louise Tremblay), Marie (Marc Allard), François (Anne Jean), ses petits-enfants: Lucie, Frédéric, Simon, Olivier, Charles, Emilie, Maxime, Dave, Yann, ses frères et soeur: Roger (feu Rita Matte), Carmel (Raymonde Bédard), Bertrand O.S.M., Andréa (Odilard Chardonnet), Claude (Pierrette Déry), ses beaux-frères et belles-soeurs: Jeanne D'Arc (Tharcisius Guimond), feu Gérald (Marie Lavoie), Maurice (Rita Guimond), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la fondation de ma Vie de l'hôpital de Chicoutimi.



TREMBLAY (Mme Rita Guérin) — Est décédée à Chicoutimi, le 15 février 1992 à l'âge de 74 ans 9 mois, dame Rita Guérin épouse de feu Charles Tremblay demeurant au 2700 Boulevard de la Grande Baie Nord Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel & Fils 285 de la Fabrique Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu lundi le 17 février 1992 à 14h00 en l'église St-Alphonse Ville de La Baie. Les cendres seront déposées au cimetière de La Baie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Raynald (Lorraine Côté), Murielle, Ghyslaine (Jean-Noel Desgagné), Réjean (Madeleine Lavoie), Monique (Marcel Lavoie), Diane, Gilles (Julie Tremblay), Carolle, Léon-Maurice, Michel (Jocelyne Dassylva), Louise (Richard Desgagné), Lise (Jacques Imbeault), Doris (Claude Bélanger), Lucie, ses 20 petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères belles-soeurs, neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent une dame bénévole de la fondation du Québec des maladies du coeur sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Dircetion funéraire: Gravel & Fils Ltée.

Absence ressentie contre les Nordiques

Burns souhaite le retour de Corson

MONTREAL (PC) - S'il n'en tient qu'à Pat Burns et à ses joueurs, Shayne Corson sera de la formation qui affrontera les North Stars du Minnesota, ce soir, au Forum. Hier, Corson avait déjà retrouvé ses compagnons de trio Stephan Lebeau et Kirk Muller.

Avant l'entraînement qui s'est tenu à l'Auditorium de Verdun, le capitaine Guy Carbonneau et les vétérans Brian Skrudland, Mike McPhee et Kirk Muller ont fait part à Burns de leur désir de revoir



François Lemenu

Corson dans l'équipe. Celui-ci est présentement sous le coup d'une suspension pour avoir troublé la paix dans un bar de Montréal.

«Nous avons besoin de lui. Contre les Nordiques, son absence a été ressentie», a déclaré Skrudland en parlant du gros ailier gauche du Canadien.

Savard décidera

La décision de réintégrer Corson appartient évidemment au directeur général Serge Savard. Burns devait le rencontrer en fin de journée et une décision devait être prise en soirée ou tôt ce matin.

Si Burns est prêt à passer l'éponge sur les frasques nocturnes de Corson, il veut quand même s'assurer que le jeune homme ne recommencera pas à la première occasion.

«On en a besoin, c'est certain, a dit Burns. Mais il va revenir à une seule condition. Il ne fréquentera pas un seul bar de la ville d'ici la fin de la saison.

«S'il veut boire, qu'il fasse son propre bar et qu'il loue un cinq et demi avec un punching bag'. Cet été, il pourra faire ce qu'il veut. Ca ne me regardera pas plus. Moi, je serai sur mon bateau», a ajouté l'entraîneur, qui reste choqué par le comportement de Corson.

=La victoire d'abord+

Burns fait valoir que son travail est de gagner des matchs et qu'il doit pouvoir compter sur les meilleurs éléments disponibles.

«Ce n'est pas comme s'il était blessé, dit-il. Il joue bien et il est prêt à jouer. Sans lui, Stephan Lebeau avait rapetissé de quelques pouces contre Québec.»

Burns mentionne aussi que ses joueurs veulent gagner. C'est pourquoi les succès de l'équipe doivent avoir priorité.

«Dans cette histoire, c'est toute l'équipe qui écope. Et puis une équipe, c'est comme une famille. Quand un membre de la famille commet une erreur, on est tous fâchés. Mais on finit toujours par pardonner.»

Hier, Burns a cherché à minimiser l'incident et à démontrer que l'histoire du Zoo Bar avait été exagéréé. Il estime que la punition imposée à Corson doit être proportionnelle à la faute commise.

«Il n'a quand même pas commis un acte criminel. Au départ, on parlait d'une simple expulsion. Maintenant, on parle d'une bagarre générale.



Shayne Corson

«Des joueurs ont déjà raté le couvre-feu, a-t-il rappelé. C'est même arrivé à Guy Carbonneau. Il a été puni puis il est revenu au jeu. Je ne pense qu'il soit juste de pénaliser toute l'équipe.»

Des enfants de choeur

Burns reconnaît que Corson aime jouer les machos et que son caractère peut lui attirer des ennuis à l'extérieur de la patinoire.

«Son caractère le sert dans les matchs et il faut vivre avec ça, dit-il. Je ne pense pas qu'on pourrait gagner avec 20 enfants de choeur. Nos chances sont meilleures avec des gars comme Carbonneau, Corson et (Chris) Nilan. Ce sont tous des joueurs de caractère. Pour gagner, ça prend des individus un peu différents des autres», a précisé l'entraîneur du Tricolore.

le QUOTIDIEN
SPORTS

Pagé décidera aujourd'hui

Valeri Kamensky pourrait jouer contre Minnesota

QUEBEC (PC) - Pierre Pagé ne sait toujours pas exactement quand et où l'ailier gauche Valeri Kamensky fera ses débuts dans les rangs professionnels.

Vendredi, Pagé avait laissé entendre que Kamensky disputerait au moins une rencontre avec les Citadels de Halifax avant de faire ses débuts dans la Ligue nationale. Samedi soir, l'entraîneur et directeur général a pourtant songé à faire appel à l'ailier gauche contre le Canadien.

«Il pourrait peut-être jouer mardi contre les North Stars ou encore à Halifax. Je crois cependant que Valeri a plutôt en tête l'idée de jouer jeudi contre les Penguins à Pittsburgh», a indiqué Pagé.

«Je devrais être en mesure de vous en dire davantage après la séance d'entraînement de demain (aujourd'hui).

«Valeri est un perfectionniste et il ne veut pas jouer avant que tout soit au point. Il devra cependant prendre conscience qu'avec le calendrier chargé de la Ligue nationale, il n'est pas souvent possible de s'entraîner à trois ou quatre reprises entre chaque rencontre.»

Selon Pagé, il ne faut pas que les amateurs s'attendent à ce que Kamensky devienne le Sauveur des Nordiques.

«C'est un joueur qui peut modifier les données en notre faveur à l'occasion mais ce n'est pas un seul joueur, aussi bon soit-il, qui peut faire toute la différence», raconte Pagé qui ne sait pas trop quel impact aura Kamensky sur son équipe.

«C'est difficile à dire. Je ne le connais pas assez pour être en mesure d'évaluer le rôle qu'il peut jouer au sein de l'équipe. J'apprends encore à le connaître.»

L'exemple de Gilmour

Une chose est sûre cependant. Si l'arrivée de Kamensky a le même impact que celle de Doug Gilmour chez les Maple Leafs de Toronto, l'entraîneur et dg des Nordiques se frottera les mains.

«Certains joueurs ont le don de toujours bien faire paraître leurs compagnons de trio.

«Doug Gilmour est un de ceux-là. A Calgary, Joe Mullen et Theoren Fleury ont connu leurs meilleurs moments lorsqu'ils ont évolué aux côtés de Gilmour. Et il est en train de faire le même coup avec Glenn Anderson à Toronto.

«Valeri Kamensky a tout le potentiel pour faire de même mais je ne sais pas encore quels joueurs possèdent le style pour en profiter au maximum.»

Nolan-Sundin

S'il ne sait toujours pas quels sont les joueurs qui évolueront au sein du même trio que Kamensky, Pierre Pagé croit cependant avoir trouvé une bonne combine en utilisant Mats Sundin et Owen Nolan ensemble.

«Il semble exister une certaine chimie entre les deux. Je ne sais pas s'ils s'aident ou s'ils compétitionnent mais ils ont très bien joué contre le Canadien.

«Mats semble plus à l'aise au centre. Il est plus souvent en possession de la rondelle. Quand il joue à gauche, j'ai souvent l'impression qu'il se comporte comme un joueur de centre», explique Pagé.

Reste à voir si Sundin, qui présente un dossier de moins 26 dans la colonne des plus et des moins, est en mesure de tirer son épingle du jeu au centre en zone défensive.

«Le travail d'un centre en défensive est plus exigeant que celui d'un ailier. J'ai toujours cru que le talent suffisait au joueur offensif pour faire sa marque. Par contre, le joueur défensif a toujours besoin d'un effort supplémentaire pour accomplir correctement son travail», explique Pagé tout en ajoutant que des joueurs comme Gretzky, Lemieux et Savard n'ont jamais été reconnus pour leurs qualités défensives.

«A Edmonton, c'est Jari Kurri qui revenait prêter main forte aux défenseurs pendant que Gretzky attendait l'ouverture en zone centrale.»

Un peu comme le fait Mike Hough lorsqu'il évolue aux côtés de Joe Sakic...

Au filet

Lindsay fait son nid

QUEBEC (PC) — S'il continue de jouer comme il le fait depuis ses débuts avec les Nordiques, Bill Lindsay devrait terminer la saison à Québec.

«Il se débrouille bien peu importe qui sont ses compagnons de trio. Il ne rechigne pas devant le travail», a commenté Pierre Pagé qui aimerait bien que le jeune ailier gauche soit plus opportuniste autour du filet adverse.

Réconforté et prêt à revenir au jeu

MONTREAL (PC) - Shayne Corson se dit réconforté par l'appui qu'il a reçu de ses coéquipiers. Il se dit aussi prêt à revenir au jeu.

«J'espère être de retour pour le match contre le Minnesota. Je vais tout faire pour revenir dans la formation, a-t-il dit.

«Je n'ai plus l'intention de fréquenter les bars, a-t-il ensuite promis. Je veux seulement me concentrer sur le hockey.

Je jure qu'on ne m'y reprendra plus», a ajouté Corson, qui a toujours su garder son calme dans cette histoire somme toute assez banale.

Hier, l'attaquant âgé de 25 ans a réitéré son désir de poursuivre sa carrière à Montréal.

«J'adore la ville et j'aime mes coéquipiers. Je ne veux pas partir», a-t-il dit.

La vérité

Corson disait hier avoir téléphoné à son père quelques heures seulement après les incidents survenus au ZooBar.

«Je lui ai dit la vérité. C'est la seule façon d'agir. J'ai commis une faute et j'espère maintenant repartir à zéro.»

Le père de Corson doit subir aujourd'hui une opération pour un cancer de l'oesophage. Pour Corson, son père, qui n'a que 44 ans, est également son meilleur ami.

«Je serai près de lui s'il me le demande. Mais mon père m'a toujours dit que le hockey est mon travail et que ma place est sur la patinoire. Je ferai donc ce qu'il me dira de faire.»

Avant d'être suspendu, Corson jouait de l'excellent hockey. A ses huit derniers matchs, il avait récolté six buts et autant de passes. De plus, il avait permis à Stephan Lebeau de se retrouver après un passage à vide assez prolongé. Lebeau a maintenant marqué huit buts à ses 11 derniers matchs.

En voilà un qui sera content de retrouver Corson.

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Section Adams							
Montréal	60	34	21	5	197	149	73
Boston	57	27	22	8	195	194	62
Buffalo	59	23	26	10	213	220	56
Hartford	55	16	29	10	171	197	42
Québec	57	12	38	7	168	233	31
Section Patrick							
NYRangers	59	37	19	3	233	190	77
Washington	58	33	20	5	246	197	71
NewJersey	56	31	18	7	217	171	69
Pittsburgh	57	26	24	7	243	222	59
NYIslanders	56	23	26	7	210	225	53
Philadelphie	57	21	25	11	174	190	53
Conférence Campbell							
Section Norris							
Detroit	58	31	18	9	249	193	71
Chicago	58	25	21	12	187	174	62
St.Louis	58	26	23	9	201	192	61
Minnesota	56	25	26	5	187	191	55
Toronto	58	21	32	5	166	212	47
Section Smythe							
Vancouver	57	31	18	8	199	175	68
Winnipeg	58	24	23	11	177	173	59
LosAngeles	58	23	22	13	206	215	59
Edmonton	60	25	28	7	220	229	57
Calgary	58	22	27	9	212	213	53
SanJose	56	13	41	4	150	265	30

Vendredi, 14 février
San Jose 6 Buffalo 7
NY Islanders 2 NY Rangers 9

Samedi, 15 février
Québec 4 Montréal 4
Edmonton 5 Philadelphie 8
Hartford 1 New Jersey 4
Pittsburgh 2 Minnesota 5
Vancouver 1 NY Islanders 3
San Jose 1 Detroit 11
Winnipeg 3 Toronto 1
Calgary 2 St. Louis 7
Washington 3 Los Angeles 6

Dimanche, 16 février
NY Rangers 2 New Jersey 4
Hartford 4 Buffalo 5
Pittsburgh 3 Philadelphie 3
Edmonton 5 Toronto 7
Calgary 5 Chicago 5

Lundi, 17 février
Vancouver à NY Rangers, 13h35
Winnipeg à NY Islanders, 14h05
Boston à Los Angeles, 16h05
Minnesota à Montréal, 19h35
St. Louis à Detroit, 19h35

Mardi, 18 février
Minnesota à Québec, 19h35
Philadelphie au New Jersey, 19h35
Toronto à Pittsburgh, 19h35
Washington à San Jose, 22h35

CLASSEMENT GENERAL

	Mj.	Pts
1. NYRangers	59	77
2. Montréal	60	73
3. Washington	58	71
4. Detroit	58	71
5. NewJersey	56	69
6. Vancouver	57	68
7. Boston	57	62
8. Chicago	58	62
9. St. Louis	58	61
10. Pittsburgh	57	59
11. Winnipeg	58	59
12. LosAngeles	58	59
13. Edmonton	60	57
14. Buffalo	59	56
15. Minnesota	56	55
16. NYIslanders	56	53
17. Philadelphie	57	53
18. Calgary	58	53
19. Toronto	58	47
20. Hartford	55	42
21. Québec	57	31
22. SanJose	58	30

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Stevens, Pit	37	51	88
Hull, StL	56	29	85
Gretzky, LA	22	60	82
Yzerman, Det	35	46	81
Lemieux, Pit	29	52	81
Messier, NYR	27	51	78
Robitaille, LA	33	41	74
Oates, Bos	10	63	73
Leetch, NYR	13	58	71
Housley, Win	21	49	70
Hawerchuk, Buf	18	52	70
Roenick, Chi	41	28	69
Recchi, Pit	33	35	68
Turgeon, NYI	30	37	67
Andreychuk, Buf	29	37	66
Fedorov, Det	22	44	66
Damphousse, Edm	32	33	65
Mullen, Pit	30	33	63
Burridge, Wash	20	43	63
Linden, Van	23	39	62
LaFontaine, Buf	30	31	61
Gilmour, Tor	16	45	61
Bourque, Bos	15	45	60
Coffey, Pit	9	51	60
Muller, Mtl	28	31	59

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Section Atlantique							
Fredericton	61	29	23	9	224	202	67
St.John's	62	28	23	11	252	221	67
Cap-Breton	56	25	24	7	237	230	57
Moncton	58	22	29	7	200	219	51
Halifax	59	18	27	14	207	241	50
SectionNord							
Springfield	58	28	23	7	218	215	63
CapitalD.	56	27	21	8	195	192	62
Adirondack	59	27	30	2	245	246	56
NewHaven	54	26	25	3	196	202	55
Maine	58	18	32	8	219	242	44
SectionSud							
Binghamton	57	31	17	8	237	196	70
Hershey	58	24	24	10	216	227	58
Rochester	56	24	22	10	204	184	58
Utica	58	25	27	6	203	239	56
Baltimore	55	22	27	6	206	205	50

Vendredi, 14 février
Cap-Breton 7 Moncton 5
Hershey 5 Baltimore 4
New Haven 5 Binghamton 3
Capital District 6 Rochester 5
Maine 7 Springfield 5
Utica 6 Adirondack 4

Samedi, 15 février
Fredericton 3 Cape Breton 2
St. John's 8 Halifax 5
Rochester 3 Hershey 3
Utica 3 Maine 3
Springfield 6 New Haven 1
Binghamton 7 Adirondack 6 (p)

Dimanche, 16 février
Halifax 1 St. John's 1
Cap-Breton 7 Moncton 4
Hershey 3 Binghamton 9
Springfield 6 Maine 2
Adirondack 3 New Haven 6
Baltimore 3 Rochester 6

Lundi, 17 février
Baltimore à Utica (p.m.)

Mardi, 18 février
Cap-Breton à Halifax
Fredericton à St. John's
Adirondack à Springfield

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Section Robert-LeBel							
Verdun	54	36	16	2	266	190	74
Hull	54	31	19	4	263	208	66
Laval	55	29	23	3	232	217	61
St-Hyacinthe	54	27	21	6	269	216	60
Granby	53	23	27	3	249	267	49
St-Jean	55	22	30	3	209	268	47
Section Frank-Dilio							
Trois-Rivières	54	31	19	4	242	184	66
Shawinigan	54	28	21	5	206	214	61
Chicoutimi	54	25	25	4	214	233	54
Drummondville	52	20	29	3	211	238	43
Beauport	53	17	32	4	201	224	38
Victoriaville	52	12	39	1	164	277	25

Vendredi, 14 février
St-Hyacinthe 1 Beauport 4
Trois-Rivières 3 Verdun 5
Drummondville 6 Chicoutimi 2
Hull 2 Granby 8
St-Jean 3 Shawinigan 1

Samedi, 15 février
Granby 2 St-Hyacinthe 12

Dimanche, 16 février
Drummondville 3 Verdun 5
Laval 3 Hull 8
Granby 2 Victoriaville 3
Trois-Rivières 6 Beauport 3
Shawinigan 3 Chicoutimi 5

Lundi, 17 février
St-Jean à Laval, 19h30

Mardi, 18 février
Drummondville à Hull, 19h30
Victoriaville à Shawinigan 19h30
Chicoutimi à Trois-Rivières, 19h30

LES MARQUEURS

	B.	PPts	
32. Gendron Martin, StH.	59	56	115
25. Mongeon Hugues, Lav.	48	67	115
16. Poulin C. Charles, StH.	34	75	109
28. Poulin P. Patrick, StH.	39	67	106
8. Rodgers Marc, Ver	40	64	104
22. Guillet Robert, Ver	48	47	95
26. Boudreau Carl, TR.	38	57	95
28. Bellerose Eric, TR.	34	52	86
16. Proulx Hugo, Dru.	32	53	85
9. Sparks Todd, Hul.	23	60	83
21. Chouinard Dave, Ver	30	49	79
91. Daigle Alexandre, Vic.	24	55	79
11. St-Jacques Michel, Chi.	35	43	78
8. Bermingham Jim, Lav.	28	50	78
10. Dontigny Steve, Sha.	33	43	76
10. Maltais Dominic, Bea.	43	32	75
30. Parent Sébastien, Chi.	20	54	74
22. Toupin Simon, Bea.	38	35	73
14. Brousseau Paul, Hul.	25	47	72
17. St-Pierre David, Ver	32	38	70

MIDGET «AAA»

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
LacSt-Louis	39	28	8	3	183	136	59
RégentsLLL	39	24	13	2	214	184	50
Ste-Foy	40	23	16	1	182	149	47
Mtl-Bourassa	40	17	22	1	153	176	35
Magog	40	17	23	0	166	185	34
Richelieu	40	16	22	2	170	175	34
Sag.LacSt-Jean	40	15	24	1	154	195	31
Abi.-Témisca.	40	13	25	2	181	202	28

Mercredi, 12 février
Mtl-Bourassa 3 Régents LLL 7

Vendredi, 14 février
Richelieu 1 Lac St-Louis 4

Samedi, 15 février
Mtl-Bourassa 5 Abitibi-Témiscamingue 4
Régents LLL 3 Sag. Lac St-Jean 5
Sainte-Foy 4 Magog 5

Dimanche, 16 février
Richelieu 4 Abitibi-Témiscamingue 2
Magog 4 Sag. Lac St-Jean 3
Lac St-Louis 5 Sainte-Foy 3

Vendredi, 28 février
Lac-St-Louis à Magog, 20h

Samedi, 29 février
Ste-Foy à Richelieu, 14h
Abitibi-Témiscamingue à Montréal-Bourassa, 14h
Sag. Lac St-Jean à Régents LLL, 14h

COLLEGIALE "« AA»

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS	S
Lévis-Lauzon	20	17	3	0	145	80	34	
Chicoutimi	20	12	8	0	131	100	25	(1)
La Pocatière	22	7	13	2	127	121	18	(2)

Samedi 8 février
La Pocatière 5 Chicoutimi 9

Dimanche 9 février
Lévis-Lauzon 7 Outaouais 3

Samedi 15 février
Chicoutimi vs Joliette 19h30

Dimanche 16 février
Chicoutimi vs Lévis-Lauzon 14h30

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Jean-Guy Chouinard (Chic)	19	25	41
Stéphane Paradis (L-L)	21	20	41
Martin Gagné (Chic)	16	24	40
Michel Boudreault (Chic)	14	26	40
Brian Cormier (La Poc)	9	31	40

JUNIOR REGIONAL

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	pts
National(La Baie)	28	16	5	7	144	111	39
G.F(Métabetchouan)	28	16	8	4	144	122	36
Jeannois(Alma)	28	14	9	5	184	124	33
Castors(Dolbeau)	28	13	13	2	150	144	28
Jonquière	28	2	26	0	102	234	4

Canadien et Nordiques en FEVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 DET. 3 CAN. 4
2 NOR. 2 EDM. 8	3	4 CAN. 3 VAN. 5	5 CAN. 1 EDM. 2 NOR. 3 CAL. 5	6	7	8 CAN. 4 TOR. 6 PHI. 3 NOR. 0
9 N.J. 2 NOR. 1	10 VAN. 3 CAN. 8	11 WAS. 4 NOR. 3	12 S.J. 1 CAN. 6	13 NOR 2 PHI. 3	14	15 NOR. 4 CAN. 4
16	17 MIN. CAN. TSN 19h30 RDS	18 MIN. NOR.	19 CAN. HAR. TVA 19h30	20 NOR. PIT. RDS 19h30	21	22 PIT. CAN. RC 20h00 NOR. HAR.
23 NOR. CAN. RC 19h00	24	25	26 CAN MIN. TVA 20h30	27 NOR. L.A. RDS 22h30	28 CAN. S.J. RDS 22h30	29 CAN. L.A. RC 22h30

Vendredi 14 février
National (La Baie) 5 Castors (Dolbeau) 3
Jeannois (Alma) 2 GF (Métabetchouan) 7

Dimanche 16 février
GF (Métabetchouan) 11 Marquis (Jonq) 0
Compteurs: Micahel Cloutier (3), Richard Boily (2), Steeve Launière (2), Frankie Bonneau, Pierre Lapointe, Rodrigue Otis et Michel Gauthier.

Castors (Dolbeau) 4 Jeannois (Alma) 4
Compteurs: Dolbeau: Steeve Boulianne (2), Patrice Martin et Alain Bouchard.
Jeannois: Jean-Luc Maltais, Sébastien Gaudet, Tommy Larouche et Mario Depont.

LES MARQUEURS

Sébastien Gaudet (Jeannois)	33	47	80
Stéphane Ouellet(Alma)	31	46	77
Alain Bouchard(Dolbeau)	29	47	76
Patrice Martin(Dolbeau)	39	28	67
Patrick Girard(Alma)	28	35	63

MIDGET DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
National (La Baie)	28	20	7	1	124	68	41
Aiglons(Alma)	28	17	9	2	120	74	36
Saguenéens(Chic)	28	15	11	2	122	84	32
Castors	27	12	13	2	126	112	26
Dynamos(Chic)	28	9	14	5	101	129	23
Royal(Jonq)	28	9	14	5	101	152	23
Saint-Félicien	28	8	15	5	101	135	21
Ambassadeurs (Jon)	27	9	16	2	81	122	20

Vendredi 14 février
Saguenéens (Chic) 9 Express (St-Fél) 2
Royal (Jonq) 1 National (La Baie) 6

Samedi 15 février
Express (St-Fél.)8, Saguenéens (Chic) 3

Dimanche 16 février
National (La Baie) 6, Express (St-Fél) 3
Buts La Baie: Jimmy Lavoie, Stéphane Lavoie, Denis Roy, Luc Boivin et Steeve Girard. Buts St.-Féliçien: Alexandre Gauthier, Marc Genest et Tony Bouchard.

Ambassadeurs (Jonq) 3, Royal (Jonq) 5
Buts Ambassadeurs: Dany Rock(2) et Maxime Tremblay. Buts Royal: Evans Dallaire(2), Sébastien Néron, Frédéric Martin et Jean-François Leroux.

Mardi, 18 février
Dolbeau à Ambassadeurs(Jonq.), 19h00

LES MARQUEURS

Evans Dallaire(Royal)	21	34	55
Sébastien Méthot (Sags)	25	28	53
Daniel Vandal(Dyna)	19	31	50
Dany Pineault(Dyna)	15	33	48
Stéphane Lavoie(National)	17	30	47

BANTAM DEVELOPPEMENT

Séries éliminatoires
Série A (3 de 5)

Jeudi, 13 février
Optimistes 1 Marquis 9
(Les Marquis mènent 1-0)

Dimanche, 16 février
Marquis 2 Optimistes 1
Marqueurs: Marquis: Carl Verreault et Dick Michaud
Optimistes:Yan Simard.

(Les Marquis mènent 2-1)

Mardi, 18 février
Optimistes vs Marquis 19h45

Série B (3 de 5)
Dimanche, 9 février
Elites 4 Sags 9

Mardi, 11 février
Sags 1 Elites 5
(Série égale 1-1)

Dimanche, 16 février
Elites 2 Sags 5
Marqueurs: Sags:Emmanuel Tremblay (2), Jean-François Lavoie, Jean-Sébastien Lavoie et Sébastien Lepage. Elites: Dany Cloutier, David Gagnon et Jean-Christian Drolet.
(Les Sags mènent 2-1)

Série C (3 de 5)
Mercredi, 12 février
Dynamos 3 '74 (Jonq) 4
(Le '74 mène 1-0)

Mardi, 18 février
'74 (Jonq) vs Dynamos 19h00 (Plateau)

Vendredi, 21 février
Dynamos vs '74 (Jon) 19h00 (F. des Loisirs)

Série D (3 de 5)
Mercredi, 5 février
La Baie 3 Aiglons 7

Mardi, 11 février
Aiglons 3 La Baie 4
(Série égale 1-1)

Dimanche 16 février
La Baie 3 Aiglons 2
Marqueurs National: Luc Gagnon (2) et Frédéric Girard. Aiglons: Christian Fortin (2).
(Le National mène 2-1)

PEE-WEE DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	PJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Dynamos(Chic)	29	20	6	3	115	74	43
Orioles(Jonq)	27	16	9	2	94	66	34
Sags(Chic)	29	11	14	4	87	92	26
Aiglon(Alma)	29	12	17	0	71	87	24
National(La Baie)	27	11	16	0	66	91	22
Marquis(Jonq)	27	9	17	1	70	90	19

LES MARQUEURS

	B	A	T
Patrice Fortin(Dyna)	24	36	78.0
Jean-Pierre Côté(Dyna)	25	30	70
Stéphane Piché(Dyna)	25	29	68.5
M.E.Hubert(Sags)	31	24	67.0
Frédéric Belley(National)	23	20	53.0

Vendredi, 14 février
Aiglons 2 Dynamos (Chic) 1

Samedi 15 février
Saguenéens (Chic) vs Aiglons (Alma) 12h00

ATOME DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

Marquis(Jonq)	28	18	5	5	91	50	41
Atome 86 (Jonq)	28	15	5	5	78	46	41
Saguenéens (Chic)	28	11	9	8	64	67	30
Dynamos (Chic)	28	13	12	3	78	76	29
Aiglons (Alma)	29	7	17	5	89	114	19
National (La Baie)	27	3	22	2	66	113	8

Samedi 15 février
Dynamos (Chic) 4 Aiglons (Alma) 3

Dimanche 16 février
Atome 86 (Jonq) 3 Aiglons (Alma) 2

Marqueurs:Atome «86» Yannick Couillard, Hugo Dessureault et Maxime dallaire. Aiglons: Maxime Savard et Sébastien Renaud.

LES MARQUEURS

Marc Dallaire (At 86)	25	20	55.0
Simon Tremblay (Marquis)	12	26	51.0
Frédéric Boily(Dynamos)	23	17	48.5
Sébastien Renaud(Aiglons)	27	14	48.0
Donald Lavoie (LB)	19	17	44.5
Eric Harvey(Dyna)	13	21	44.5

Hockey

Jeux d'Albertville

Heures normales de l'Est
Ronde préliminaire
Section A

	Mj.	G.	P.	N..	BP.	BC.	Pts
x-E.-U.	4	4	0	0	15	4	8
x-Suède	4	3	0	1	19	8	7
x-Finlande	4	2	1	1	17	8	5
Allemagne	4	1	3	0	7	12	2
Italie	4	1	3	0	15	19	2
Pologne	4	0	4	0	4	26	0
Section B							
x-Canada	**5**	**4**	**1**	**0**	**28**	**9**	**8**
x-C.E.I	5	4	1	0	32	10	8
x-Tchéc.	5	4	1	0	25	15	8
x-France	5	2	3	0	14	22	4
Suisse	5	1	4	0	13	25	2
Norvège	5	0	5	0	7	38	0

x-assuré de participer à la ronde des médailles

(Note: Le Canada remporte les honneurs de sa section en raison du différentiel de buts entre chaque équipe; le Canada est à plus-3, la CEI à zéro et le Tchécoslovaquie à moins-3.)

Vendredi, 14 février
Canada 5 Tchéc. 1
C.E.I. 8 France 0
Suisse 6 Norvège 3

Samedi, 15 février
Allemagne 5 Italie 2
Finlande 2 Suède 2
E.-U. 3 Pologne 0

Dimanche, 16 février
Norvège 2 France 4
Tchéc. 4 Suisse 2
Canada 4 C.E.I. 5

Lundi, 17 février
Allemagne vs. Pologne, 7h
Finlande vs. Italie, 10h30
Suède vs. E.-U., 14h15

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Juneau,Can	**5**	**6**	**11**
Lindros,Can	**4**	**6**	**10**
Lang,Tchéc	3	7	10
Khomoutov,CEI	5	4	9
Jarvenpaa,Fin	3	5	8
Khmylev,CEI	2	6	8
Nieminen,Fin	2	6	8
Borstchevski,CEI	6	1	7
Rosol,Tchéc	6	1	7
Smith,Can	**1**	**6**	**7**
Archibald,Can	**6**	**0**	**6**
Selanne,Fin	4	2	6
Makela,Fin	3	3	6
Hannan,Can	**2**	**4**	**6**
Boldin,CEI	1	5	6

Classement des médailles

	Or	Ar.	Br.	Tot
Allemagne	7	7	4	18
Autriche	4	6	6	16
C.E.I.	5	4	5	14
Norvège	6	3	3	12
France	3	3	1	7
Etats-Unis	3	2	1	6
Finlande	3	1	2	6
Italie	1	3	2	6
Japon	0	1	2	3
Pays-Bas	0	1	2	3
Canada	**1**	**0**	**1**	**2**
Suisse	1	0	1	2
Chine	0	2	0	2
Tchéc.	0	0	2	2
Suède	0	0	2	2
Luxembourg	0	1	0	1

Les marqueurs

	B.	P.	Pts.	Pén
11. Kirk Muller	28	31	59	63
18. Denis Savard	23	26	49	48
47. Stephan Lebeau	23	21	44	8
41. Brent Gilchrist	17	22	39	40
27. Shayne Corson	11	25	36	84
28. Eric Desjardins	5	27	32	32
21. Guy Carbonneau	15	15	30	28
12. Mike Keane	10	18	28	34
35. Mike McPhee	12	12	24	38
25. Petr Svoboda	5	16	21	92
8. Mathieu Schneider	5	16	21	42
20. Sylvain Turgeon	7	11	18	39
17. John LeClair	8	9	17	12
48. J.-J. Daigneault	4	12	16	28
45. Gilbert Dionne	7	7	14	4
3. Sylvain Lefebvre	2	10	12	58
22. Benoît Brunet	4	6	10	14
15. Paul DiPietro	4	6	10	13
6. Russ Courtnall	3	4	7	2
24. Lyle Odelein	1	5	6	107
33. Patrick Roy	0	5	5	2
32. Mario Roberge	2	1	3	62
43. Patrice Brisebois	0	3	3	0
5. Alain Côté	0	3	3	22
36. Todd Ewen	1	1	2	110
39. Brian Skrudland	0	1	1	16
34. Donald Dufresne	0	0	0	2
1. Roland Melanson	0	0	0	0

	G.	P.	N.	Min.	Ba.	Bl.	Moy.
33. Patrick Roy	29	16	5	300	115	4	2.30
1. Roland Melanson	5	3	0	492	22	2	2.68
40. André Racicot	0	2	0	140	8	0	3.43
Totaux	34	21	5	3638	135	6	2.23

Nordiques de Québec

	B.	P.	Pts.	Pén
19. Joe Sakic	18	40	58	16
13. Mats Sundin	18	27	45	66
11. Owen Nolan	29	13	42	122
18. Mike Hough	15	16	31	57
4. Mikhail Tatarinov	8	21	29	62
41. Doug Smail	10	18	28	47
23. Greg Paslawski	17	9	26	12
47. Claude Lapointe	10	14	24	51
49. Kip Miller	5	10	15	12
43. Bryan Fogarty	3	12	15	16
5. Alexei Gusarov	2	13	15	10
9. Marc Fortier	5	8	13	33
14. Herb Raglan	4	9	13	54
50. Dan Lambert	6	6	12	16
28. Jamie Baker	4	8	12	24
25. Stéphane Morin	2	8	10	14
6. Craig Wolanin	2	7	9	60
29. Steven Finn	2	6	8	154
52. Adam Foote	2	5	7	44
20. Mike McNeill	1	4	5	8
24. Wayne VanDorp	2	2	4	60
53. Bill Lindsay	1	1	2	4
2. Greg Smyth	0	2	2	97
7. Curtis Leschyshyn	0	2	2	8
40. Kevin Kaminski	0	0	0	45
15. Tony Twist	0	0	0	91
32. Jacques Cloutier	0	0	0	2
31. Stéphane Fiset	0	0	0	2

	G.	P.	N.	Min.	Ba.	Bl.	Moy.
01. Ron Tugnutt	6	17	3	1581	107	1	4.06
32. Jacques Cloutier	5	13	3	1249	82	0	3.94
31. Stéphane Fiset	1	3	0	251	19	0	4.54
34. John Tanner	0	5	1	365	21	0	3.45
Totaux	12	38	7	3446	229	1	3.99

Les Saguenéens de Chicoutimi

	B	P	Pts
11. Michel Saint-Jacques	35	42	78
30. Sébastien Parent	20	54	74
67. Daniel Paradis	35	33	68
26. Dany Beauregard	27	40	67
25. Patrice Martineau	27	25	52
23. Steve Gosselin	9	33	42
22. Eric Meloche	13	26	39
28. Carl Wiseman	14	18	32
44. Martin Beaupré	5	22	27
9. Dave Tremblay	11	12	23
20. Patrick Clément	4	11	15
31. Christian Caron	3	11	14
18. Carl Blondin	7	6	13
10. Dany Larochelle	2	11	13
19. Dave Belliveau	7	2	9
32. Allen Kerr	1	5	6
27. Martin Lamarche	2	3	5
4. Dany Girard	0	4	4
12. Rod Petawabano	0	3	3
24. Patrick Lacombe	0	3	3
7. Patrick Lampron	0	0	0

Cascades Midget AAA Baie-Comeau - Lac-St-Jean

Joueurs	B	P	Pts
21- Allan Sirois	23	25	48
16- Vincent Auger	13	30	43
19- Dale Patterson	17	21	38
27- Steeve Leblanc	21	14	35
12- Gilbert Aubichon	9	21	30
25- Frédéric Michaud	10	13	23
10- André Deschênes	9	11	20
11- François Fortin	4	15	19
24- Sédric Gaudreault	9	8	17
02- Jérome Boivin	5	11	16
15- Patrick Bessette	3	12	15
09- Claude Martel	5	9	14
17- Vincent Fréchette	2	10	12
18- Eddy Deschênes	5	6	11
23- Janick Duguay	1	10	11
20- Martin Carreau	0	6	6
14- Martin Saint-Louis	0	4	4
01- Stéphane Routhier	0	3	3
05- François Tremblay	0	2	2

Gardiens de buts

01- Stéphane Routhier	13	14	1	5.31
29- Marc Fortin	1	9		5.06

Les JO s'envolent vers le Nord

Sacre des skieurs norvégiens

ALBERTVILLE (Reuter, AP) — Emportés par Toni Nieminen, l'enfant-roi des tremplins, les Jeux olympiques d'hiver se sont envolés, hier, et ils ont pris la direction du nord pour fêter le sacre des skieurs alpins norvégiens.

Val d'Isère a pris, l'espace d'une course, le visage des Saisies, centre du ski de fond olympique, avec la victoire du Kjetil André Aamodt dans le super-G messieurs.

Avec lui, Jan Einar Thorsen, médaille de bronze, et Ole Christian Furuseth, quatrième, sont venus rafler trois des quatre premières places.

Pour ne pas être en reste, les patineurs de vitesse norvégiens Johann-Olav Koss et Adne Sondral ont réussi le doublé dans le 1.500 mètres. Leur pays s'est ainsi retrouvé à la deuxième place du tableau des médailles avec 12 trophées, dont six d'or, contre 18 — dont sept d'or — à l'Allemagne.

En ski alpin, la victoire d'Aamodt a confirmé l'évidence qui se dessinait au fil des victoires de l'Autrichien Patrick Ortlieb (descente), de l'Italien Josef Polig (combiné messieurs) et de la Canadienne Kerrin Lee-Gartner: la neige des Jeux de la XVIe olympiade est propice aux surprises.

A l'exception du Luxembourgois Marc Girardelli, quadruple vainqueur de la Coupe du monde, seul capable d'empêcher un triplé norvégien par sa médaille d'argent, tous les favoris du super-G se sont englués dans la neige de Savoie.

Piccard s'enlise

Parmi eux se trouvait le Français Franck Piccard, premier médaillé d'or de super-G à Calgary, qui a chuté dans le haut du parcours. Cela lui a empêché de faire bonne figure.

«Je n'ai pas de regrets parce que j'ai tout tenté, a-t-il dit. J'étais en tête dans le haut. Ce que j'ai fait, je l'ai bien fait.»

Par son sourire crispé, Piccard a admis cependant qu'il avait du mal à accepter la surprise de la défaite, comme le Suisse Paul Accola, l'Allemand Markus Wasmeier et comme bien d'autres sur presque tous les sites des compétitions du jour.

Aux Saisies, sous l'impulsion de Fritz Fischer, un sergent-chef de 35 ans qui vit ses quatrièmes Jeux olympiques, l'Allemagne a mis fin au règne que l'ex-URSS devenue CEI exerçait depuis 1968 sur le relais 4 X 7.5 km de biathlon.

Dans une équipe qui comprenait les médaillés d'or et d'argent du 10 km individuel, Fischer avait pour mission de gérer dans le quatrième relais une avance espérée importante.

De gardien du temple, le déroulement de la course le contraignit à devenir conquérant. Et quand il tira la morale de l'aventure ce fut pour dire:

«Nous n'avions pas prévu que ça se passerait comme ça. Et si nous l'avions prévu, tout aurait probablement mal tourné.»

Le vol de l'enfant-roi

A Méribel, l'équipe de France de hockey s'est surprise elle-même en se qualifiant pour la première fois de son histoire pour les quarts de finale du tournoi olympique.

Les Français, dont les clubs sont au bord de la banqueroute, avaient tout misé sur les Jeux. Ils ont atteint leur objectif mais non sans aller jusqu'au bout du suspense.

Face à des Norvégiens qui tentaient de les prendre à la gorge, ils n'ont définitivement scellé leur victoire qu'à 15 secondes du coup de sirène finale.

A La Plagne, ce sont les Suisses qui ont eu une divine surprise lorsque leur équipe de bobsleigh à deux leur a donné la médaille d'or que leurs skieurs, skieuses et autres hockeyeurs avaient été jusqu'alors impuissants à obtenir.

Ce bob d'or conquis au prix de deux descentes d'enfer sur le toboggan gelé est du avant tout au sérieux de Gustav Weber, dit «le perfectionniste», qui a passé de longues heures à changer les patins de son engin avec son coéquipier Donat Aclin.

La victoire suisse n'a pas été du gout des envoyés spéciaux britanniques qui ont reproché aux organisateurs d'avoir fait patienter leur équipe cinq minutes, le temps de refaire la glace, avant de l'autoriser à se lancer dans la troisième manche.

Sécurité

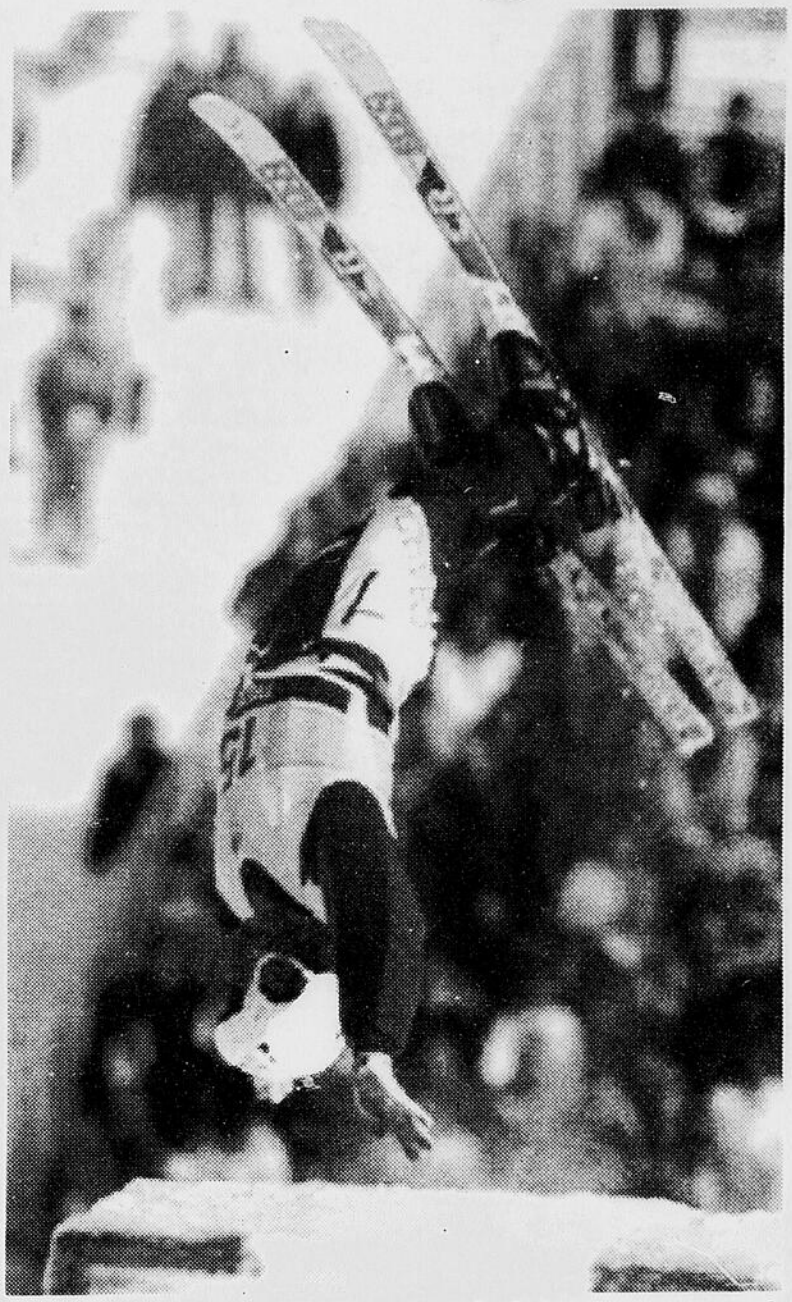
A Courchevel, ce sont les Autrichiens qui ont grogné parce que le jury a interrompu le concours de saut pour raisons de sécurité après le passage des 23 premiers concurrents, dont leur meilleur représentant Andreas Felder.

Mais cette colère était bien pâle à côté des frissons qui ont traversé le public lorsque Toni Nieminen a volé plus loin que tous.

Le Finlandais au visage d'enfant a repris contact avec la neige 123 mètres après l'impulsion dans un style presque parfait.

Il a obtenu sa troisième médaille après celle d'or par équipes et celle de bronze dans l'épreuve individuelle au petit tremplin.

A 16 ans et 261 jours, il est ainsi devenu l'enfant-roi des tremplins et, ce qui est peut-être encore plus significatif pour lui, l'égal de son compatriote Matti Nikkanen.



DE L'OR — Le Québécois Philippe Laroche de Lac-Beauport prend son envol du tremplin, lors de l'épreuve des sauts. Laroche a mérité la médaille d'or dans cette discipline en démonstration aux Jeux. (Photolaser PC)

En hockey

Premier revers du Canada

MERIBEL (AP) — Le grand choc dans le groupe B de hockey sur glace, hier aux Jeux d'Albertville, aura vu la légère supériorité des joueurs de Viktor Tikhonov sur les représentants canadiens.

Au terme d'une partie enlevée, les joueurs de la CEI se sont en effet imposés 5 à 4 après notamment un très beau premier tiers-temps.

C'est au cours de celui-ci en effet que cinq des neuf buts du match ont été inscrits. Après huit minutes d'observation, les anciens Soviétiques ouvraient la marque par un but de Mironov. Le «mano a mano» pouvait commencer.

Plus en verve, les coéquipiers d'Eric Lindros parvenaient à égaliser grâce à un tir puissant de Dave Archibald puis à mener avec un joli but du même Lindros.

Mais la machine de la CEI devait se mettre progressivement en branle pour assommer les Canadiens avec deux buts consécutifs signés Nikolai Bortchevski et Sergei Petrenko.

Au cours d'un second tiers-temps essentiellement marqué par les prestations des deux portiers, Sean Burke et Mikhail Chtalenkov, les joueurs de la CEI accroissaient leur avantage avec un tir puissant depuis la ligne bleue signé Igor Kravtchouk. Mais il n'était pas dit que les joueurs à la feuille d'érable se laisseraient faire: dans le dernier tiers-temps, Dave Tippett puis Dave Hannan égalisaient. Alors que l'on s'acheminait vers un score de parité, Kravtchouk, encore lui, sortait vainqueur d'un duel contre Sean Burke et donnait définitivement l'avantage à son équipe.

L'autre but de la CEI a été l'oeuvre de Dmitri Mironov.

Burke a excellé devant la cage de la formation canadienne en faisant face à un barrage de 47 lancers.

En bref

Résultat encourageant aux Saisies, l'équipe masculine de biathlon a terminé au 10e rang du relais 4 x 7.5 km pour réaliser la meilleur performance canadienne de l'histoire des Jeux. L'entraîneur Nikolay Koterlitzov était enchanté de cette performance, qui pour lui se veut très encourageante.

«C'est la première fois depuis plusieurs années que nos athlètes ne commettent aucune faute au tir. Petit à petit, ils prennent confiance et réalisent qu'un jour ils peuvent se retrouver parmi les meilleurs au monde. Je crois que le problème avec notre équipe en a toujours été psychologique. Ils ne croient pas encore qu'ils sont capables de compétitionner avec les meilleurs.»

Après le programme original

Les Duchesnay occupent le 2e rang

ALBERTVILLE (PC) — Isabelle Duchesnay n'avait pas envie de badiner. Après tout ce qu'elle et son frère Paul ont eu à endurer au cours des dernières années et des derniers mois, elle n'avait certes pas le goût d'expliquer pourquoi les juges continuent de s'acharner contre eux.

Isabelle a esquissé un large sourire et a donné une tape amicale sur l'épaule de son frère après une polka impeccable, lors du programme original, hier.

Elle croyait que leur prestation allait leur permettre de remporter cette partie de l'épreuve de danse et devancer au classement le couple russe de Sergei Ponomarenko et Marina Klimova.

Mais les juges, surtout le Canadien William McLachlan, ont vu les choses différemment et maintenant, les Duchesnay, champions du monde, doivent attendre un petit miracle pour mériter l'or olympique ce soir.

A leur sortie de la patinoire, Paul s'est arrêté pour répondre aux questions des journalistes.

Pauvre Paul... il a eu à peine le temps de répondre à une question qu'il a été traîné hors de la salle, manu militari... par sa soeur.

«Ca y est, c'est fini, tu ne réponds plus, on s'en va».

Et hop, elle a empoigné la veste du frérot, qui n'a pas eu le choix. Ils sont rapidement disparus dans une limousine qui les attendait et ils ont quitté sous escorte policière.

«Je ne peux plus vous parler, vous voyez, j'ai quelques problèmes avec ma soeur. Quand mon patron parle... j'écoute.»

Journée difficile

Ce soir, c'est sur la musique de West Side Story que les Duchesnay tenteront de convaincre les juges qu'ils méritent bien le premier rang.

Le couple français, qui a grandi à Aylmer, devra terminer premier et les Russes troisièmes s'il veut remporter la médaille d'or.

Un autre couple russe, Alexander Zhulin et Maia Usova est au troisième rang.

«Tout ce que nous voulons, c'est de bien patiner, a eu le temps de raconter Paul. Nous ne pouvons pas penser à la médaille d'or. Nous avons eu à subir tellement de pression depuis quelque temps que nous avons presque hâte que ce soit fini. Il ne nous reste qu'une journée...»

Puis Isabelle y est allée de son intervention musclée.

Couple courageux

Jacqueline Petr et Mark Janoschak ne monteront pas sur le podium olympique. Le couple canadien occupe le 12e rang après le programme original mais il mérite déjà la médaille du courage.

Petr s'est fait une belle entaille au mollet gauche lundi à l'entraînement, entaille qui a nécessité 22 points de suture.

Mercredi, elle a laissé tomber les béquilles et a déclaré au médecin: «Je vais patiner».

Elle l'a fait avec courage. Elle boitait après une performance plus qu'acceptable.

«Pour l'instant, je peux vous dire que je vais patiner demain dans le programme libre. Si je suis capable de marcher en me levant demain, je vais patiner.

«J'ai mal, énormément. Et j'ai peur de ce qui va se passer. Cette fois-ci, je n'ai même pas une journée complète pour me reposer. Mais je suis venue pour patiner et je vais le faire.»

Janoschak aurait bien aimé convaincre sa partenaire de laisser tomber. Mais ses arguments n'étaient pas assez forts.

Il s'est même rangé du côté de sa téméraire compagne.

«Il faut payer le prix pour grimper les échelons mondiaux, a-t-il dit. Nous, les Nord-Américains ne participons pas aussi souvent que les Européens aux grandes compétitions internationales et il faut se faire voir plus souvent par les juges.» Petr avait sans doute soufflé cette dernière réponse à Janoschak. Et elle a enchaîné. «C'est très important pour nous de patiner ici. Nous visons une médaille pour les jeux de 1994. Ce sera important pour nous d'en être à nos deuxièmes Jeux, d'avoir cette expérience. «J'ai mal présentement, mais j'en rirai sans doute dans quelques mois. De toute façon, en retournant à la maison, je vais prendre de longues vacances.»

Personne ne pourra lui dire qu'elle ne les mérite pas.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

New Jersey 4
NY Rangers 2

Première période

1. New Jersey, McKay 10 (Boschman, Stevens) 8:09

Pénalités — Zelepukin NJ 0:23, Leetch NYR 2:19, Rochefort NYR 5:49, Graves NYR 9:28, Chorske NJ 13:30, King NYR (maj. et inconduite de partie) 16:23.

Deuxième période

2. New Jersey, Richer 23 (Todd) 3:39

Pénalités — Cirella NYR 9:25.

Troisième période

3. New Jersey, Zelepukin 9 (Lemieux, Stastny) 2:24
4. NY Rangers, Gartner 32 (Djoos) 4:15
5. NY Rangers, Leetch 14 (Messier) 9:33
6. New Jersey, Lemieux 34, 19:43 (fd)

Pénalités — Aucune.

Tirs au but par

NYRangers	7	8	16	—31
NewJersey	12	9	10	—31

Gardiens! — NY Rangers: Vanbiesbrouck (P,19-12-1); New Jersey: Terreri (G,19-13-6).

Avantages numériques — NY Rangers: 0-2; New Jersey: 0-5.

Arbitre — Dan Marouelli. **Juges de lignes** — Dan Schachte, Mark Vines.

Assistance — 19,040.

Buffalo 5
Hartford 4

Première période

1. Buffalo, Mogilny 24 (Andreychuk, Hawerchuk) 10:11 (an)
2. Buffalo, Hawerchuk 19 (Andreychuk, Mogilny) 16:03 (an)

Pénalités — Haller Buf 4:25, Verbeek Har 8:50, Kastelic Har 14:47, Wells Buf 18:08.

Deuxième période

3. Buffalo, Ray 4 (Haller, Wells) 4:04
4. Hartford, Bergevin 6 (Black, Verbeek) 10:06 (an)
5. Buffalo, Mogilny 25 (LaFontaine, Haller) 10:31
6. Buffalo, Haller 5 (Mogilny, Andreychuk) 10:48
7. Hartford, Cullen 19 (Anderson, Konroyd) 16:20 (an)
8. Hartford, Shank 2 (Cassels, Craven) 16:35

Pénalités — Ramsey Buf 8:40, Kastelic, Har (conduite anti-sportive) 11:54, Ruuttu Buf 14:27, Zalapski Har 17:17.

Troisième période

9. Hartford, Zalapski 15 (Cullen, Anderson) 16:58 (an)

Pénalités — Shaw Har 15:54, Wood Buf 15:54, Sutton Buf 16:44, Donnelly Buf (inconduite) 17:30, Konroyd Har 18:05.

Tirs au but par

Hartford	8	18	13	—39
Buffalo	6	10	18	—34

Gardiens — Hartford: Whitmore (P,11-16-6), Sidorkiewicz (11:51 deuxième, 22-22); Buffalo: Puppa (G,9-10-4).

Avantages numériques — Hartford: 3-5; Buffalo: 2-5.

Arbitre — Terry Gregson. **Juges de lignes** — Bernard DeGrace, Mark Pare.

Assistance — 16,325.

Toronto 7
Edmonton 5

Première période

1. Edmonton, Damphousse 33 (Nicholls, Murphy) 1:22
2. Edmonton, Murphy 26 (Damphousse, MacIver) 12:26 (an)
3. Toronto, Pearson 6 (Gilmour, Krushelnyski) 14:43

Pénalités — Manson Edm 7:03, Halkidis Tor 11:41, Maley Edm, Clark Tor 16:20, Manson Edm 16:33.

Deuxième période

4. Toronto, Gilmour 17 (Pearson, Ellett) 5:10 (an)
5. Edmonton, Mellanby 18 (Simpson, Hawgood) 14:54
6. Edmonton, Lamb 6 (Damphousse, Smith) 18:27 (an)
7. Toronto, Bullard 13 (Ellett, Gilmour) 19:54 (an)

Pénalités — Zezel Tor 1:45, Joseph Edm 4:55, Manson Edm 11:58, Marois Tor 17:43, Manson Edm 19:02.

Troisième période

8. Toronto, Krushelnyski 6 (Gilmour) 4:52 (dn)
9. Edmonton, Buchberger 16 (Smith, Maley) 10:32
10. Toronto, Clark 15 (Bradley, Zezel) 12:49 (an)
11. Toronto, DeBlois 5 (Clark) 13:12
12. Toronto, Gilmour 18 (DeBlois, Nattress) 18:45 (fd)

Pénalités — MacTavish Edm, Zezel Tor 2:11, Marois Tor 2:57, Joseph Edm 6:42, Bullard Tor 7:24, Mellanby Edm 12:24, Macoun Tor 15:03.

Tirs au but par

Edmonton	9	12	10	—31
Toronto	14	13	10	—37

Gardiens — Edmonton: Ranford (P,17-21-7); Toronto: Wamsley (G,4-1-0).

Avantages numériques — Edmonton: 2-6; Toronto: 3-7.

Arbitre — Ron Shick. **Juges de lignes** — Ron Asselstine, Brad Lazarowich.

Assistance — 15,842.

Samedi

Los Angeles 6
Washington 3

Première période

1. Washington, Khristich 25 (Ridley, K.Miller) 1:19
2. Los Angeles, Millen 11 (Gretzky) 5:22 (an)
3. Los Angeles, Robitaille 32 (Kurri, Gretzky) 8:40 (an)

Pénalités — Lalor Wash 4:41, Lalor Wash 7:06, Thomson LA 13:11, Kypreos Wash, McSorley LA (maj.) 20:00.

Deuxième période

4. Los Angeles, Robitaille 33 (Bjugstad, Robinson) 5:30
5. Los Angeles, Granato 28 (Gretzky, Ahola) 16:49

Pénalités — May Wash, Kypreos Wash, Thomson LA (min.), Chychrun LA (double min.) 8:15, Hatcher Wash, Millen LA 10:41, Donnelly LA 16:59, May Was, Chychrun LA (maj. et inc.) 20:00.

Troisième période

6. Los Angeles, Donnelly 23 (McSorley, Millen) 2:48
7. Washington, Bondra 21 (Pivonka) 13:54
8. Los Angeles, Donnelly 24 (Millen, Ahola) 15:35
9. Washington, Krygier 11 (K.Miller, Iafrate) 16:12

Pénalités — Karjalainen LA 0:31, Ahola LA 3:29, Granato LA 8:24, Krygier Wash 9:09, Millen LA 19:21.

Tirs au but par

Washington	7	13	19	—39
LosAngeles	6	12	11	—29

Avantages numériques — Washington: 0-7; Los Angeles: 2-3.

Gardiens — Washington: Beaupre (P,20-12-3); Los Angeles: Hrudey (G,15-11-12).

Arbitre — Ron Hoggarth. **Juges de lignes** — Brian Murphy, Ray Scapinello.

Assistance — 16,005.

Pittsburgh 3
Philadelphie 3

Première période

1. Pittsburgh, Mullen 31 (Lemieux, Murphy) 3:44 (an)
2. Philadelphie, Duchesne 13, 13:22

Pénalités — Howe Phi 2:01, Loney Pit (double min.), Roberts Pit (inconduite), Galley Phi, Dineen Phi (inconduite) 5:46, Trottier Pit 9:01, Howe Phi 11:22, Stevens Pit 12:36, Caufield Pit 14:10, Errey Pit, Tocchet Pha 15:35, Pederson Phi 17:54.

Deuxième période

3. Pittsburgh, Stevens 38 (Coffey) 3:09 (an)
4. Philadelphie, Dineen 21 (Howe, Galley) 9:07

Pénalités — Conroy Phi 1:23, Galley Phi 6:51, Lemieux Pit, Acton Phi 11:59, Stevens Pit, Dineen Phi (min. et inconduite) 16:15, Acton Phi 19:34.

Troisième période

5. Pittsburgh, Mullen 32 (Lemieux) 4:34
6. Philadelphie, Tocchet 13 (Pederson, Brind'Amour) 7:54 (an)

Pénalités — U.Samuelsson Pit 7:19, Caufield Pit, (double min.), Boivin Phi (maj. et inconbduite de partie) 11:30, Stevens Pit, Carkner Phi 15:34.

Prolongation

Aucun but.

Pénalités — U.Samuelsson Pit (double min. et inconduite), Lemieux Pit, Stevens Pit, (min. et inconduite), Coffey Pit, Mullen Pit (inconduite), Carkner Phi (double min. et inconduite) Acton Phi, Konroyd Phi (min. et inconduite) Ricci Phi, K.Samuelsson Phi (inconduite) 4:44.

Tirs au but par

Pittsburgh	11	11	8	4—34
Philadelphie	9	8	9	2—28

Gardiens — Pittsburgh: Barrasso (N,17-18-7); Philadelphie: Hextall (N,10-13-6).

Avantages numériques — Pittsburgh: 2-7; Philadelphie: 2-5.

Arbitre — Paul Stewart. **Juges de lignes** — Kevin Collins, Jay Sharrers.

Assistance — 17,380.

JUNIOR MAJEUR

Chicoutimi 5
Shawinigan 3

Première période

1. Chicoutimi, Patrice Martineau (27) () 5:09
2. Shawinigan, Alain Savage (18) (R. Hamelin) 5:48
3. Chicoutimi, Danny Beauregard (27) (C. Wiseman, M. St-Jacques) 6:24
4. Chicoutimi, Michel St-Jacques (34) (D. Beauregard, E. Meloche) 17:26 (an)

Pénalités — Clément Chi (maj.), Laplante Sha (maj.) 9:39, Savard Sha 11:19, Gosselin Chi 14:11, Imbeau Sha 16:36.

Deuxième période

5. Chicoutimi, Martin Lamarche (2) (C. Caron, P. Clément) 4:16
6. Shawinigan, Stéfan Simoès (13) (M. Therrien, J. Imbeau) 7:31
7. Chicoutimi, Michel St-Jacques (35) (D. Beauregard, E. Meloche) 18:54

Pénalités - Hamelin Sha, Meloche Chi 6:47, Jomphe Sha 8:59, Paradis Chi 13:11.

Troisième période

8. Shawinigan, Jean Imbeau (29) (R. Hamelin) 11:42

Pénalités - Gosselin Chi (maj.), Laplante Sha (maj.) 0:59, Martineau Chi 4:44, Caron Chi 9:08, Beaupré Chi (extrême inconduite de partie), Lebrasseur Sha (maj.), Parent Chi (maj.) 13:36, Lorenzo Sha 16:54.

Gardiens - Shawinigan: Johnny Lorenzo; Chicoutimi: Sylvain Rodrigue.

Tirs au but par:

Shawinigan	10	14	11	- 35
Chicoutimi	12	12	6	- 30

Arbitre - Luc Miville.

Assistance - 1177.



le club VOYAGES (de groupe)
NORDIQUES Express
AU COLISÉE DE QUÉBEC
INFORMATION / RÉSERVATION: SERGE GAUDREAULT
TÉLS: 693-1025 · 543-7846
CEL.: 690-6413 · FAX: 693-0957
PRIX SPÉCIAL POUR CLUBS SOCIAUX ET GROUPES
SUR SEMAINE 35$/pers
FIN DE SEMAINE 42$/pers
LE COÛT COMPREND:
Billet mezzanine sud-ouest,
transport par autobus, rafraîchissements.
AUTOBUS DISPONIBLE À TOUTES LES PARTIES
PARTIE À VENIR
11 MARS
CANADIEN /NORDIQUES
55$ pers.
ATTENTION: BILLETS DISPONIBLES
(26$ du billet) (sans transport)
Mezzanine sud-ouest

Para-ski du Mont-Fortin

La formule sera repensée l'an prochain

JONQUIERE (SB) — Le trio de Michel Perrier (parachutiste) et des skieurs Richard Belisle et Rock Lapointe a remporté, hier, la cinquième édition du Para-ski du Mont-Fortin, de Jonquière.

Alors que la neige tombait à plein ciel, les parachutistes effectuaient des sauts de précisions d'une hauteur de 900 mètres, alors que les skieurs dévalaient les pentes de 300 mètres.

Perrier, de Montréal, a terminé au quatrième rang des parachutistes, alors que ses coéquipiers ont pris le 9e rang (Lapointe) et la 13e place



Stéphane Bégin

(Belisle). Ce qui leur a permis d'enlever la première position du classement général et au cummulatif des deux journées de compétitions.

La seconde position est revenue au trio de Daniel Cantin (parachutiste) et des skieurs Germain Girard et Mario Bouchard. Jacques Fleury (Victoriaville), Louise Girard et Jocelyn Claveau ont terminé en troisième place de cette compétition.

L'un des co-organisateurs de l'événement, Pierre Boivin laisse entendre que la formule pourrait changer l'an prochain.

«Il est bien évident que l'événement va revenir en 1993, mais nous ne connaissons pas encore la formule que nous pourrions utiliser.

«Tout peut être pensé. On peut penser uniquement à des sauts de précision ou à autre chose. Une chose est certaine, il faudra s'asseoir au cours des prochains mois pour repenser la formule», a laissé entendre Pierre Boivin.



HEUREUX — Gilles Lehouillier, Alain Roy, Bertrand Cloutier et Jacques Fleury affichaient leur satisfaction au terme de la cinquième édition du Para-ski du Mont-Fortin, hier.
(Photo Rocket Lavoie)

Ski de fond

Otis gagne le 26 km

ROBERVAL (MT) — Le Club Plein Air de Roberval a présenté, hier, deux compétitions de ski de fond, soit «Le lac des Cèdres» et «Le Loup», sur des distances respectives de 26 kilomètres et 14 kilomètres.

Dans l'épreuve de 26 kilomètres, c'est le vétéran Giovanni Otis de La Baie qui a remporté la victoire en un temps de 1 heures, 51 minutes et 52 secondes.

Il a été suivi, de très près, par Claude Lefebvre de Saint-Félicien qui a mis 1 heure, 51 minutes et 59 secondes pour franchir la distance.

En troisième place, on retrouve Steeve Desmeules, un autre fondeur de La Baie, qui a arrêté le chronomètre à 1 heure, 52 minutes et 25 secondes.

Dans la course de 14 kilomètres, ce fut un triplé robervalois.

Jérémie Girard a d'abord ravi le titre en franchissant la distance en 1 heure, 8 minutes et 16 secondes.

Derrière lui, on retrouvait Louis Lapierre et Jacques Fortier.

Chez les dames, toujours dans le 14 kilomètres, soulignons la victoire de Jacynthe Saint-Gelais de La Doré.

Cette dernière a signé une performance digne de mention et elle a mis 1 heure, 43 minutes et 35 secondes pour parcourir le circuit du «Loup», ce qui un chrono fort respectable.

Les compétitions se sont déroulées dans des circonstances difficiles, résultat des chutes de neige et de la température clémente.

En finales régionales

Brio des judokas du club de Chicoutimi

JONQUIERE (MT) — Les judokas du club de Chicoutimi se sont imposés, en fin de semaine, à Jonquière, lors de la présentation des finales régionales des Jeux du Québec en mettant la main sur 41 médailles, à savoir 12 d'or, 19 d'argent et 10 de bronze.

Derrière Chicoutimi, on retrouve La Baie (25, 9-7-9), Alma (16, 9,4,3), Mistassini (14, 7,5,2), et Jonquière (7, 1,1,5). Au chapitre des honneurs individuels, on se doit de retenir les prestations d'Alexandre Doré de Chicoutimi qui a mérité 2 médailles d'or, soit dans la catégorie juvénile, -74 kilos, et chez les junior et senior, -71 kilos.

Toujours pour Chicoutimi, soulignons, chez les cadets, les médailles d'or suivantes:

Daniel Boulay (-42 k), Yoan Dufour (33 k), Pascal Gautier (-58 k), Martin Gagnon (-49 k), Nicolas Jobin (-36 k), Stéphane Lévesque (-39 k), Carl Lapointe (-36 k), et Marie-Eve Girard (-36 k).

Dans la catégorie juvenile, les Chicoutimiens ont encore joué pour la médaille d'or à 2 reprises.

Cette fois, ce fut au tour d'Olivier Markon (-74 k), et David Gomez (-46 k), de polariser l'atttention.

Selon l'entraîneur du club de Chicoutimi, Michel Boulay, ses athlètes ont été à la hauteur et ont fait preuve d'une grande détermination.

Hockey

Aiglons midget champions

Les Aiglons d'Alma de la ligue midget régional de hockey ont remporté le championnat du tournoi provincial de Trois-Rivières Ouest en fin de semaine.

Les Aiglons ont vaincu, en finale, la formation Champlain de Brossard.

Les marqueurs des Aiglons ont été Hugo Tremblay, avec 2 buts, et Eric Gauthier.

Selon l'entraîneur des Aiglons, Peter Stewart, les Almatois doivent une fière chandelle à leurs deux gardiens de buts Dave Gauthier et Joël Harvey.

Selon lui, ces deux derniers ont prouvé qu'ils étaient capables d'offrir des performances de qualité.

Curling

Tournoi des retraités et des pré-retraités

JONQUIERE (MT) — Le Club de Curling de Kénogami présentait, en fin de semaine, son soixante-onzième tournoi des Retraités et des Pré-retraités. Dans la catégorie «A», l'équipe



Martin Tremblay

d'Emmett Kelley d'Alma, composée de Noëlla Gagnon, Bill Noël et Bertrande Saint-Laurent a remporté la victoire.

Dans la classe «B», Richard Pagé de Chicoutimi a mené son équipe à la victoire.

Cette équipe était composée de Guy Villeneuve, Jean-Marie Bonneau et Fernande Boivin.

Dans la classe «C», Léo Pedneault de Chicoutimi a signé la victoire.

Il était épaulé de Florien Pedneault, Robert Couture et Maurice Tremblay.

Dans la classe «D», la victoire fut l'affaire du quatuor d'Odias Octeau de Kénogami.

Il est monté sur le podium avec Thomas-Louis Savard, Germain Poitras et Georges-Henri Bouchard.

Coupe Lactantia de patinage de vitesse

Victoires de Jacob et Lavoie

TROIS-RIVIERES (MT) — Benoît Jacob et Marc-André Lavoie des Comètes de Chicoutimi ont signé de belles performances, en fin de semaine, à Trois-Rivières, lors de la présentation de la quatrième tranche de la Coupe Lactantia de patinage de vitesse.

Dans la catégorie cadette, Benoît Jacob a terminé deuxième au cumulatif grâce à ses performance de samedi et celles d'hier. Dimanche, Jacob a pris la première place au 400 mètres et une deuxième au 800 mètres.

Quant à Marc-André Lavoie, dans la catégorie juvénile, il a pris, lui aussi, le deuxième rang au cumulatif.

Hier, Lavoie a terminé troisième au 600 mètres et quatrième au 1000 mètres. Les autres performances à retenir dans la catégorie cadette furent celles de Yvan Lalancette, sixième au cumulatif, Marie-Hélène Morin, sixième au cumulatif.

Dans la catégorie juvénile, Mathieu Côté, Valérie Morin et Véronique Lalancette ont terminé respectivement huitième, seizième et vingt-cinquième au cumulatif.

Chez les juniors, Hélène April, onzieème, Eric Vachon, onzième également, et Jean-François Rouleau, vingt-deuxième, ont aussi bien fait.

Soulignons que la dernière tranche de la Coupe Lactantia sera présentée à Rivière-du-Loup les 6, 7 et 8 mars.

Soirées Chasse et Pêche
O'Keefe
ÉDITION '92
200 000$ EN PRIX à gagner
Réservez vos billets dès maintenant!
TROIS FILMS INÉDITS À NE PAS MANQUER...
• Les plaisirs de la pêche
• À l'ombre du Labrador
• Des chasseurs chassant chasser
Une soirée inoubliable avec YVON CREVÉ... votre animateur
ADMISSION: 5,50$ TAXE INCLUSE
TÉL.: 1-800-38PÊCHE
Mardi le 18 février — Salle François Brassard, Jonquière
Mercredi le 19 février — Auditorium Dufour, Chicoutimi
Jeudi le 20 février — Aud. Polyvalente Ch.-Gravel, Chic.-Nord
Vendredi le 21 février — Château, Salle des Congrès, Roberval
Samedi le 22 février — Au Vieux Théâtre, Ville de La Baie
Venez vivre une soirée inoubliable avec YVON CREVÉ

A l'aube des séries éliminatoires

Les Cascades devront redoubler d'effort

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — Les Cascades du Saguenay-Lac-Saint-Jean avaient une excellente occasion de s'approcher du quatrième rang, mais ils ont bêtement laisser filer une avance de deux buts.

A leur dernier match local au Palais des sports en saison régulière, les hommes de Claude Cormier ont baissé pavillon au compte de 4-3 face aux Cantonniers de Magog.

«Une très mauvaise pénalité d'Allan Sirois, en deuxième période a fait vraiment mal à l'équipe.

«Il y a eu beaucoup d'indiscipline dans cette pénalité. Ce fut un point tournant dans ce match», a lancé Claude Cormier, visiblement déçu de la tournure des événements.

Les Cascades ont très bien entrepris le match. Après 20 minutes de jeu, ils menaient 2-0 et avaient carrément dominé l'adversaire.

Dale Patterson et Frédéric Michaud avaient permis aux Cascades de songer sérieusement à une seconde victoire en autant de matches durant la fin de semaine.

Mais la pénalité à Sirois, vers la quinzième minute de jeu du second vingt a changé bien des choses.

D'abord, les Cantionniers jouaient de mieux en mieux. Alexandre Chabot avait réduit la marge à un seul but à la huitième minute de jeu, avant que Janick Duguay ne redonne une priorité de deux filets aux Cascades.

C'est alors que la pénalité à Sirois a fait mal. Christian Labonté a sonné le réveil des Cantonniers.

Les Cascades n'ont rien pu faire par la suite. Dominique Verville et Labonté ont scellé l'issue de la rencontre.

«Nous avons effectivement joué une bonne première période, mais nos meilleurs éléments se sont vidés.

«Par la suite, ils ne pouvaient plus répondre. Nous avons un problème. Seulement six ou sept gars peuvent vraiment répondre aux attentes, alors que six ou sept autres n'y arrivent pas.

«Nous sommes donc obligés d'utiliser ceux qui peuvent faire face au match. Ils sont trop utilisés, surtout dans un match aussi physique», a lancé le pilote des Cascades.

A l'aube des séries éliminatoires, les Cascades devront assurément en donner davantage s'ils veulent franchir la première ronde.

«Il faut que les gars en donnent plus. C'est de valeur car nous étions sur un même pied que Magog et les autres équipes de cinquième et sixième place. «Mais, il manque quelque chose».



IMMOBILISATION — Surpris la tête baissée, ce joueur des Cantonniers a eu bien du mal à se soustraire des griffes de ses adversaires au cours du match disputé dans l'arène du Palais des sports. (Photo Rocket Lavoie)

Rapido

Championnat juvénile

Les noms des athlètes qui représenteront la région lors du prochain Championnat provincial de ski alpin juvénile à Bromont, les 26 et 27 février, sont maintenant connus.

Ces derniers ont été choisi, en fin de semaine, lors de la présentation de la deuxième course de la saison du circuit Super-Frites.

Chez les filles, la région sera représentée par Caroline Gagné et Marie-Julie Lapointe du club Parallèle de Jonquière et Fannie Bard du club Avalanche de Saint-Félicien. La délégation masculine se composera de Jean-Michel Lafontaine et Frédéric Tremblay du club Parallèle de Jonquière, ansi que de Francis Cossette et Jean-Sébastien Cloutier du club Igloo d'Alma.

Championnat de gymnastique

Une compétition provinciale de gymnastique était présentée, en fin de semaine, à la polyvalente des Estacades de Trois-Rivières. Plusieurs athlètes du club Jako de Jonquière étaient présents à cette compétition. Dans la classe générale «B», les meilleures performances ont été enregistrées par Annie Barriault et Catherine Lalancette, qui ont terminé quatrième et cinquième. Dans la catégorie générale «C», à retenir les prestations de Marie-Eve Boivin (2e), Kathy Dallaire (3e), Nadia Bérubé (5e) et Vicky Blanchette (6e). Chez les atomes «A», Eve-Andrée Charest et Annie Rousseau ont pris le dixième et le douzième rangs.

Volleyball collégial «AAA»

Après une absence de 7 ans, le volleyball collégial «AAA» a refait son apparition dans la région en fin de semaine. En effet, un tournoi provincial était présenté à Jonquière. Les équipes de Sherbrooke, du collège François-Garneau de Québec et du collège John-Abbot de Montréal sont venues se mesurer à la formation du collège de Jonquière. Les Jonquiéroises ont terminé le tournoi avec une fiche de 5 victoires et 6 défaites. Pour l'équipe de Jonquière, c'était une de leurs meilleures performances de la saison. Le dernier tournoi de la saison aura lieu dans 15 jours au collège Bois-de-Boulogne de Montréal.

Tournoi bantam de Saint-Bruno

Le tournoi régional bantam de Saint-Bruno a pris fin, hier, par le couronnement des champions dans les 2 catégories de la compétition. Dans la classe «C», le National de Jonquière a remporté le titre en prenant la mesure du Bantam «88» de Saint-Ambroise par la marque de 6-2.

Les 2 vedettes offensives des champions ont été Yannick Rhatté et Martin Lemay avec un doublé chacun. En plus de ce beau travail offensif, Martin Lemay a été nommé le joueur le plus utile à son équipe lors du tournoi.

Dans la classe «B», les As de Jonquière portent maintenant la couronne grâce à une victoire serrée de 2-1 enregistrée aux dépens des Citadins de Jonquière. Patrick Bouchard a été la bougie d'allumage des As avec les 2 buts de sa formation et il a de plus été sélectionné comme le joueur le plus utile à son équipe dans cette catégorie.

Au chapitre des honneurs individuels, Dominic Duguay du Bantam «88» de Saint-Ambroise a mérité le titre du joueur le plus prometteur. Quant à Eric Lapointe des As de Jonquière,

il s'est arrogé le titre du meilleur joueur défensif. Le titre de l'équipe la plus disciplinée du tournoi est allé aux Citadins de Jonquière.

Skieurs demandés

Nicole Hardy de Jonquière est à la recherche de 2 skieurs ou skieuses qui seraient intéressés à faire partie d'un voyage à Stowe dans l'Etat du Vermont du 20 au 23 février.

Les intéressés peuvent contacter Nicole Hardy au numéro suivant et ce, dans les plus brefs délais: 548-3651, poste 215.

Champion compteur de la ligue midget

Evans Dallaire du Royal de Jonquière de la ligue régionale de hockey midget est le nouveau champion des compteurs de ce circuit.

Sa fiche de 21 buts et 34 passes, total de 55 points, lui permet de devancer Sébastien Méthot des Saguenéens de Chicoutimi dont la fiche est de 25 buts et de 28 passes pour un total de 53, 2 de moins que le champion.

Soulignons que les activités de ce circuit prendront fin mardi par la présentation de la dernière partie de la saison alors que les Castors de Dolbeau visiteront les Ambassadeurs de Jonquière.

Précisons que le National de La Baie a été consacré champion du calendrier régulier.

Séries de la ligue bantam

Les séries se sont continuées, hier, dans la ligue de hockey bantam. Dans la série «A», les Marquis ont pris une avance de 2-0 dans leurs série 3 de 5 en battant les Optimistes de Mistassini 2-1 en prolongation.

Dans la série «B», les Saguenéens ont pris les devants 2-1 en s'imposant 5-3 devant les Elites de Roberval.

Soulignons que les Elites avaient surpris les Sags mardi dernier avec une victoire de 5-1.

Dans la série «D», le National de La Baie mène 2-1 sur les Aiglons d'Alma par suite de leur victoire de 3-2 remportée hier.

La tenue de Marc Fortin plaît à Claude Cormier

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — Même si les Cascades ne sont pas parvenus à signer deux victoires en fin de semaine, l'entraîneur Claude Cormier pourra certainement retenir des points positifs.

En particulier, la tenue du gardien de 16 ans, Marc Fortin. Samedi, il a été solide et a permis aux Cascades de vaincre les Régents de LLL. Hier, il a passé près de permettre une autre victoire devant les Cantonniers de Magog.

C'est encourageant à l'aube des séries éliminatoires. «Il est bien évident que ces deux performances sont intéressantes. Ca donne confiance juste avant les séries. Ca s'annonce mieux», a mentionné le gardien Marc Fortin.

«Une chose est certaine, si on a besoin de moi durant les séries pour relever Stéphane (Routhier), je vais être prêt», a repris le numéro 29 des Cascades. Ce dernier a été solide. Il a repoussé 36 des 40 tirs dirigés vers lui, dont plusieurs n'étaient pas faciles. Il a donné un seul but facile. Il a aussi perdu la rondelle de vue sur le quatrième filet des Cantonniers.

Parlant de l'avance perdue de 3-1, Fortin a indiqué que «nous avons joué avec un peu de mollesse en troisième. Hier (samedi), nous avions fait la même chose, mais nous avons été en mesure de revenir.

«Cette défaite est dure pour le moral. On se parle souvent entre les joueurs, mais l'effet ne dure pas assez longtemps.

«On dirait que nous avons besoin de buts ou d'objectifs, comme au tournoi de Saint-Léonard, pour bien jouer et évoluer d'une façon solide», a renchéri Fortin.

Quant à l'entraîneur des Cantonniers, Daniel Bissonnette, il ne voulait pas échapper ce match. «Samedi nous avons gagné à Sainte-Foy et on aurait dit que les gars sont arrivés ici avec un excès de confiance. Ils se sont réveillés et c'était 2-0 pour le Sag-Lac. Je me demandais même si nous pouvions revenir de l'arrière.

«Avec cette victoire, nous avons une bonne option pour la quatrième ou la cinquième position. On a gagné sept de nos dix dernier matches, même si le calendrier n'était pas facile depuis le début de janvier», a conclu le pilote du Magog.

Joe Canale joue du violon

Parent et Beaupré réintègrent l'équipe

CHICOUTIMI (SB) — Une quinzaine d'heures après avoir quitté les rangs des Saguenéens de Chicoutimi, Sébastien Parent et Martin Beaupré ont décidé de venir donner un coup de main à leurs coéquipiers.

La dernière journée dominicale aura été forte en émotions dans l'entourage de la formation junior majeur. Deux des trois hockeyeurs de 20 ans, Beaupré et Parent, ont pris la décision de laisser l'équipe, afin de s'opposer aux coupures de salaire imposés par l'entraîneur Joe Canale.

Mais, les diverses parties se sont rencontrées avant le début de la rencontre, d'hier soir, contre les Cataractes de Shawinigan. Il semble que Canale ait modifié sa proposition.

Neuf minutes avant que le match ne commence, alors que la période d'échauffement était terminée, on a vu les deux vétérans réintégrer le corridor



Stéphane Bégin

des Sags.

Si l'annonceur-maison avait annoncé que Parent et Beaupré devaient être rayés de la liste, il a dû revenir pour préciser le contraire.

«Nous avons conclu une entente. Nous avons discuté et les gars ont décidé de revenir», a laissé entendre Joe Canale.

Par contre, Parent et Beaupré ont clairement mentionné que rien n'est terminé.

«Non, tout n'est pas réglé. Nous nous sommes effectivement entendus, mais rien n'est final. Il n'y a rien de certain.

«Si nous sommes revenus, c'est que nous voulions aider nos «chums». Je ne sais pas si tout le monde nous aurait aidé comme ça, mais nous avons décidé de le faire», a spécifié le capitaine des Saguenéens, Sébastien Parent.

On a pu voir que les liens sont solides entre Parent et Beaupré. Au troisième vingt, Parent a été mêlé à une escarmouche avec Pascal Lebrasseur. Le temps de le dire et Martin Beaupré a sauté dans le tas pour aider son ami et coéquipier.

Quant à Beaupré, il croit que lui et Parent devraient demeurer jusqu'à la fin de la saison. «On est là pour s'amuser. Mais il reste tout de même des choses à finaliser.»

Rarement, Joe Canale a utilisé le violon devant les journalistes. Hier soir, il a joué une magnifique pièce d'un grand auteur pour éviter de répondre directement sur le dossier Parent-Beaupré.

«Si les gars étaient à l'extérieur du vestiaire avant la rencontre, c'était uniquement pour débalancer l'adversaire. Ils ont dû penser que les deux gars ne joueraient pas et on les a ramenés à la dernière minute», a lancé Canale.

Quant à l'intervention de Beaupré lors de la bousculade entre Parent et Lebrasseur, Canale a ajouté que «cela démontre le bon esprit d'équipe qui existe. On y travaille depuis maintenant deux jours.»

Il semble, d'autre part, évident que le dossier n'est pas complètement finalisé. Sébastien Parent et Martin Beaupré ont bel et bien l'intention de rencontrer à nouveau Joe Canale au cours de la journée d'aujourd'hui pour clarifier tout le dossier.

Car, si l'affaire semble classée en surface, il reste encore quelques problèmes à régler dans le vestiaire.



RICHARD HAMELIN a perdu pied devant le filet des Saguenéens. Il faut dire que les Cataractes ont souvent perdu pied en zone du Chicoutimi.

(Photo Rocket Lavoie)

Belle victoire contre Shawinigan

Le brasse-camarade motive les joueurs

CHICOUTIMI (SB) — Il devrait y avoir du brasse-camarade plus fréquemment chez les Saguenéens de Chicoutimi. A chaque fois que le quotidien est dérangé, l'équipe offre de solides performances dans les heures qui suivent.

Hier soir, devant une maigre foule de 1177 spectateurs, la formation chicoutimienne a signé une importante victoire de 5-3 face aux Cataractes de Shawinigan.

En fait, ils ont rarement permis aux hommes d'Alain Sanscartier de toucher à la rondelle, même si Shawinigan a obtenu 35 tirs sur Sylvain Rodrigue.

«On peut dire qu'il y avait plus d'émotion, plus d'enthousiasme ce soir. C'est définitivement un meilleur match que vendredi soir (défaite contre Drummondville)», a commencé par dire Joe Canale.

«Je ne sais pas si le fait que ça brasse dans l'équipe veut dire que les gars vont mieux jouer, mais il y a des limites à tout.

«Vous savez, une équipe de hockey, c'est comme la mariage. Il n'y a pas toujours que de belles journées. Ici, il y a 23 gars et ce n'est pas toujours facile», a raconté le pilote des Sags.

Canale veut que ses troupiers s'amusent sur la patinoire. «On sait que nous pouvons faire mieux, mais je veux que tout le monde s'amuse. C'est important, surtout lorsque l'on sait que 85 pour cent des gens travaillent là où ils n'aiment pas ça.

«Au hockey, les gars sont supposés aimer ça, même si à 70 matches, ce n'est pas toujours facile d'être motivé», a dit Canale. Le pilote des Sags s'attend de frapper d'autres murs d'ici la fin de la saison. «Il y aura encore des hauts et des bas, mais j'espère qu'ils seront moins importants.»

Au plan hockey, Patrice Martineau a inscrit son 27e de la saison sans le savoir. Après avoir poussé la rondelle dans la zone du Shawinigan, Martineau a retraité au banc. A ce moment, Johnny Lorenzo, le gardien, a tenté une passe, mais la rondelle a touché le patin d'un défenseur et elle s'est retrouvée dans le filet.

Sauf que quelques secondes plus tard, Alain Savage a supris Rodrigue. Mais Dany Beauregard et Michel Saint-Jacques ont procuré une avance de 3-1 avant la fin du premier tiers.

Martin Lamarche a ajouté au pointage en deuxième période. Stéfan Simoes a réduit la marque, mais Saint-Jacques a cloué le cercueil des Cataractes. Jean Imbeau a complété au troisième vingt.

«Il y a des soirs où tout fonctionne bien et d'autres où les chances sont là, mais la rondelle ne veut pas entrer. Ce soir, ça allait bien.

«Avant le début du match, nous avons eu de la difficulté à nous concentrer, mais on se devait d'oublier ce qui se passait, car c'était un match important, un match de quatre points», a conclu Michel Saint-Jacques.

Amère défaite 6-5

Les Faucons jouent au chat et à la souris avec les Couguars

LEVIS (MT) — Les Couguars du collège de Chicoutimi ont bien de la misère à résourdre l'énigme des Faucons de Lévis-Lauzon et ces derniers ont continué de jouer leur petit jeu du chat et de la souris en leur infligeant, hier, une défaite amère, in extremis, de 6-5.

Les Couguars avaient joué du bon hockey, dans l'ensemble, mais un but de l'équipe hôtesse à 2 minutes de la fin du temps réglementaire a fait toute la différence.

Ces dernières rencontres du calendrier régulier n'ont plus aucune signification pour les deux clubs parce que les Faucons sont assurés de terminer en première position, alors que les Chicoutimiens fermeront les livres en deuxième place.

Si ces parties ne signifient plus rien, du moins en apparence, l'entraîneur des Couguars, Gilbert Paiement, lui, voit la situation d'un tout autre oeil.

«Je suis bien d'accord pour dire que ces parties n'ont pas de lourdes de conséquences, mais il faut faire attention parce qu'il pourrait y avoir des séquelles sur le plan psychologique quand les séries de fin de saison vont débuter.»

«Nous terminons notre saison vendredi prochain, à domicile, contre ces mêmes Faucons et je crois qu'il est de première importance que nous leur fassions sentir notre présence.»

«Lors ce cette dernièrer confrontation, nous allons être fin prêts et nous allons faire un maître.»

Dans le match d'hier soir, les compteurs des Couguars furent Michel Boudreault (2), Dominic Fontaine, Martin Gagné et Maxime Jean.

C'est Steeve Ménard qui officié toute la rencontre dans le filet des Chicoutimiens et Paiement s'est déclaré satisfait de sa performance.

Les Couguars ont commencé la partie d'hier avec seulement 15 joueurs, mais ils ont dû la terminer à 14 par suite de la blessure au dos subie par Gino Vallée

Index-sport

Retour de Corson désiré — Page 25

Revers du Canada — Page 27

Les Duchesnay en colère — Page 28

Les Farandoles présentent Un Monde en Fête
Hôtel Le Montagnais
du 14 au 23 février 1992

Bonspiel O'Keefe
Club Curling Jonquière
du 17 au 23 février 1992

L'opérette du Carnaval présente Les Brigands
Auditorium Dufour, Chicoutimi
du 13 au 23 février 1992

Festival Pêche Blanche
Ste-Rose-du-Nord
le 22 et 23 février 1992

12ième Bonspiel mixte Carnaval Souvenir de Chicoutimi
du 14 au 23 février 1992 Club de Curling Chicoutimi

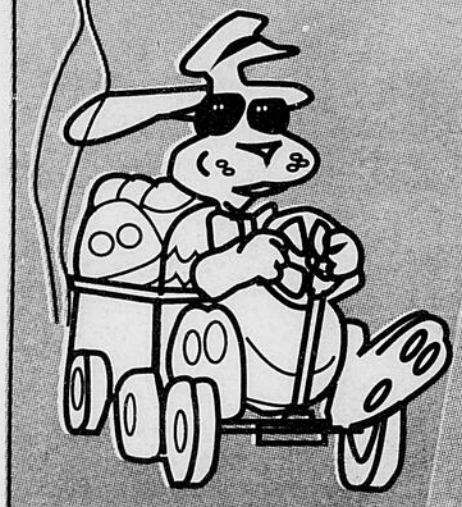
Laurentide

La Parade de Pâques d'ARNOLD

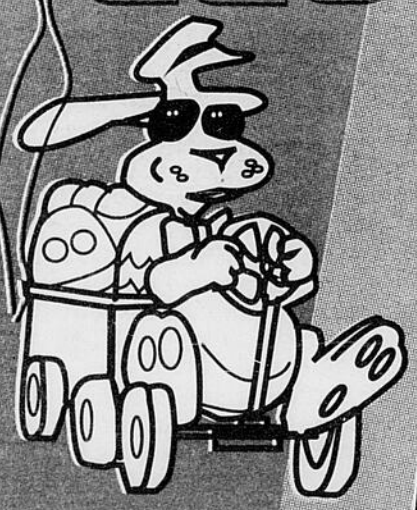
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE

au Faubourg Sagamie

CADILLAC
OLDSMOBILE



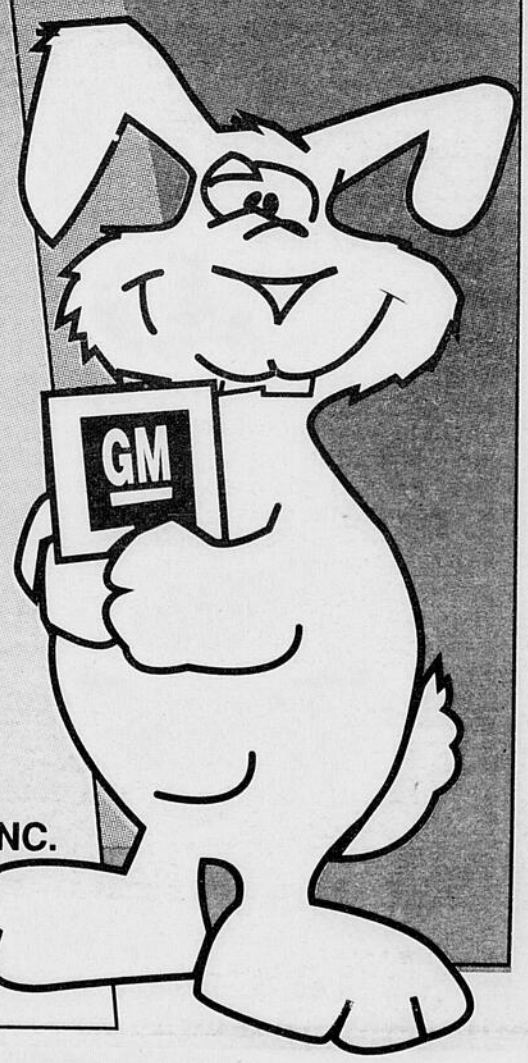
CHEVROLET
GEO



CAMION
CHEVROLET

Venez nous rencontrer et nous vous prouverons qu'il vous en coûte plus cher de garder votre véhicule de 3 ou 4 ans que de le changer pour un véhicule neuf " pendant la parade de Pâques".

Hein! pas possible



ARNOLD

CHEVROLET Geo OLDSMOBILE INC.

JONQUIERE 548-3173 (75) - 548-1284